

ABONNEMENTS

SHERBROOKE — A domicile
UN AN, d'avance \$5.50
AU MOIS, d'avance \$0.50
CANTONS DE L'EST — Par la maille
UN AN, d'avance \$4.00
SIX MOIS, d'avance \$2.25
AU MOIS, d'avance \$0.40
ETATS-UNIS
UN AN, d'avance \$6.00
AU MOIS, d'avance \$0.60
Toute année commencée est due en entier

QUATORZIEME ANNEE — No. 213

SHERBROOKE, MARDI, 30 OCTOBRE 1923

REDACTION ET ADMINISTRATION

16, rue Wellington-Sud

SHERBROOKE, Qué.

Téléphone Bell: 971.

Prière de nous aviser sans délai de tout changement d'adresse afin d'obtenir une prompte distribution.

TROIS SOUS LE NUMERO

LA TRIBUNE

L'ancien premier ministre Bonar Law est mort ce matin

Il a succombé, à sa résidence de Londres, à la maladie qui le minait depuis quelque temps. — Bonar Law était Canadien-écossais de naissance et il avait abandonné son poste de premier ministre il y a cinq mois. — Sa fille était à son chevet. — Ses deux fils furent tués à la guerre.

IL AURA DES FUNERAILLES SIMPLES

(Presse Canadienne)
LONDRES, 30. — Andrew Bonar Law, pendant sept mois premier ministre de Grande-Bretagne, est mort à sa modeste résidence de Londres, à trois heures ce matin.

Il y a cinq mois, le 29 de mai, il abandonna le poste de premier ministre à cause d'une maladie de la gorge qui le minait depuis quelque temps. Il n'abandonna cependant pas à cette époque l'espoir de pouvoir continuer sa carrière politique; il garda son poste de député à la Chambre des Communes et il fit une couple d'apparitions en Chambre.

Il y a une dizaine de jours, M. Bonar Law revint de Brighton à Londres après une absence de plusieurs semaines. Ses médecins publièrent un bulletin à l'effet qu'il avait contracté un fort refroidissement, mais le public ne supposait pas que la fin pouvait être si proche jusqu'à ce qu'il eut vu sur les journaux du matin que Bonar Law avait contracté une pneumonie; mais peu après on publia un bulletin annonçant sa mort. La fille de l'ancien premier ministre, sa seule proche parente en Angleterre, était à son chevet durant les derniers jours.

Ses deux fils tués à la guerre

Ses deux fils ont été tués durant la Grande Guerre, et ce fut une peine dont ne put jamais se guérir Bonar Law.

Quand ce Canadien-Écossais (M. Bonar Law est né au Nouveau-Brunswick, Canada, le 16 de septembre, 1858) accepta le poste de premier ministre, il y a un an, ses amis savaient bien que sa santé était chancelante. En dehors de son cercle d'amis, on savait seulement qu'il avait contracté une affection de la gorge qui l'empêchait presque de parler. M. Bonar Law connaissait bien sa condition et il promit au parti unioniste, quand il accepta le poste qu'on lui offrait, de donner sa démission quand il verrait que ses forces l'empêcheraient de remplir efficacement ses devoirs de premier ministre.

Il céda ensuite sa place à M. Stanley Baldwin, chancelier de l'Échiquier dans son cabinet, alors que son gouvernement était à peine organisé, et il se retira à la campagne pour essayer d'y rétablir sa santé.

Funérailles simples
Aucune déclaration officielle n'avait été faite au sujet de la maladie de M. Bonar Law, mais le public fut un peu renseigné par le fait que l'un des médecins de Bonar Law était l'un des spécialistes les plus renommés pour les cancers.

Durant son séjour à la campagne, l'ancien premier ministre pouvait se promener à pied ou en voiture. La nouvelle de ces sorties avait laissé croire au public qu'il prenait du mieux et l'on était prêt pour la nouvelle de sa mort.

On n'a pas encore fait de préparatifs.

Le bulletin officiel publié par les médecins de M. Bonar Law se lisait comme suit:

"M. Bonar Law est mort à trois heures à la suite d'une forte attaque de pneumonie".

(Signé) "Gould", "May", "Horder".

Sympathies de Baldwin
Le premier ministre Stanley Baldwin, qui a succédé à Bonar Law, a fait comme suit l'éloge du défunt:

"Je suis content pour lui que plus de souffrances lui aient été épargnées; pour ses amis, sa perte est irréparable. La nation n'oubliera pas qu'il a sacrifié sa vie pour elle".

Regrets de Lloyd George
(Presse Canadienne)
PHILADELPHIE, 30. — La nouvelle de la mort de Bonar Law a été reçue ici avec beaucoup de regrets par l'ancien premier ministre Lloyd George. On ne communiqua la nouvelle de cette fin à Lloyd George qu'après le déjeuner. Il envoya alors un télégramme à la fille du défunt et, à la presse, il fit le communiqué suivant:

"J'ai appris la triste nouvelle avec un profond regret mêlé de soulagement, en me disant que de longues souffrances ont pris fin. Je l'ai vu peu avant mon départ du pays, et cette nouvelle ne me surprend réellement pas."

Stresemann et la Saxe
(Presse Canadienne)
BERLIN, 30. — L'expédition punitive du chancelier Stresemann en Saxe en est encore à ses débuts et il faudra encore plusieurs jours pour savoir si cette expédition veut dire plus qu'une simple controverse avec un état fédéral concernant les prérogatives constitutionnelles.

Penible accident à Thetford-Mines
M. Joseph Corriveau, marié et père de sept enfants, a été gravement blessé en travaillant à la mine Bell Asbestos.

(De notre correspondant)
THETFORD MINES, 20. — Un accident s'est produit à la mine Bell Asbestos. M. Joseph Corriveau, âgé de 64 ans, marié et père de 7 enfants, en a été victime, hier midi.

M. Corriveau était sur une machine (Crane) servant au chargement des boîtes de minerai quand il fit un faux pas et tomba de cette machine sur un amas de cailloux s'inscrivant de sérieuses blessures à la figure et se fracturant une jambe. L'ambulance demandée aussitôt sur les lieux transporta le blessé à l'hôpital St-Joseph de cette ville où les médecins lui prodiguèrent les premiers soins. M. Corriveau était contremaître à la Mine Bell Asbestos depuis plusieurs années.

UNE RECEPTION AU PALAIS BUCKINGHAM
(Presse Canadienne)
LONDRES, 30. — Cet après-midi, les membres de la délégation canadienne à la conférence impériale ont assisté à une réception au palais de Buckingham.

Samedi ils iront à Portsmouth et seront les hôtes de l'Amirauté; ils visiteront la flotte de l'Atlantique qui doit arriver des eaux écossaises vendredi.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

UN ATTENTAT CONTRE L'EPOUSE DE L'EX-KAISER

La princesse Hermine a été gravement blessée à l'oreille par une pierre lancée par une main inconnue. — Grande excitation à Doorn.

(Presse Canadienne)
DOORN, Hollande, 30. — Une pierre lancée par une main inconnue a infligé une blessure sérieuse à l'oreille de la princesse Hermine alors qu'elle se promenait avec ses enfants, hier soir, dans un bois près du château de l'ex-empereur Guillaume, son mari.

La police a arrêté plusieurs personnes, mais elle dit que l'on n'a pas pu mettre la main sur le coupable.

Les serviteurs de Guillaume et les gens du village de Doorn ont été grandement excités par cet incident.

LA REPUBLIQUE A ETE PROCLAMEE EN TURQUIE

Moustapha Kemal pacha a été élu unanimement président et Ismet pacha a accepté son invitation de former un nouveau cabinet.

(Presse Canadienne)
CONSTANTINOPLE, 30. — L'Assemblée Nationale à Angora a voté en faveur de l'établissement de la république en Turquie et Moustapha Kemal pacha a été élu unanimement président.

Ismet pacha a accepté l'offre de Moustapha Kemal pacha, le président de la nouvelle république turque, de former un nouveau cabinet en Turquie.

UN VASTE MONUMENT DE GUERRE A ROME

(Presse Canadienne)
ROME, 30. — Des souscriptions ont été commencées pour l'immense monument proposé par le pape comme souvenir de la Grande Guerre et qui prendra la forme d'un imposant édifice religieux.

Les plans en ont été complétés et ce temple sera nommé "Le Sacré-Cœur".

UNE TRAGEDIE QUI DEMEURE MYSTERIEUSE A THETFORD MINES

En dépit de l'enquête qui a été tenue, on ignore encore qui est l'auteur de la mort du jeune Loignon, tué dans les bois de Pontbriand, alors qu'il était allé à la chasse. — Verdict rendu par le jury.

AUTRES RECHERCHES
(De notre correspondant)
THETFORD MINES, 30. — Sur l'ordre du Procureur-Général, une enquête a été tenue hier, au sujet de la mort accidentelle du jeune Loignon, tué par une balle de fusil, alors qu'il était à chasser dans les bois de Pontbriand.

Le Dr. Marois, de Québec, assisté de Dr. Eug. Lacerte, de cette ville, a fait l'autopsie du cadavre. Le corps des jurés était composé de MM. J. N. Bourque, J. A. Marcotte, J. B. Martin, Antoine Genest, Jos. Robitaille, et Jos. Fortin. Le verdict rendu a été: mort des suites d'une balle tirée par une main inconnue; la justice doit continuer à poursuivre ses recherches.

Lors de l'enquête, plusieurs témoins ont été entendus, mais on ignore encore qui est le coupable dans cette affaire.

TRENTA PRISONNIERS LIBERES EN IRLANDE

Il y avait fait la grève de la faim dans la prison de Cork.

(Presse Canadienne)
CORK, 30. — Trente des 70 prisonniers qui faisaient la grève de la faim dans la prison de Cork ont été remis en liberté, hier.

Une dépêche de Cork, dimanche, disait que tous les prisonniers dans la prison de Cork qui refusaient de manger avaient abandonné la grève de la faim vendredi soir quand ils avaient appris que cette grève retardait leur libération.

DECES D'UN JESUITE
MONTREAL, 30. — Le R. F. Joseph Bernard, S. J., est décédé, dimanche, au noviciat des Pères Jésuites au Sault-au-Récollet.

TEMPERATURE
(Du Bureau Météorologique)
TORONTO, 30. — Il pleut dans Ontario et Québec et il fait froid dans l'ouest.

Pronostic: pluie aujourd'hui suivie de forts vents de l'ouest et du nord-ouest; plus froid, quelques chutes de neige. Mercredi, chutes locales de neige; généralement beau et froid.

GROS ACHAT DE BOIS AU CANADA
(Presse Canadienne)
TOKIO, 30. — Les représentants du gouvernement japonais sont à négocier pour l'achat d'un demi million de pieds de bois du Canada pour la reconstruction au Japon.

Eloquente défense de l'administration libérale

Les honorables Ernest Lapointe, ministre de la Marine, et W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture, ont adressé hier la parole devant de nombreux auditeurs à Prince-Albert. — Largeur de vue de l'hon. Lapointe.

(Presse Canadienne)
PRINCE ALBERT, Sask., 30. — L'administration du gouvernement King a été défendue dans des discours, hier soir, par l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries, et par l'hon. W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture, qui ont adressé la parole devant de nombreux auditeurs.

L'hon. E. Lapointe
C'était la première fois que l'hon. Lapointe paraissait sur un "husting" en Saskatchewan.

Le ministre de la marine a fait voir la nécessité qu'il y a pour les membres du parlement de connaître tout le Dominion afin de rendre justice, dans la législation, à tous les districts du pays.

Il a existé des malentendus entre l'ouest et l'est du Canada. Il fallait y remédier par la coopération.

Le Canada a changé intérieurement et extérieurement depuis la confédération. Aucun Canadien ne peut aujourd'hui se tenir à l'écart de ses responsabilités. L'orateur croit aux partis politiques, mais il doit y avoir de la franchise et de la sincérité en politique.

Une politique large
Il dit que le parti National-Conservateur est un paravent. Il veut tout dire et rien du tout. Il croit en un parti national non limité par des considérations de classe ou par des obstacles géographiques.

Sa politique doit être assez large pour contenir tous ceux qui veulent travailler pour le Canada, un parti qui ne servira pas seulement les gros intérêts ou les petits intérêts, mais tout le pays.

L'hon. Motherwell
L'hon. Motherwell a parlé surtout du tarif et des embranchements de chemin de fer. Parlant du tarif, il dit que le parti libéral n'avait jamais été libre-échangiste. Sa politique a été de rendre les taxes aussi basses que possible en conformité avec le revenu nécessaire à la nation.

Le tarif
Il déclara que le gouvernement King diminuait le tarif par degrés. Le présent gouvernement est le premier depuis la Confédération qui a entrepris la réduction du tarif à sa première session.

Parlant du bill des embranchements de chemin de fer, il défendit le gouvernement contre les attaques de convenance pour la défaite de ce bill. Il ne sait pas ce que le gouvernement va faire pour forcer le sénat à accepter la volonté du peuple, mais quant à lui, il est décidé à lutter contre la "chambre irresponsable", même s'il est seul à le faire.

Préant la défense de la commission du grain, il dit que M. Meighen devrait être le dernier homme à la qualification de force. Le gouvernement a contrôlé avec efficacité les taux de transport par eau et il n'y a pas de danger d'un blocus du grain.

L'opinion publique est fortement en faveur de la politique libérale.

MORT DE DEUX PIONNIERS
(Presse Canadienne)
DAWSON, Yukon, 30. — Joseph Baupré, venu de Québec il y a longtemps, et Pierre St-Laurent, venu de Lévis il y a 74 ans, sont morts hier au Yukon.

Victoire de Hoppe
NEW-YORK, 30. — Willie Hoppe, le champion du billard, a battu hier soir Erich Hazenbacher, d'Allemagne, par 500 points à 424 dans la première partie de 18.2 de la bande pour le championnat du monde.

Firpo impopulaire
NEW-YORK, 30. — H. P. Manderson, l'homme d'affaires d'Argentine, qui arrive de ce pays, dit que Luis Firpo est devenu impopulaire parce qu'il a manifesté son intention de se faire naturaliser citoyen américain.

PAS DE COURSE
(Presse Canadienne)
HALIFAX, 30. — A dix heures et trente, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de course de navires de pêche aujourd'hui. La cause de cette décision est la contestation entre le Blueson et le Columbia est le brouillard et le manque de brise.

L'INSULINE A BON MARCHÉ
INDIANAPOLIS, 30. — On annonce ici que l'insuline est maintenant fabriquée en quantité et que l'on peut s'en procurer à 3 cents l'unité.

Rachat des Obligations du Gouvernement
Il nous fera plaisir de racheter, gratuitement, Les Bons de la Victoire échéant le 1er novembre, 1923, sur présentation, par les porteurs autorisés, à toutes les succursales de cette banque, le ou après le 1er novembre, 1923.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE
Capital payé: \$15,000,000.
Fonds de réserve: \$15,000,000.
721F

ELU PRESIDENT

Moustapha KEMAL pacha, qui a été choisi hier comme chef de la nouvelle république qui a été proclamée en Turquie.

Krupp a promis de payer

Il a signé une entente pour le paiement des arriérés des taxes sur le charbon. — Un cinquième de la production pour les Alliés.

(Presse Canadienne)
DUSSELDORF, 30. — Le baron Krupp von Bohlen, dans une entente signée avec la mission interalliée, consent à payer les arriérés de taxes de charbon, la moitié immédiatement et le reste par paiements partiels, et de réserver un cinquième de sa production de charbon pour les Alliés.

Une autre entente entre les Français et les autorités du canal de Herne pourvoit à la reprise des opérations allemandes du canal, avec passage libre pour les navires belges et français.

Zeigner proteste
(Presse Canadienne)
BERLIN, 30. — Le cabinet Zeigner, destitué à la suite d'une proclamation émise de tous ses membres disant que l'acte du gouvernement central de Berlin constituait un coup d'état que rien dans la constitution autorisait.

Stresemann et la Saxe
(Presse Canadienne)
BERLIN, 30. — L'expédition punitive du chancelier Stresemann en Saxe en est encore à ses débuts et il faudra encore plusieurs jours pour savoir si cette expédition veut dire plus qu'une simple controverse avec un état fédéral concernant les prérogatives constitutionnelles.

Penible accident à Thetford-Mines
M. Joseph Corriveau, marié et père de sept enfants, a été gravement blessé en travaillant à la mine Bell Asbestos.

(De notre correspondant)
THETFORD MINES, 20. — Un accident s'est produit à la mine Bell Asbestos. M. Joseph Corriveau, âgé de 64 ans, marié et père de 7 enfants, en a été victime, hier midi.

M. Corriveau était sur une machine (Crane) servant au chargement des boîtes de minerai quand il fit un faux pas et tomba de cette machine sur un amas de cailloux s'inscrivant de sérieuses blessures à la figure et se fracturant une jambe. L'ambulance demandée aussitôt sur les lieux transporta le blessé à l'hôpital St-Joseph de cette ville où les médecins lui prodiguèrent les premiers soins. M. Corriveau était contremaître à la Mine Bell Asbestos depuis plusieurs années.

UNE RECEPTION AU PALAIS BUCKINGHAM
(Presse Canadienne)
LONDRES, 30. — Cet après-midi, les membres de la délégation canadienne à la conférence impériale ont assisté à une réception au palais de Buckingham.

Samedi ils iront à Portsmouth et seront les hôtes de l'Amirauté; ils visiteront la flotte de l'Atlantique qui doit arriver des eaux écossaises vendredi.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.



Le Dr F. G. BANTING, le découvreur de l'insuline, romède contre le diabète, et le professeur J. J. R. McLEOD, qui ont obtenu le prix Nobel, ont été les premiers Canadiens à recevoir le prix Nobel.

C'est une somme de \$40,000 à partager entre les deux, et c'est la première fois qu'un tel honneur est accordé à des Canadiens.

"Mes Mains Tremblaient et je ne Pouvais pas Dormir"

M. Thomas Harvey, Brantford, Ont., écrit:



NOURRITURE DU DR CHASE POUR LES NERFS

50c la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Co. Ltd., Toronto.

Nos Courriers

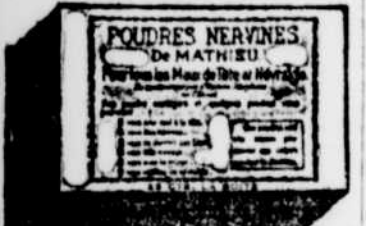
DISRAELI

Conventum au Couvent des SS. NN. de J. et de M. Disraeli.
—Les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie prient leurs anciens élèves: Messieurs, Dames et Demoiselles qui ont fréquenté leur pensionnat ou leur école paroissiale de Disraeli de faire parvenir leur adresse avant le premier décembre, à Madame la Présidente du comité des anciens élèves:
Madame J.-F. Lapointe, Disraeli, Comté de Wolfe, P. Q. (200-27-30-3 nov.)

VICTORIAVILLE

—M. et Mme Ph. Lemire, M. Ch. Eug. Rioux, sont allés à Drummondville dimanche.
—M. J. E. Alain est allé à Toronto la semaine dernière.
—M. J. E. Hudson, Préfet du comté, était de passage ici jeudi.
—M. J. E. Savoie, député de Nicolet, était de passage ici, mardi dernier.
—Miles Bertha Vaillancourt et Anna Paradis, de Plessisville, sont venues en visite chez des parents.
—M. le notaire Lessard, Mme Lessard, de Tingwick, sont venus visiter des amis la semaine dernière.
—M. l'abbé Zéphir Garand, vicaire à Ste-Brigitte des Saules, était de passage ici la semaine dernière.
—Mme L. Boucher, de St-Vallée, était de passage chez sa sœur, Mlle Irénée Labbé, cette semaine.
—M. et Mme Jos. Laurendeau, M. et Mme Ad. Denoncourt, sont allés à St-Norbert, cette semaine.
—M. et Mme Cha. Beaudet, de Québec, sont venus en visite chez M. Cyrille Thibault dimanche.
—Mme A. Marchand et sa jeune fille, Rose-Aimée, de Richmond, étaient de passage chez Mme L. Singcaut, la semaine dernière.
—M. Canas Marquis, de Québec, était de passage ici récemment.
—Mme Dr. J. P. H. Massicotte est allée à Montréal dernièrement.
—M. l'abbé P. E. Lassonde, curé de Ste-Hélène de Chester, était de passage ici mercredi.
—M. et Mme Alex. Hébert, de St-Rois, sont venus visiter leur fils Lionel, élève au collège du S. C.

POUDRES NERVINES DE Mathieu



Font disparaître les maux de tête, la névralgie, l'insomnie, les rhumes, les accompagnés de froid, etc. Vendez partout au prix de 25c la boîte.

Tout marchand de gros peut remplit immédiatement la commande de votre fournisseur. Ou bien, écrivez directement à la Cie J.-L. Mathieu, Sherbrooke, P. Q., qui vous enverra franco de port une boîte sur réception de 25c.

"Quand je commençai à prendre la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, j'étais si nerveux que quand je levais une tasse de thé ma main tremblait comme une feuille. Je ne pouvais pas bien dormir, perdais la mémoire, et j'avais des douleurs névralgiques par tout le corps. Toutefois après avoir pris sept boîtes de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs je suis en parfaite santé."

—Mme Geo. Ansell, de Warwick, et sa famille, sont arrivés pour demeurer parmi nous. Nous leur souhaitons la bienvenue.
—Mme Cha. Eug. Gaudet et ses enfants d'Arthabaska, sont venus chez Mme Oct. Gaudet, dimanche.
—Mme M. Laganière, de Ste-Anne de la Pêraie, est venue assister au service anniversaire de sa mère, Mme J. B. Blais.
—M. et Mme A. Hébert, de Ste-Elizabeth, étaient de passage chez M. Geo. Labbé, récemment.
—Mlle Emma Lupien est allée à Arthabaska visiter sa sœur, Sr. Lucien, religieuse à l'Hôtel-Dieu.
—Mlle Mariella Gendron, de Richmond, était de passage ici la semaine dernière.

MARIAGES
—Mardi matin a été célébré le mariage de M. G. Lavoie avec Mme Vve R. Gagneau. Nos vœux de bonheur.
—Mardi matin a aussi été béni le mariage de M. E. St-Laurent, de St-Vallée avec Mlle A. Courtois. Nous formons des vœux pour leur bonheur.
—Lundi matin a été célébré le mariage de M. A. Fecteau, des Etats-Unis, avec Mme Vve A. Doré, de cette ville. Nos félicitations et souhaits de bonheur.
—M. l'abbé Desrochers, curé de St-Rois, était de passage ici mercredi.
—M. et Mme De Villers sont allés à Trois-Rivières dimanche.
—M. Maurice Gaudet et Stephen Deshaunais sont allés à St-Norbert samedi.
—Mmes Dunn et Lassonde sont allées à Trois-Rivières dimanche.
—La corporation est à faire faire les trottoirs de ciment sur la rue St-Philippe. Les citoyens de cette rue sont très heureux.

ROCK-ISLAND

—Miles Exilia Emond, E. Perras, de Coaticook, étaient de passage ici la semaine dernière, en visite chez des parents et amis.
—Mlle Eva Dorais est de retour d'une promenade à Island Pond, chez des parents.
—M. et Mme R. Richard sont allés à Montréal.
—M. Willard F. Jenkins qui était retenu à sa chambre par la maladie depuis deux semaines, est rétabli et retourné à son emploi, à l'imprimerie Holland.
—M. George Holland, gérant des travaux à la Butterfields Co., est allé en tournée à Toronto, Windsor et Detroit.
—Mme Clara Johnson, de Haverhill, Mass., est l'hôte de son neveu, M. Ralph Hunt.
—Mme Nellie Norris, commise au magasin Daylight est de retour d'une promenade à Whitefield et Woodville, N. H.
—Mme Fred W. Pabbie, de York Village, Me., et Mme A. W. Williams, de York, Me., étaient de passage ici la semaine dernière.
—M. Henri Proulx est allé demeurer avec sa famille à Southampton, Mass.
—M. et Mme A. Boudreau sont allés demeurer à Concord, N. H.
—M. et Mme C. H. Merrill, de Lowell, Mass., visitaient des amis ici, ces jours derniers.

ST-MALO

—Mme Vve Delisle passe la se-

maine à Cookshire, en visite chez son fils, M. Honoré Delisle.
—M. Cyrille Crête et M. Hédard Favreau, sont de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.
—Mme Simon Laporte, de Barnston, a passé quelques jours ici chez sa sœur, Mme Sinaï Perras.
—Nous venons d'apprendre avec regret que Mme Francis Inckel, qui est actuellement à l'hôpital de Sherbrooke et qui a subi une grave opération mardi, ne va pas mieux; elle empire de jour en jour; elle a été administrée jeudi.
—M. Isidore Lemieux, de Beecher Falls, de passage ici vendredi.

ARTHABASKA

—Le prochain terme de la Cour Supérieure du mois de novembre est fixé au 13 novembre.
—L'hon. J.-E. Perrault, C. R., est allé à Ottawa, mercredi dernier, pour agir comme conseil dans une cause devant la Cour Supérieure.
—Lundi, le 29 octobre, avait lieu le mariage de M. Louis Girouard, fils de M. Urbain Girouard, de cette ville, avec Mlle Rose Ramsay, fille de M. Ed. Ramsay, de cette paroisse.
—M. et Mme Raymond Ouellet et leur fils, Jean, étaient dimanche à Québec, les invités de M. et Mme I. Plamondon.
—Notre concitoyen, M. Thomas Vaudreuil, de Manchester, N.H., était de passage, ici, la semaine dernière.
—Mme Ouellet et Mme Jules Poirson sont parties le 26 octobre pour New-York.
—M. et Mme J.-E. Girouard sont revenus de Montréal.
—L'hon. juge Blaise Letellier, de Québec, était ici, lundi dernier, pour recevoir le renouvellement des cautionnements dans les causes criminelles. Le terme de la cour du magistrat pour le mois d'octobre est fixé à aujourd'hui, le 30 octobre, et sera présidé par M. F.-X. Lacoursière, magistrat des Trois-Rivières.
—M. Alfred Marchand, magistrat des Trois-Rivières, était ici, mardi dernier, pour rendre des jugements.
—Mme J.-E. Perrault est revenue de Québec.

ST-ROMAIN

SEPTUPLURE
—Le 18 de ce mois est décédé à l'âge de 2 mois, l'enfant de M. et Mme Joseph Bouffard. La sépulture eut lieu jeudi dernier.
—M. et Mme Adolphe et Pierre Bouffard étaient à Ste-Cécile de Whittion ces jours derniers, au chevet de leur frère M. Olivier Bouffard mourant.
—M. le curé a été absent, mercredi, jeudi et vendredi pour assister aux Quarante-Heures à Lambton.
—M. et Mme Edmond Fortin étaient de passage à St-Sébastien, ces jours derniers.
—M. Ernest Arguin, Joseph Polchat, Prosper Moore, Adolphe Bélanger, M. et Mme Florian Bélanger sont de retour à St-Vincent de Paul, près Montréal, après avoir passé quatre mois à travailler dans cette localité.

—Dimanche prochain commencera dans la paroisse une retraite prêchée par le R. Père Hénauld, O.S.A.
—M. le curé accompagné de son père et de sa mère sont de retour d'un voyage à Sherbrooke.
—Mme T. Houle, de St-Guillemme d'Upton, en visite au presbytère.

WINDSOR-EST

—Mlle Albertine Morin est retournée à Québec, après avoir visité Mme Nap. Noël, de cette ville.
—M. et Mme H. Hamel et Mlle Rose-Lida Hamel se rendaient à Sherbrooke, samedi.

DODD'S KIDNEY PILLS
Les Pilules Dodd soulagent toutes les maladies des reins ainsi: rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos.



Elle est brillante de vigueur, d'éclat et de santé.
Boucles onduleuses qui reflètent le soleil et le bonheur. Vous connaissez la vraie beauté de la chevelure en employant.

SHAMPOO ORIENTAL GOURAUD
A L'HUILE DE COCO
FERD. T. HOPKINS & SON
Montréal

—M. Gaston Noël est de retour d'un voyage aux Etats-Unis au cours duquel il s'est rendu à Springfield et à Indian Orchard.

A LA CANADA PAPER
—La Canada Paper ici donne cet automne un travail continu à ses employés, et exporte continuellement une marchandise des plus estimées. Tout récemment une commande de quelques dizaines de tonnes de papier noir fut donnée par The Dunlop Tire Co., de Montréal. Jamais encore, dans les annales de l'usine l'on n'avait songé à la fabrication du papier noir. Mais on accepta la commande, nos chimistes se mirent à l'œuvre puis la tentative réussit à merveille. Le papier fut livré en quelques jours, le char expédié et le client satisfait. L'on s'est laissé dire par des autorités compétentes en la matière, que notre moulin St-François exporte une variété de papier dont le fini surpasse en qualité comme en diversité les exportations des autres fabriques du genre en notre pays.

AU TABLEAU D'HONNEUR
—Ecole No 10, chemin Richmond, concours de septembre:
6e année: Gertrude St-Pierre.
5e année: Marie-Anne Mongeau.
4e année: Rose Simonau.
3e année: Roland St-Pierre.
2e année: Joseph St-Pierre.
Cours préparatoire: Gérard Lupien.

Cours anglais:
3e année: Alice Cleary.
2e année: Gertrude St-Pierre.
1ère année: Marie-Anne Mongeau.
—Nos prêtres sont à terminer leur visite paroissiale annuelle dans la campagne.
—Pensez-y bien! C'est mardi soir, le 30 octobre, qu'aura lieu le grand concours organisé par les zouaves au profit de l'œuvre annoncée. Cette partie de cartes devait avoir lieu mardi dernier, mais fut remise à mardi prochain pour donner à tous l'occasion de participer à la rafle du \$500 en or. Un beau programme musical vient d'être préparé. De magnifiques prix à gagner. Tirage d'un \$250 comme prix de porte. Dites-le à vos amis et venez en foule à la salle de l'église, mardi soir prochain.

ROCK ISLAND

—Mme Ulric Dupuis, de St-Herménégilde, était en visite chez Mme P. Dorais, dimanche.
—Mlle Helen Mason, Mme D.-J. Sanderhand, sa fille, Ethel, M. et Mme Henry Hatley sont de retour d'un voyage en auto à Montréal.
—M. et Mme Adolphe Ashby et leur jeune fille Alina, de St-Herménégilde, étaient les hôtes de M. et Mme Joseph Renard, dimanche.
—M. Lionel Roy, de Sherbrooke, était de passage ici, dimanche dernier.
—Mlle Yvonne Daval, de Richmond, est en visite chez des parents et amis, ici pour quelques temps.
—Etaient en visite chez M. Pierre Dorais, mercredi dernier, M. et Mme Rosalie Dupuis, M. et Mme Emile Goulet et leur deux enfants, de Island Pond.
—Un groupe d'amies de Mlle Ida Roy se réunissaient chez Mme Albert Moreau, mercredi le 24 octobre, pour lui offrir leurs souhaits et vœux de

bonheur à l'occasion de son prochain mariage avec M. Ernest Daignault. Etaient conviées à cette réunion: Mmes J.-M. Grondin, Albert Moreau, Jérôme Pélip, Henri Paret, Mlle F. Roy, Yvette Moreau, Antoinette et Hermance Therrien, Edith et Bernadette Pélip, C. Poulin, Roberta Fournier, Florence Dorais et quelques autres dont les noms nous échappent.

STRATFORD CENTRE

VA ET VIEN
—M. Alphonse Bergeron, marchand de Daquiam, Mme Bergeron, M. Lapierre, hôtelier de la même place, sont venus visiter leurs parents; ils ont fait le trajet en auto. M. M. T. Bergeron, Henri Bergeron et Dolph Labrecque, de Stratford, en ont profité pour faire le trajet avec eux.
—M. Jos. Lafrenière est de retour de Détroit où il passa la semaine dans sa famille et il est reparti pour les Etats-Unis.
—M. Rodolphe Champoux et Henri Couture sont venus des chantiers des Etats-Unis et après avoir passé quelques jours ici, sont retournés à leur même place.
—M. Aimé Béliveau était de passage à Sherbrooke, ces jours derniers.
—M. Léo Devin, de Québec, qui était en visite chez ses parents depuis quelques semaines, est retourné dans sa famille.
—M. Arthur et Henri Gauthier sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis.
—Mme Nap. Lavigne, de Paquetteville, ainsi que son fils Lucien, ont visité leurs parents et amis à Stratford et de là se sont rendus au pèlerinage à St-Gérard.
—Mercredi le 24 oct., à l'église de Stratford, M. Carrier, de Garthby, par suite de l'absence de M. l'abbé Desjardis, a béni le mariage de Mlle Anna Lafrenière et de M. Romeo Lacoudie, de Woodon. Un joli programme musical fut exécuté pendant la messe. Aussitôt après la messe les mariés et les invités se rendirent chez M. J.-B. Bernier, beau-père de la mariée. La table était richement décorée et servie de mets succulents. Aussitôt après le mariage les mariés sont partis pour un voyage aux Etats-Unis. Ils reviendront samedi soir à Woodon chez M. Lacoudie.

CARTES PROFESSIONNELLES

W. BEGIN, M.D., médecine générale. Spécialité: Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. 45, avenue Dufferin, Tel. 7-457. Consultations: 11 h. a.m., à 12 h. et 1 h. à 4 p.m. Autres heures par appointment. 3-22
Dr J. A. DANCHE et ROCH HEBERT, spécialistes: Maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge, 92, rue King-Ouest, Sherbrooke. Tel. 654. Hôpital privé. 7-99
DR. RICHARD GAUDET, Médecin-chirurgien, ex-interne de l'Hôpital Général, 22 Montclair, Tel. 1912-Heures de consultation: avant-midi, Hôpital St-Vincent de Paul, 8 à 12; après-midi: 1 à 3, et 7 à 8 à son bureau, 41 Brook, Tel. 561.
Dr J.-A. McCABE et Dr E. PLANTE, des Hôpitaux de New-York et de Paris, spécialistes en maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Edifice Olivier, angle King et Wellington, Sherbrooke, P. Q. Tel. 1740. Consultation: 9 à 12 a.m., 12 à 5 h. p.m. et 7 à 8 h. le soir. 7-23
Dr AMEDEE DEMERS, Médecin-chirurgien, ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame, Bureau: 55, rue King-Ouest, Tel. 326w. 8-22

NICOL, LAZURE & COUTURE, 1001, J. Nicol, C.R., Trésorier-provincial, Wilfrid Lazure, J. S. Couture, L. L.L., 66 rue Wellington-S. 6-22
McCABE, GERVAIS & WOLFE, Téléphoneurs 1095 et 1603W. Avocats. E. P. McCabe, B.C.L., C. O. Gervais, L. L. J. P. Wolfe, B.C.L., 41 King-Ouest. 6-22

Comptables
ALLAIRE & LEBLANC, Auditeurs-Comptables. Agents d'assurance. Edifice Banque Nationale, 72a rue Wellington-Nord. Tel. 198w. 10-22
BELANGER & BEGIN, Auditeurs-Comptables, Edifice Genest, 22 rue Wellington-Nord. Tel. 567. 1-22

Dentistes
Dr VALMORE OLIVIER, Chirurgien-Dentiste, Edifice Olivier, angle King et Wellington. Tel. 251.
Dr LUDGER FOREST, dentiste, bâtisse Métropole, rue King-O.

Dr W. A. FARWELL, à l'Hôpital Protestant: Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge, 45, avenue Dufferin, Tel. 7-457. Consultations: 11 h. a.m., à 12 h. et 1 h. à 4 p.m. Autres heures par appointment. 3-22
Dr J.-A. BOUCHER, Résidence, 24 Aberdeen, Tel. 1399-J. Médecin général le jour et la nuit. Huit ans d'expérience en médecine. 5-23
Dr J.-A. BEAUMIER, Officier d'Académie de France, ex-médecin aux Hôpitaux de Paris. Consultations: 1 à 6 p.m., 7 à 9 le soir, ou sur appointment par téléphone. Spécialités: Maladies chroniques de toutes sortes, chez les adultes et les enfants. Edifice Bouthillier & Bernard, angle King-O. et Dufferin, Tel. 1815. 3-23
Dr J. OVILA NOEL, médecin-chirurgien, 18 rue du Conseil, Tel. 1771. A l'Hôtel Dieu, l'avant-midi et de 3 à 6 h. p.m. A son bureau: 1 à 3 h. et de 7 à 9 h. p.m. 10-22
Dr P. P. BEAUDRY, des Hôpitaux de Paris. Spécialités: pommone, spécialement la tuberculose, le cœur, Rayon-X. Heures de bureau: 2 à 5 et 7 à 8.30 p.m. Tel. 1700, 27 rue Brooks. 10-22

Avocats
LIONEL FOREST, Avocat de la couronne, 30 rue Wellington, Edifice Wilfrid Lazure, J. S. Couture, L. L.L., 66 rue Wellington-S. 10-22
O'BREADY, PANNETON & BOISVERT, AVOCATS, 32 Wellington-Nord, Sherbrooke, P. Q. Boîte postale 611. Tel. 556. Bureau à East-Angus, samedi, de 4 1/2 à 8 1/2 p.m. 6-22

Ingenieurs Civils et Arpenteurs
ARMAND CREPEAU, Ingenieur-Civil et Arpenteur; rapport techniques, plans, aqueducs, travaux municipaux; 30a, rue Wellington-Nord. Tel. 549. 10-22
Louis O.-C. Mignault, Arpenteur-Géomètre. Bureau: 60, rue King-O. Tel. 977m. A Richmond, chez le notaire DuBois, les 2e et 4e samedis. 2-22

Notaires
P. H. DUBUC, Notaire, Argent à prêter, Propriétés et terres à vendre. Edifice Jutras, 127a King-O. Tel. Bureau 1035w; Résidence 331m. 10-22

Dr F.-A. GADBOIS, PEDIATRE DE l'Hôpital Général. Maladie de la 1ère et 2ème enfance. Alimentation de la gorge, du nez et des oreilles, glandes tuberculeuses, Asthme, Eczéma. Consultations: de 9 à 12 a.m. à l'Hôpital Général et de 1 à 4 p.m. à son bureau, 96 rue King-Ouest. Tel. 275. 4-23
Dr J. A. ETHEL, M.D., Tel. 676. Spécialité: Voies urinaires. Consultations: Résidence, 84 rue King-Ouest et par appointment. Electrothérapie au complet pour le traitement des maladies chroniques, en particulier le rhumatisme, la tuberculose sous toutes ses formes, ainsi que le mal de Bright (maladie des reins). 1-22
Dr L. C. BACHAND, spécialiste-consultant: Yeux, oreilles, nez et gorge. De 10 h. a.m. à 5 h. p.m. Immeuble Olivier, Sherbrooke, Qué. 1-22
Dr Ad. BERUBE, Ex-Interne de la Maternité de Québec. Médecin généraliste, Spécialité: Accouchements. 80, rue Brooks. Tel. 554. 9-22
Dr. M. VERONNEAU, Coaticook. Spécialiste pour les yeux, oreilles, nez, gorge, pommone et rhumatismes. Traitements électriques. 5-24

FRASER, RUGG, MIGNAULT & HOLTHAM, Avocats, H. R. Fraser, C.R., F. S. Rugg, C.R., Chs. de L. Mignault, B. N. Holtham, 89 Wellington-Nord, Tel. 191. 3
VERRET & DESILETS, avocats, H. Verret, C.R.; A. Desilets, B. A. L. L., 46 Wellington-Nord, Sherbrooke, Tel. 1219. Bureau à Windsor-Mills, le samedi.

J. O. C. Mignault, Ingenieur Civil et Arpenteur; aqueducs, égouts, cours d'eau et tous travaux municipaux. 24 Sanborn, Sherbrooke. Tel. 480. 1-22

Encanteurs
J. J. GRIFFITH, L.A., Encanteur, Comptable, Auditeur, Résidence, 46a Wellington-Nord. Tel. 71. 5-22

FEUILLETON DE "LA TRIBUNE"

MARISE

PAR JEAN MAUCLERE

No 24

Rue du Faux, à la porte de la cure, blottie, dos aux vents du large, au fond de son jardin planté d'acacias vêtus, une décolline attendait notre ami; M. l'archiprêtre avait été appelé à l'évêché, il ne reviendrait que dans trois jours... Le front baissé, Jean regagna la maison de la Chénue; et il passa par les rues tortueuses et défilées bordées de petites maisons grises, parce qu'il savait que Marise suivait volontiers les quais.
Au passage, ayant aperçu la maturité effilée de la Mutine, par-dessus les toits ondules des docks, Jean eut un soupir; allait-il donc maintenant s'affliger chaque fois que la vie le met-

trait en présence de son frère? Les joies de la famille, les plus saines et les plus douces de toutes, lui seraient-elles désormais interdites?
Accablé de honte et d'amertume, Chaudier continua sa route; malgré sa préoccupation, il ne tarda pas à remarquer que son quartier était en ruine. Quant à un groupe, friande de colporter la première une nouvelle, celle-ci fût-elle sinistre, une grosse poissonnière s'approcha:
—Ah! Monsieur Jean! quel grand malheur!
—Un malheur, mère Louise? Où ça?
—Eh là, mon Dieu, que c'est triste! —Qu'est-ce donc arrive? et serait-ce chez nous?
—Non, pas chez vous; au Vieux-Fort.
En vérité, dans sa stupeur, Jean n'aurait su dire s'il éprouvait ou non un soulagement; il répéta machinalement:
—Au Vieux-Fort?
—Dame oui! le patron Forceroau a eu un accident à la mer, la tête fendue... c'est votre frère qui l'a rapporté "de solitaire".
Jean n'en entendit pas davantage, il courut jusque chez lui, se fit raconter le drame par tante Lydie, qui avait couché Mariette épuisée dans le lit de Simone. La tête bourdonnante de maints sentiments, parmi lesquels dominait la douleur du chagrin de Marise, le jeune homme accompagna sa mère dans sa visite à la veuve en larmes. Près de la couche funèbre, il se serva avec un tendre respect la petite main tremblante de son amie d'enfance, et il rentra bouleversé par la pensée de cette tombe si vite ouverte, mais si éternellement heureuse qu'une nécessité de service eût déjà rappelé Henri à son navire pour ce soir.
Le jeune officier avait rejoint la Mutine avec une âpre satisfaction, tout occupé qu'il était par le désir d'être seul, afin de repenser en son

esprit — en son cœur — les événements de cette journée cruelle. Enfermé dans sa cabine, ou au moins ayant tiré à fond la tenture qui le séparait de la courtoise, l'enseigne, au long de la nuit, songes; et toutes ses pensées revenaient à Marise, qu'il avait par la force empêchée de revoir le visage de son père, à Marise dont le regard surpris, chargé de reproches, presque de haine, le poursuivait, et le poursuivait toujours.
Nous l'avons dit, Henri Chaudier aimait les situations nettes. Effet de son caractère, effet aussi de sa carrière, qui exige un cerveau lucide servi par un oeil prompt. Toute une nuit d'insomnie douloureuse, de réflexions lancinantes, mais froidement mûries, sous le regard du petit crucifix dont la présence apportait à la cabine les benedictions d'en haut, c'est tout ce que se permit Henri Chaudier, cette crise où se décidait son avenir: d'avantage lui eût semblé indigne d'un chrétien et d'un chef. Au matin, l'esprit apaisé par la détermination prise, le second de la Mutine quitta presque allègrement son bord.
Il trouva Jean dans sa chambre, que le jeune peintre avait tant bien que mal transformée en atelier, et

où il s'occupait à classer ses dernières études; en voyant arriver son ami, imperceptiblement l'artiste frémir; l'heure de l'explication fraternelle, l'heure du reconcoment avait sonné...
Les deux frères s'abandonnèrent avec un front grave, que le malheur de la veille expliquait assez. Puis Henri prit une chaise et entra dans le vif sujet, éprouvant un peu la sensation de manier un bistouri qui lui déchirait le cœur:
—J'ai à te confier une chose d'importance, Jean.
—Henri, il faut aussi que je te parle...
Jean assurait de son mieux sa voix, où tremblait une désespérance. L'ami regarda son frère, et il eut la présence du sacrifice auquel Jean s'apprêtait. Fier de voir sa race de si bonne qualité devant l'épreuve, touché de tant d'abnégation s'il est consentie — vingt-deux ans, que c'est jeune pour souffrir! — Henri fit, avec un tendre sourire, sous sa fine moustache:
—Laisse-moi dire le premier, veux-tu?... en qualité d'ami.
—Oh! la terrible prérogative qu'il m'invoquait déjà! Sans force, Jean

murmura:
—Je l'écoute...
—Avant-hier, continua Henri doucement, nous nous sommes aperçus, sur la jettée, d'une chose... terrible... Marise... tu l'aimes, n'est-ce pas?
—Oui...
—Moi aussi. Pour d'autres que nous, ce serait affreux, la brouille à mort, la guerre au couteau. Chez nous, mon petit, ce n'est pas possible; nous sommes chrétiens, et nous nous aimons... avant tout, n'est-ce pas?
Jean eut un signe affirmatif; il n'aurait parlé pour rien au monde car il n'était plus certain de la fermeté de sa voix. L'ami poursuivait:
—Il faut que l'un de nous deux s'écarte... de bon cœur, fraternellement... C'est pourquoi, ce matin, je suis venu te dire: prends-le, petit, je te le donne...
L'officier s'était levé, il avait posé sur l'épaule de son frère une main affectueuse, presque paternelle. Jean releva la tête, et croyant avoir entendu mal:
—Que... je... la prenne! balbutia-t-il.
—Oui, Jean; sans faiblesse, tu le vois, sans retour, je ne dis pas sans

regret, je me retire...
A son tour, le cadet s'était levé. Il commençait de croire à la réalité de son bonheur et ce bonheur le suffoquait. Il fit:
—Mais, pourquoi?
—Oh! dit Henri, je ne veux pas me faire meilleur que je ne suis. Jusqu'à hier matin, je n'étais pas résolu à te parler comme je viens de le faire. Et puis, le rôle que Dieu m'a réservé dans le malheur des Forceroau m'a dicté mon devoir.
—C'est moi, tu l'as vu, qui ai ramené le corps au Vieux-Fort; c'est moi qui ai empêché Marise de le découvrir. Quel que je fasse, quel que je veuille maintenant, je suis à jamais pour cette enfant celui qui lui a rapporté le cadavre sanglant de son père, celui dont la volonté a brisé son élan filial. Mon image est insupportable pour elle de cette double et brutale vision. Et il en sera toujours ainsi...
—Tu exagères!
—Non, Jean, non, hélas! Crois-tu que je n'aie pas tout pesé avant que de me résoudre à un sacrifice auquel, laisse-moi te l'avouer à ma honte mon affection fraternelle se résolvait mal?

McMANAMY & WALSH
Stocks, Débitures, Grains
Edifice Whiting T61. 25
Obligations, ville de Sherbrooke, de toutes
dénominations.
Fil privé. — Cotation directe.

LA TRIBUNE

DE SHERBROOKE

MAISONS NEUVES A LOUER
à \$15.00 et \$16.00 par mois.
Téléphones à E.-W.-L. PAGE, C.C.C. Mills, No.
1600, ou venez au bureau de la manufacture
de coton.

SHERBROOKE, MARDI, 30 OCTOBRE 1923

TROIS



Les CUBES OXO épargnent de l'argent à la ménagère

Les Cubes OXO sont plus que le mode facile de cuisson. Ils sont le mode économique. Ils donnent du piquant et de la saveur aux plats réchauffés et, en stimulant l'organisme, vous permettent d'obtenir un supplément de nutrition des autres aliments que vous achetez.

Et il y a un autre profit en sus du profit monétaire: le profit familial en santé et en force qui résulte de la cuisson à l'aide d'Oxo. En retirant plus de nutrition de vos aliments, vous et les vôtres acquiescent plus rapidement des forces et de l'énergie.

Inscrivez des Cubes Oxo sur votre liste de commandes aujourd'hui. Après en avoir fait l'essai, vous ne voudrez plus faire de cuisson sans eux.

CUBES OXO
En boîtes de 4, 10, 50 et 100 cubes.

UNE BELLE FETE A L'HOPITAL ST-VINCENT DE PAUL

A l'occasion de la collation des diptômes à trois gardes-malades, Mmes R. Lussier, L. Lessard et M. Labrecque. — Plusieurs allocations.

Une jolie fête a eu lieu, hier après-midi, à 3 heures, à l'hôpital général St-Vincent de Paul, quand trois gardes-malades de cette institution ont reçu leurs diplômes et insignes de graduées. Les héroïnes de cette fête, présidées conjointement par Mgr P. J. A. Lefebvre et le docteur J. O. Ledoux, en remplacement du docteur P. A. Gagnon, absent, président du bureau médical de l'hôpital, étaient Mmes Régina Lussier, Laura Lessard, toutes deux de Sherbrooke, et Melda Labrecque, de Ham-Nord.

La cérémonie de la remise des insignes a eu lieu devant tout le personnel de l'institution, un grand nombre de médecins et plusieurs membres du clergé, entre autres MM. Dufresne, aumônier, Octave Martin, principal de l'Ecole Normale, St-Jean, curé de Coaticook, Labrecque, curé de Woburn et frère d'une des graduées, le R. P. Ambrose, franciscain, N. Codère, et J. A. Castonguay, du séminaire E. Gervais, de l'évêché.

Le docteur Ledoux a souhaité la bienvenue aux visiteuses et, ainsi que Mgr Lefebvre, a adressé des félicitations et des conseils aux trois gardes-malades. Le Dr G. A. McCabe, M. l'abbé O. Martin, le R. P. Ambrose, MM. les abbés N. Codère et E. Gervais ont aussi tenu à tour tour la parole et fait avec éloquence ressortir la beauté et la noblesse de la mission que les gardes-malades sont appelées à remplir dans le monde. Ils ont dit qu'elles étaient souvent une aide et un complément du prêtre et du médecin et qu'elles pourraient être de véritables anges de consolation dans la carrière de dévouement qu'elles ont choisie.

Après la cérémonie il y a eu salut du Saint Sacrement auquel le chant a été exécuté par un chœur d'élevées gardes-malades.

REUNION GENERALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, JEUDI

On y discutera plusieurs questions locales de la plus grande importance. — L'énergie électrique et la C. Power Co. — Industries demandées.

Une assemblée générale de la Chambre de Commerce aura lieu, jeudi, à cette semaine, à l'hôtel de ville et, entre autres questions, y seront discutées, est celle des relations actuelles entre la cité et la Southern Canada Power Co., relativement à un contrat par lequel cette compagnie ne peut vendre plus de 1000 H.P., dans les limites de la ville de Sherbrooke. «Il est reconnu, disait récemment un citoyen bien connu, que la Canada Power vend ici plus d'énergie électrique qu'il ne lui est permis par un règlement municipal à ce sujet et n'importe quel contribuable peut prendre des procédures en vue de mettre fin à cela, de sorte que la situation dans laquelle se trouve ici la compagnie n'est pas satisfaisante pour cette dernière qui est, aussi, loin de faire de grands efforts pour provoquer l'établissement ici d'industries nouvelles, vu qu'elle ne pourrait seulement pas leur vendre légalement de l'électricité pour les alimenter».

La Chambre va, jeudi soir, discuter si oui ou non il serait opportun pour les citoyens de rappeler le règlement municipal en question et de permettre à la Southern Canada Power de vendre de son électricité à tous les établissements industriels qu'elle amènera ici.

Autres questions
La Chambre étudiera aussi, à cette même réunion, s'il serait avantageux de se mettre en rapport avec des agents industriels qui offrent, pour une certaine rémunération, de voir à faire établir de nouvelles industries à Sherbrooke. Depuis ces dernières années plusieurs industries ont été établies ailleurs qu'à Sherbrooke, et cette province, et pourtant notre ville offrent tous les avantages possibles et à besoin de nouvelles fabriques et usines.

On discutera également les meilleurs moyens à prendre, pour décongestionner la circulation sur la rue Wellington et la question d'une patinoire publique à Sherbrooke, pour cet hiver.

L'assemblée promet donc d'être fort intéressante, d'autant plus que plusieurs orateurs bien connus adresseront la parole sur les divers sujets qui y seront au rôle.

LE TERME DE LA COUR CRIMINELLE POUR CE DISTRICT

Il s'ouvrira, samedi prochain, sous la présidence de l'hon. juge C.-D. White. — Les petits jurés sont appelés pour lundi. — Le terme sera court.

Comme le veut la loi, c'est toujours le 3 novembre de chaque année, quand ce jour n'est pas un de fête légale, que s'ouvre, à Sherbrooke, les assises criminelles pour le district de St-François. Ces assises commenceront donc, cette année, samedi de cette semaine. Elles seront présidées par Sa Seigneurie le juge C.-D. White. A 10 heures du matin les jurés dans les diverses causes seront produits devant la cour par le sheriff du district, M. C.-E. Therrien. Le savant juge président du tribunal adressera ses instructions aux grands jurés et ces derniers se retireront ensuite pour étudier les causes qui leur seront soumises.

Les causes au rôle
Il y a, cette année, quinze causes au rôle, mais certaines accusées ayant fui la justice, depuis leur enquête préliminaire, une dizaine des causes seulement seront entendues, et la plupart de ces dernières étant très courtes le prochain terme ne sera donc pas de très longue durée.

Voici la liste des causes qui seront appelées au prochain terme de la Cour Criminelle:

Le Roi vs Charlotte Long, Infanticide; Le Roi vs Mme James Long, Infanticide; Le Roi vs Morris Perrill, Tentative d'incendie; Le Roi vs Dorra Turgeon, Vol; Le Roi vs Alfred Lefebvre, Vol; Le Roi vs John Smith, Parjure; Le Roi vs Amédée Fillion, Vol; Le Roi vs W.-E. Maher, Faux prétextes; Le Roi vs Walter Simpson, Faux prétextes; Le Roi vs John Camer, Mise en circulation de faux documents; Le Roi vs Frank Cowdick, Vol; Le Roi vs William St-Jean, Assaut et blessures graves; Le Roi vs William St-Jean, Vol sur personne; Le Roi vs A. Baillargeon, Faux prétextes.

Les accusations contre les femmes Charlotte et James Long, pour infanticide, ont été trouvées fondées par les grands jurés, l'an dernier, mais on n'a pas vu procéder avec ces causes parce qu'il fut jugé nécessaire, avant, de faire examiner mentalement les deux prévenues.

Les causes de Walter Simpson, John Cameron et Frank Cowdick, seront appelées, mais ne pourront être instruites parce que les accusés, qui étaient incarcérés dans la prison commune du district, en attendant leurs procès devant les assises, se sont évadés, il y a trois mois, et n'ont pu être retrouvés depuis.

Les avocats de la Couronne seront conjointement Mmes W.-C. Tracy et Lionel Forest. M. Henri Boivert agira comme greffier de la Cour; l'interprète sera M. C. MacKenzie, le grand-contable M. Philias Lanctôt et le huissier M. Denis Gauthier.

La mode et le bon sens sont d'accord



Il est surprenant combien de femmes portent des sous-vêtements de laine, particulièrement quand elles peuvent porter des camisoles pure laine — aussi douce que la plus fine flanelle — faites avec enclosure décollée et sans manches, qui peuvent être portées avec les robes d'après la mode du jour.

Ceci est particulièrement la raison de la grande demande pour

Camisoles et Bouffantes Turnbull's
Faites pour appareiller.

Les autres raisons sont la douceur sans pareille et la haute qualité dont on peut toujours se fier dans les sous-vêtements Turnbull's.

Vous pouvez vous procurer ces magnifiques camisoles de belle laine et bouffantes pour appareiller.

En laine pure "CEETEE" No 225
Ou en mélange de laine Turnbull No 420

Vendus par les meilleurs marchands.
Portés par les personnes les plus distinguées.
Manufacturés seulement par
Turnbull's
De Galt, Ont.



IMMEUBLE LOCAL

Actes de vente enregistrés à Sherbrooke dans le cours de la semaine dernière:

Silver Spring Brewery Limited, à Frank Thompson & Company, partie des lots 971, 974, 972 et 973, quartier Nord.

Frank Thompson & Company à Silver Spring Brewery Company, Limited, partie des lots 971, 974, 972 et 973.

David Rouillard à Xavier Bolduc, résidu des lots 13b et 24a, rang 2, Compton. Prix, \$5000.00.

G. F. Agur à La Corporation Scolaire de Notre-Dame de la Paix de Johnville, partie du lot 1, rang 1, Ascot. Prix, \$50.00.

W. G. Everett à A. W. Bown, partie du lot 231, Lennoxville. Prix, \$1,250.00.

Mme Adélaïde Roy à la cité de Sherbrooke, résidu des lots 144-55 et 57, quartier Sud. Prix, \$3200.00.

Aldegard St-Cyr à la cité de Sherbrooke, les lots 889 et 6-11, quartier Sud. Prix, \$3200.00.

Le sheriff du district de St-François à Mme Joseph Massé, le lot 230-4 quartier Centre. Prix, \$17,700.00.

H. E. Thompson à G. A. Mead, les lots 14e et 14d, rang 7, Ascot. Prix, \$3000.00.

E. S. Gleason à L. P. Wyatt, partie des lots 71-2, Orford. Prix, \$1100.00.

Mme A. T. Speid, à la Lennoxville Curling Association, le lot 332-3 et partie du lot 332-5, Lennoxville.

LA CAUSE DE FISH VS CLOUGH

Tout l'avant-midi s'est continuée en Cour Supérieure locale, devant l'hon. juge C.-D. White, la cause de A. G. Fish contre Clough, de Ayer's Cliff, et dans laquelle le demandeur réclame des dommages qu'il allègue lui avoir été causés par une série de lettres anonymes affectant son caractère et, en conséquence, ses affaires, comme marchand. Une foule de témoins seront entendus de part et d'autre et la cause en est une qui a soulevé le plus grand intérêt, dans le comté de Stanstead surtout, où les deux parties sont des mieux connues.

Cette cause est commencée depuis hier matin et, avant l'audition, on a fait de vains efforts pour qu'un arrangement entre les parties fut effectué. Mmes Nicol, Lazure et Couture sont les avocats du demandeur et Mre N. K. Laflamme, de Montreal, est le conseil pour le défendeur.

HEURE DE RECOLLECTION

La prochaine heure de recollection pour dames et filles, anciennes retraitantes, aura lieu mercredi soir, le 31 octobre, à 7 hrs 30, dans la chapelle du Précieux Sang. Cette heure sera prêchée par le R. P. Célestin, O. P. M. Toutes les anciennes retraitantes doivent se faire un devoir d'y assister.

PAQUETTEVILLE A FAILLI ETRE RASE PAR LES FLAMMES

Deux incendies mystérieux s'y sont déclarés à des endroits différents, dimanche, dans la nuit, et ont causé des dommages considérables.

(De notre correspondant)
PAQUETTEVILLE, 30. — Le village de Paquetville a failli être la proie des flammes, dans la nuit de dimanche à lundi. Vers huit heures et demie, quelques personnes, qui étaient à veiller chez M. Alex. Lazure, aperçurent des flammes dans le hangar de l'ancienne résidence du docteur Feuiltaut et dont le docteur Deslongchamps, de St-Malo, est le propriétaire. Aussitôt l'alarme fut donnée à l'église paroissiale. Une centaine d'hommes se rendirent sur les lieux, mais pour n'être que les témoins impuissants de la destruction complète de cette magnifique résidence. L'élément destructeur fit des progrès si rapides qu'il eût fallu de puissants jets d'eau pour l'arrêter dans sa marche. Les pompiers volontaires dirigèrent leurs efforts vers la fabrique de beurre et la résidence de M. Alex. Lambert, et que des étincelles menaçaient d'enflammer à tout moment. Cette résidence n'était pas habitée depuis quelques semaines. Vers onze heures et demie, chacun entra dans son foyer, ne laissant que quelques gardiens autour du brasier qui flambait encore.

Un deuxième incendie
Mais à peine la population songeait-elle au repos qu'une seconde alarme vint les avertir qu'un autre incendie venait de se déclarer. Cette fois, c'était la boulangerie de M. Napoléon Gagné, occupée par M. Philémon Groudin, qui était menacée de destruction. Une remise à voitures attenante était déjà toute en flammes. Quelques hommes arrivèrent sur les lieux assez tôt pour mettre à l'abri quelques sacs de farine qu'ils sauvèrent au péril de leur vie. Soixante-quinze sacs ont cependant été consumés. Pendant ce temps, des citoyens protégeaient la résidence privée et le magasin de M. Gagné, lesquels n'étaient qu'à vingt-cinq pieds de la boulangerie, étaient très menacés. Pendant une demi-heure, ce fut une lutte ardue. Par bonheur l'eau était abondante, les bras ne chômaient pas et surtout l'atmosphère était bien calme. En protégeant ces maisons on sauva une grande partie du village qui était exposée à l'élément destructeur.

Oeuvre d'un incendiaire ?
On se perd en conjectures sur la cause de ces deux incendies, le premier originaire dans un endroit où personne ne pouvait entrer sans forcer les portes, et l'autre dans une remise habituellement humide. Seul M. Degrandpré, boulanger à ce des mains criminelles qui ont fait le coup? On semble le croire. La population mérite des félicitations pour l'empressement qu'elle a mis à se rendre à l'appel et pour le travail efficace qu'elle a accompli, surtout pendant le dernier incendie. Seul M. Degrandpré, boulanger à l'emploi de M. Groudin, a été blessé légèrement à une main.

ROBERT COUZINOU

C'est ce soir qu'a lieu, à la salle des Arts, le concert Couzinou. L'émiment baryton de l'Opéra de Paris vient ici accompagné de M. Jacquet, pianiste et compositeur de grand talent dont la popularité devient de plus en plus grande dans notre province. M. Jacquet vient, lui aussi, de Paris.

Robert Couzinou, de son côté, est placé, par la critique, parmi les sommités vocales et artistiques de l'heure. Le fait qu'il est premier baryton de l'Opéra est d'ailleurs la meilleure garantie de sa valeur.

Que les amateurs de l'art se rendent en foule à la salle des Arts ce soir. Ils ne reviendront pas déçus, nous ne craignons point de l'affirmer. Les billets se vendent à des prix très abordables.



Le Conseil 530 des Chevaliers de Colomb, Sherbrooke, prie ses membres, ainsi que leur famille, de ne pas oublier la grande réception de demain soir, le 31 octobre, à ses salles, 25 rue Gordon.

Programme: Euchre, Bridge, Cinq-Cents. Nombreux et riches cadeaux. Concert musical par les "Harmony Entertainers", de Boston, Mass. Réveillon. Venez passer une agréable soirée.

PARTIE DE CARTES

Une partie de cartes avec réveil, organisée par les dames de la paroisse Ste-Thérèse, au bénéfice de l'église Ste-Thérèse d'Avila, aura lieu jeudi, le 8 novembre, dans l'édifice Charest, 289, rue King-Ouest.

— Pour impressions de toutes lettres, adressez-vous à LA TRIBUNE. Oufrage garanti.

mière propriété, d'une valeur de \$5000.00 était assurée. L'autre ne l'était point, non plus que la marchandise.

La population mérite des félicitations pour l'empressement qu'elle a mis à se rendre à l'appel et pour le travail efficace qu'elle a accompli, surtout pendant le dernier incendie. Seul M. Degrandpré, boulanger à l'emploi de M. Groudin, a été blessé légèrement à une main.

RETRAITE FERMEE POUR LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Il y aura, à la Villa St-Alphonse, une retraite fermée pour les voyageurs de commerce, qui commenceront mercredi soir, le 31 octobre, pour se terminer dimanche matin, le 4 novembre.

Comme le jeudi est La Toussaint, fête d'obligation, vendredi, le Jour des Morts, les voyageurs ne se trouveront à perdre pratiquement qu'une demi-journée.

C'est la une excellente occasion. Les voyageurs et les hommes d'affaires qui désirent faire cette retraite fermée, feront bien de se faire réserver une chambre, en s'adressant à Arthur Genest, chef de Groupe, 17, avenue Laurier. Tel: 121.

UN LEGER MIEUX

D'après les dernières informations, M. D. O. E. Denault, de la rue Gordon, qui a été frappé de paralysie, a sa résidence, samedi, avait pris un léger mieux, ce matin, mais était encore dans un état critique.

JOUR DU POISSON, DEMAIN

Les ménagères n'oublieront pas que demain est le jour national du poisson et, en conséquence, à plus d'un repas elles serviront au moins un mets de poisson. Ce sera la contribuer grandement à encourager une de nos industries nationales les plus importantes.

UNE ECOLE EST FERMEE

(De notre correspondant)
ST-GERARD, 30. — Les deux classes de l'école du village ont été fermées, hier matin, pour cause de maladie contagieuse dans le village. On regrette qu'on n'ait pas fermé ces classes avant et, ainsi, qu'on ait laissé la maladie se propager.

DE BELLES NOCES D'ARGENT A BURY

M. et Mme Alfred Brouillette célèbrent avec éclat le 25ème anniversaire de leur mariage.

BURY, 29. — Dimanche soir dernier, M. Alfred Brouillette, marchand-tailleur de notre localité, et Mme Brouillette, invitaient leurs parents à venir célébrer avec eux le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. Tous répondirent avec empressement et furent heureux de venir leur apporter ce témoignage de haut estime et de profond attachement. Ce fut une fête des plus joyeuses et vraiment digne de la famille.

Dans l'après-midi, on commença par s'égayer au son de la musique et avec des chants accompagnés par Mme C. Brouillette, puis vint le souper. M. C. Brouillette, au nom de la famille, présenta une jolie adresse, fit des vœux de bonheur et donna, comme gage d'estime, une bourse bien garnie et plusieurs autres riches cadeaux aux jubilaires. Puis chacun y alla de son mot.

Comme dans la famille Brouillette, on apprécie toujours une partie de cartes, surtout le "Cinq-Cents", les tables furent dressées et chacun eut sa chance. Les heureux gagnants des prix furent: prix des Dames, un plateau à bonbons, gagné par Mme Nap. Brouillette; prix des Messieurs, boutons à manchettes, gagné par M. Ernest Brouillette. Prix de consolation: Dames, Mme Willie Courtémarche; Messieurs, M. Alf. Brouillette.

Une soirée si bien commencée ne put que continuer avec le même entrain, dans le plaisir, la gaîté jusqu'à une heure tardive, alors qu'il fallut se séparer, emportant le meilleur souvenir de cette fête.

Ont pris part au banquet: M. et Mme Alfred Brouillette, leurs enfants: René, bijoutier à Cookshire, Hervé et le petit Maurice, M. le curé Desautels, M. et Mme Napoléon Brouillette, de Montréal, M. George Brouillette, de Magog, M. et Mme Benjamin Focault, de Coaticook, M. et Mme Willie Brouillette, de Cookshire, M. et Mme Arthur Savaria, de

UNE BELLE FETE, DIMANCHE, A ST-VALERE DE BULSTROUD

(De notre correspondant)
ST-VALERE, 30. — Dimanche dernier, sur l'invitation de M. Thomas Thibault, maire de St-Valère, M. l'abbé T. Melancon a procédé à la bénédiction des travaux de la route régionale St-Valère-St-Angèle, dans la paroisse de St-Valère.

Après la bénédiction, une adresse a été lue à l'hon. J. E. Perrault, ministre de la Colonisation, par M. Joseph Trudel, secrétaire-trésorier du conseil. L'hon. Perrault a fait un discours approprié à la circonstance puis ont parlé, M. le curé, l'hon. Paul Turgeon, conseiller législatif, et le Dr Brouin, maire de St-Valère, et une série de discours a été terminée par M. Thibault, maire.

Il y avait une grande foule à cette cérémonie dont plusieurs des paroisses environnantes. La cérémonie a eu lieu chez M. William Lavigne.

M. WEINSTEIN

Le seul magasin de meubles où l'on vend, achète et échange des meubles neufs et d'occasion.

21, RUE ALEXANDRE, Sherbrooke, Qué.

Pour la Toux

Ce n'est pas tout de calmer l'irritation et d'arrêter la toux, il faut aussi fortifier le système et le rendre capable de rejeter le rhume. Le Sirop Mathieu, de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue, est un tonique effectif réunissant les propriétés du goudron, ainsi que les qualités fortifiantes de l'Extrait de Foie de Morue, et d'autres médicaments précieux. Quelque soit la gravité de la toux, on en obtient presque toujours un soulagement immédiat.

La vente immense du Sirop Mathieu est preuve de son mérite.

SIROP DE GOUDRON ET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE Mathieu
ARRÊTE LA TOUX

En vente partout, gros magasins.
CIE J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE, P.Q.
Pour un rhume fréquent, en recommandant le Sirop Mathieu, on recommande les Poudres Nourissantes avec le Sirop. Elles calment le larynx et arrêtent les quintes de toux des vieillards et des enfants. Les ventes portent, 25 cts la boîte, 2.00.

Avez-vous Vu ?

De très grandes améliorations se sont effectuées dans la fabrication du pain, durant ces dernières vingt années. Notre boulangerie est équipée avec les machineries les plus modernes et les meilleures.

Venez et amenez vos amis.

JEUDI LE 1er NOVEMBRE
L'après-midi et le soir.

ALLATT
Spécialiste en pain de haute qualité.
16-20 CHEMIN BROMPTON, SHERBROOKE.

LA TRIBUNE

Membre de "L'Association des Journaux de la Province"

—ÉDITEUR PAU—

La Compagnie de Publication La "Tribune" Ltée.

14, Rue Wellington-Sud

Sherbrooke, P. Q.

C.-A. ROBIDOUX, Directeur-Gérant.

Obtiendront-ils justice?

La question d'un nouvel embargo sur le bétail canadien est à l'ordre du jour. Encore une fois, cette grave question qui a fourni le thème à d'innombrables conférences et pourparlers revient sur le tapis. Les éleveurs canadiens s'inquiètent avec raison du sort qui leur est réservé. L'injustice dont ils ont été victimes durant de longues années et qui, pour un temps, a semblé disparaître, va-t-elle renaître sous la forme d'un nouvel embargo, ou les éleveurs canadiens se verront-ils imposer par l'Angleterre des règlements tellement sévères qu'il deviendra impossible pour eux d'exporter au-delà des mers leurs bestiaux? Tel est le sombre point d'interrogation qui se présente aujourd'hui aux éleveurs de bestiaux canadiens.

Un grand marché à bestiaux s'offre au Canada au-delà des mers. Le Canada va-t-il le perdre ou s'en emparer pour de bon? Nul n'ignore que le succès de l'élevage dans notre pays dépend et dépendra toujours de l'importance et de la variété de notre commerce d'exportation. Nous ne pouvons nous en passer, nous-mêmes tout ce que nous produisons, et nous n'avons pas du reste le moyen, si nous voulons acheter à l'étranger les choses dont nous avons besoin et que

nous ne pouvons trouver chez nous, il faut que nous puissions vendre à l'étranger. Il n'existe qu'un moyen de redresser la balance de nos importations et de nos exportations, c'est de développer rapidement la production et l'exportation des produits de notre sol.

Mais quand même tous nos cultivateurs et tous nos éleveurs seraient imbus de cette grande vérité; quand même ils seraient prêts à redoubler d'activité, chacun dans leur domaine respectif, à quoi aboutira ce courage, cette activité et cette initiative, si les pays étrangers doivent leur fermer partiellement ou même totalement leurs marchés? Pour produire beaucoup, il faut être en état d'exporter le surplus de ce que l'on produit. Sans quoi c'est la faillite. Cela dans le domaine de l'élevage comme dans tout autre domaine.

Une conférence économique est commencée à Londres au cours de laquelle on étudiera ce grave problème. Il faut espérer qu'une entente marquera la fin de cette controverse au sujet du bétail canadien, et que, bientôt, nos éleveurs pourront, sans avoir à faire face à toutes sortes de restrictions, vendre sur les marchés de la Grande-Bretagne les animaux qu'ils élèvent avec précaution et succès.

Valeurs canadiennes d'abord

Un confrère écrivait, il y a quelque temps: "Un offre de plus en plus au public canadien des valeurs des États-Unis. Ces valeurs, comme celles de tous les pays, peuvent être excellentes, bonnes, médiocres ou mauvaises. Nous n'avons pas l'intention de les analyser et de les classer. Nous voulons seulement rappeler à nos lecteurs que nous sommes emprunteurs et non prêteurs. Nous désirons surtout leur poser ces deux petites questions:

"Pourquoi les Américains, qui ont un excédent exportable de capitaux, laisseraient-ils sortir les bonnes valeurs de leur pays?"

"Et pourquoi les Canadiens placeraient-ils leur argent aux États-Unis, quand les Américains trouvent avantageux d'engager dans notre pays des sommes de plus en plus considérables?"

Ces deux questions auxquelles tous les hommes qui ont un peu le sens des affaires ont vite fait de répondre sont loin d'être déplacées. Elles sont, au contraire, parfaitement d'actualité.

Pourquoi, en effet, les Canadiens qui ont des capitaux à disposition, de l'argent à placer, feraient-ils la grimace sur les excellentes valeurs offertes de ce temps-ci sur le marché canadien pour investir ces capitaux, cet argent, dans des entreprises américaines ou autres qui n'offrent pas plus de garanties que les nôtres et parfois beaucoup moins? Agir ainsi serait pour le moins agir à l'aveugle et peut-être aussi de façon anti-patriotique. N'est-il pas bon de penser d'abord à son pays et de contribuer, quand on le peut, à sa prospérité?

Feuilles volantes

Demain est le jour national du poisson.

S. v. p., attention aux arêtes!

Le Temps est un voleur et un recéleur.

Il faut qu'une bouche soit ouverte ou fermée...

Il en coûte moins de répliquer que d'expliquer.

Aux dernières nouvelles, MM. Melgheux et Sauve étaient encore surpris.

Toute âme est une harpe sonore. Qui chante, qui pleure et adore.

Les beaux vers français

Livres prêtés

Lorsque tu me prêtas un livre
Je t'y retrouvais quelquefois
Car il nous faut toujours pour vivre
Abandonner de notre moi.

Car en lisant on abandonne
De ses pensées au creux des pages.
Ils en ressortent lorsque sonne
Le branle-bas de nos images.

Ils sortent des noirs caractères,
Touchent notre subconscient:
Ainsi j'expliquai ce mystère:
Ce que tu sentis, je le sens.

Le livre neuf est moins profond
Sous sa couverture nouvelle
Car le premier nous y laissons
La mystérieuse étincelle.

Lorsque je te revois ensuite
Dans tes gestes accoutumés
Je ne reconnais pas de suite
Le livre que tu m'as prêté.

Tu me sembles bien moins toi-même,
Du déjà vu, je ne sais quoi...
Et puis en serrant le problème
Je retrouve le livre en toi.

Roger de LEVAL.

Variétés

LE CORSET DE NOS AIEULES

En 1770, parut en Angleterre, un pamphlet qui résume toutes les raisons accumulées par les savants, les médecins, les philosophes, contre l'usage du corset. Ce livre porte un titre explicite: "Dégradation de l'espèce humaine par l'usage des corsets à baleines", ouvrage dans lequel on démontre que c'est aller contre les lois de la nature, augmenter la dépopulation et abâtardir pour ainsi dire l'homme que de le mettre à la torture des premiers instants de son existence, sous prétexte de le former.

Napoléon Ier était un ennemi farouche du corset qu'il qualifiait "d'assassin de la race humaine".

"Ce vêtement, d'une coquetterie de mauvais goût, écrit-il à son médecin Corvisart, ce vêtement qui meurtrit les femmes et maltraite leur progéniture, n'annonce des goûts frivoles et ne fait pressentir une décadence prochaine."

En Angleterre, le roi Édouard répétait souvent à ses familiers: "Il n'était point rare de trouver autrefois à la Cour, des Vénus et des Déeses; aujourd'hui, grâce à la mode du corset, on n'y rencontre plus que des mannequins."

Mais la mode est une souveraine plus puissante que les Empereurs et les Rois; la mode du corset est née d'un caprice de l'homme-propre féminin. Comment ne serait-elle pas éternelle?

L'OPINION DES AUTRES

Les écoles sans Dieu

(La Patrie)

L'exclusion de l'enseignement religieux de nos écoles publiques est pleine de dangers. La situation qui en résulte mettra certainement en péril l'avenir de la religion dans le peuple et avec l'avenir de la religion celui de la nation elle-même. Telle est la formelle condamnation du système scolaire américain, prononcée ces jours derniers à Providence par un professeur de Yale, M. Luther A. Weigle. "Foyer d'irréligion et d'athéisme", c'est ainsi que le professeur a qualifié les écoles publiques.

Et celui qui s'exprime ainsi n'est point un catholique pour qui l'enseignement religieux est une nécessité absolue, ce n'est pas un rêveur ou un théoricien; c'est un professeur qui parle en toute connaissance de cause et qui peut juger par les jeunes gens qui fréquentent l'université où il enseigne, des fruits que donnent les écoles sans Dieu.

Une importante initiative

(Le Soleil)

Le gouvernement de Québec n'a jamais montré un zèle plus grand qu'à cette heure dans l'initiative destinée à développer nos abondantes richesses naturelles. Non seulement cette activité répond aux besoins d'un temps où il importe d'assurer du travail aux énergies inemployées de la province, mais elle est inspirée aussi par une saine pensée de transformer en capital et en bien-être les immenses ressources utilisables du domaine national.

C'est dans cette loable et patriotique intention que les gouvernements ont décidé, comme nous l'annonçons hier, d'affermir une vaste étendue de territoire forestier, situé sur la côte nord du Saint-Laurent, pour des fins précises d'exploitation industrielle et commerciale. A cette importante concession doivent s'attacher des conditions dont l'exécution augmentera notre capacité industrielle, aidera à fournir de l'emploi à la main-d'œuvre provinciale et à fixer chez nous ceux qui, faute d'un travail assez régulier ou rémunérateur, seraient tentés d'aller en chercher à l'étranger. C'est le début d'une politique nouvelle, éminemment intelligente et particulièrement adaptable aux exigences tant qu'aux opportunités des temps.

Pour la beauté de nos routes

(Le Canada)

Le ministre de la Voirie, qui a accompli si habilement sa tâche, espère que le gouvernement pourra, dans l'avenir, compter sur la coopération de tous, surtout des automobilistes, pour qu'ils suivent bien les lois.

L'honorable M. Perron a aussi l'intention de lancer une campagne pour indiquer les municipalités à planter des arbres le long des routes. C'est un projet qui mérite le plus grand encouragement et dont la mise en pratique ferait la richesse et la réputation de notre province.

Nos routes sont magnifiques, elles sillonnent des régions pittoresques et, si elles étaient bordées d'arbres, elles feraient la joie des touristes qui nous viendraient en plus grand nombre encore.

Comme on le voit, le programme du gouvernement, qui a déjà construit 6,000 milles de routes modernes, est considérable et il faut reconnaître que cette politique, qui a déjà fait notre prospérité, ajoutera encore à notre progrès et à notre développement.

Fondation opportune

(La Presse)

L'organisation de la nouvelle "Ligue de protection de la province de Québec", sur le plan des "Safety League" telles qu'elles existent aux États-Unis et dans certaines parties du Canada, est en très bonne voie. Déjà un comité de citoyens s'est occupé de former l'exécutif de l'association, de définir les buts et d'élaborer les règlements.

La ligue se propose de travailler à la protection du public, particulièrement des enfants, contre les accidents de la rue. Elle s'occupera également de diminuer le nombre des accidents dans les usines, les manufactures, les entrepôts, les magasins. Elle coopérera avec les sociétés qui valent à la

protection des personnes et des propriétés contre les incendies. Elle entend, pour arriver à ses fins, créer des succursales dans les principaux centres de la province et, par l'intermédiaire de ces établissements régionaux, mener une campagne d'éducation afin de rendre nos populations plus prudentes.

On le voit, le programme que la Ligue s'est tracé demande beaucoup de dévouement et de persévérance. Nul doute que les citoyens qui ont spontanément assumé la lourde tâche de l'exécuter ne manquent ni de l'une ni de l'autre de ces deux qualités. Mais on comprend que, pour réussir, leur initiative a besoin d'être secondée par la bonne volonté populaire. Si le public ne veut pas se mettre résolument à l'œuvre lui-même pour mieux se protéger contre les multiples dangers d'accidents auxquels il est exposé tout le long du jour, nulle organisation, si parfaite soit-elle, ne peut se flatter de le faire pour lui.

La voix du pays

Nous voilà donc revenus à l'heure normale.

Personnellement, je crois vous avoir expliqué autrefois comment et pourquoi je n'étais pas partisan de l'heure d'été; mais je n'ai jamais considéré que les destinées de la France fussent en question pour soixante minutes de plus ou de moins.

Aussi, soulagé-je ardemment que nous ne recommencions pas tous les six mois, avec tant de véhémence, à nous chamailler autour d'un cadran; nous avons bien assez de sujets de dispute!

Quand je pense qu'il y a d'honnêtes citoyens français, des hommes d'ordre, des hommes raisonnables et pondérés, qui, dans telle ou telle élection partielle, n'hésitent pas à voter pour le candidat communiste, en manière de protestation contre l'heure nouvelle!

Je n'exagère pas. Mon ami Marcel Hulin me communique une lettre, extraite du volumineux courrier que lui vaut chaque jour son intéressante enquête sur l'orientation actuelle et future de notre politique, et sur l'action de M. Poincaré.

Que dit cette lettre?

"Oui, j'approuve entièrement la politique extérieure de M. Poincaré; j'approuve presque aussi complètement sa politique intérieure. Néanmoins, je ne vous cacherais pas que je viens de voter contre son candidat, parce que despotiquement, malgré la Chambre et le Sénat qu'il a violés, malgré les électeurs qu'il n'a pas osé consulter dans un référendum, Poincaré nous a imposé l'heure d'été. Victime et adversaire de l'heure d'été, j'ai voté contre le despotisme horaire du premier ministre."

J'avoue que, bien qu'adversaire moi aussi de l'heure d'été, sinon sa victime, de telles manifestations me laissent confondu.

Ainsi l'occupation de la Ruhr, les réparations, l'équilibre budgétaire, la situation économique, le programme financier, les questions sociales, tout cela passe au second plan: France d'abord! Non! l'heure, d'abord!

Marcel Hulin a intitulé son enquête: "La Voix du Pays."

La voix du pays ne sera-t-elle jamais autre chose qu'un écho criard de nos petites rancunes, de nos querelles et de nos recriminations personnelles? La voix du pays: le tic-tac de nos montres, ou tout au plus la sonnerie du clocher.

FRANC-NOHAIN.

LA PREMIÈRE PAROISSE CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ONTARIO

Dès le commencement du dix-neuvième siècle, Toronto comptait quelques familles canadiennes-françaises. Mais c'est après la nomination de Mgr de Charbonnel à l'évêché de Toronto, en 1850, que les Canadiens-français s'établirent surtout dans cette ville. Lorsque le Parlement siègeait alternativement à Québec et à Toronto, plusieurs Canadiens-français, employés civils et autres, choisirent Toronto comme lieu de leur résidence.

En 1851, les Canadiens-français de Toronto célébrèrent la fête nationale avec pompe. Le matin, une grande messe fut chantée dans la cathédrale et, le soir, un banquet réunit tous nos compatriotes.

En 1852, Toronto comptait une population canadienne-française de 467 âmes.

La "Minerve" du 30 juin 1858 contient un compte rendu très enthousiaste de la fête nationale des Canadiens-français célébrée à Toronto, le 24 juin précédent. Mais cette fête avait été surtout organisée par les députés appelés à Toronto par leurs devoirs politiques.

Il devait s'écouler plusieurs années avant que les Canadiens-français de Toronto eussent une paroisse à eux. En 1887, une retraite fut prêchée à Toronto par un Père Rédemptoriste, pour les catholiques de langue française. Cette retraite fut le premier pas vers la fondation d'une paroisse canadienne-française puisqu'elle permit à nos compatriotes de se compter, de s'entendre et de s'unir.

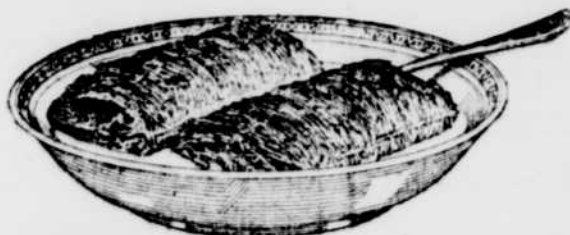
Les Canadiens-français étaient alors au nombre de 1200 à Toronto. Ils prirent la résolution de s'organiser en paroisse et d'avoir pour eux seuls une église où ils pourraient se réunir tous ensemble, comme une seule et grande famille, et où ils auraient l'avantage d'avoir un curé de leur nationalité. On forma un comité qui fut chargé de rencontrer Mgr Lynch, alors évêque de Toronto, afin de s'entendre avec lui. Mgr Lynch posa un assez grand nombre de conditions qui furent toutes acceptées par les membres du comité. Le dépôt de \$2000 demandé par Mgr Lynch comme preuve de la bonne foi des Canadiens-français, fut souscrit en quelques heures.

Le comité fit immédiatement des démarches dans la province de Québec pour obtenir un prêtre. La tâche de diriger la nouvelle paroisse fut confiée à un jeune prêtre, originaire de Saint-Esprit, comté des Deux-Mon-

Aliments au lieu de Flanelle

Etes-vous prêt pour les temps froids? La chaleur du corps est donnée par les aliments nourrissants et faciles à digérer. Se recouvrir de flanelle ne pourra donner la chaleur au corps mal nourri. Le biscuit Shredded Wheat servi avec du lait chaud et un peu de crème donne de la chaleur et la force pour toutes sortes de températures, et il est aussi satisfaisant pour le goût et le dîner que pour le déjeuner. Il est tout cuit et prêt à manger. Il contient tout le son dont vous avez besoin pour stimuler l'action des intestins. Délicieux à n'importe quel repas avec des bananes tranchées ou d'autres fruits.

TRISCUIT



est le biscuit sec au Shredded Wheat — véritable rôtie de blé entier — se sert avec du beurre, du fromage mou, de la marmelade.

The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd.
Niagara Falls, Ontario.

Shredded Wheat

tagnes, M. l'abbé Philippe Lamarche. L'arrivée du nouveau pasteur à Toronto eut lieu le 24 juin 1887. Le dimanche suivant, 26 juin, la colonie canadienne-française était réunie dans la petite chapelle Saint-Vincent de Paul pour assister à la première messe célébrée spécialement pour elle.

Mais la population augmentant graduellement, on se trouva bientôt à l'étroit dans la chapelle Saint-Vincent de Paul. On songea à acquiescer un local spacieux. Les Canadiens-français jetèrent les yeux sur un vieux temple presbytérien, situé sur la rue King le patronage du Sacré-Cœur. Les citoyens de langue anglaise l'appellent la French Catholic Church. (1).

P. G. R.

(1) Waldo Guertin, "Le Droit", 6 mai 1916.

—En approfondissant les secrets de son propre esprit, chacun descend dans les secrets de tous les esprits. Plus avant il plonge en lui-même, plus la vérité qu'il y trouve est publique et universelle.

—La résignation consiste à mettre Dieu entre soi et la douleur.



Lit Simmons "Barnham". Illustration en vif acajou avec grilles intercalées.

Se fait également en noyer, Kynix et filins spéciaux. Toutes les largeurs régulières. Prix modérés.

Un sommeil régulier alimentait l'incroyable énergie personnelle de Roosevelt

A travers les activités multiples de sa carrière publique, la force et l'endurance de Théodore Roosevelt faisaient l'admiration de tous ceux qui le connaissaient.

vos habitudes de sommeil. Sont-elles pour ou contre vous?

Le Matelas Ostermoor

Prenez le temps d'aller chez votre marchand examiner le fameux matelas Ostermoor à \$30 — le dernier mot du confort et de l'économie au Canada depuis 30 ans. Comparez-le à votre propre matelas — ce SOIR. Étudiez tous les matelas, lits et sommiers Simmons — tous, excellentes valeurs à prix très modérés. Les matelas Simmons Red Label, Green Label, White Label coûtent moins cher, mais ils contiennent de bons matériaux LUXES et sanitaires.

Exigez l'étiquette Simmons.

Méfiez-vous des imitations.

SIMMONS

Matelas

LITS ET SOMMIERS

POUR BIEN DORMIR

CONCOURS
des
Perles "Blue-Bird"

Commencant Lundi
Pouvez-vous reconnaître une véritable perle d'une perle "Blue Bird" ?
Nous avons exposé dans notre magasin une boîte contenant 90 perles "Blue Bird" et une véritable perle orientale.
Venez, examinez-les et désignez la véritable perle — et gagnez un collier de perles "Blue Bird" gratuitement.
Voyez nos vitrines.

O.-J. GENDRON

Bijoutier

51, rue KING-OUEST
Sherbrooke, Qué.

Chronique Locale

—Halloween Danse, Lennoxville. 213-2-2.
—La vente d'abandon du commerce de marchandises pour hommes, chez Vineberg, bat son plein. Visitez ce magasin, vous y trouverez des achats irrésistibles. 196 J.N.O.
—Un piano à queue "Gourlay" a été choisi pour le concert Couzou de ce soir. Ce piano est fourni par la maison Arthur Blouin.
—Pianos automatiques et autres accordés avec soin, ajustés et réparés. Service prompt, prix raisonnables et ouvrage de première classe. Téléphone 14, H. C. Wilson and Sons Ltd. 183-M.Jno.

LE THE CROIX DE LORRAINE

Constitue un purgatif, apéritif, doux et sûr. Purement végétal, il agit doucement sans nuire à la constitution et sans déranger les occupations quotidiennes. Il produit sur l'intestin une dérivation très utilement employée dans les maux de tête, les affections d'estomac, les douleurs rhumatismales.

Lettre d'Alsace

Un oubli historique
Personne en France ne conteste la "légitimité" de la soi-disant "dette" française envers les Etats-Unis. C'est un phénomène d'autant plus remarquable, et, j'ose le dire, d'autant plus touchant que le bon sens et l'équité se rencontrent, même indépendamment des documents historiques qui définissent le caractère tout spécial des sommes prêtées par Washington à la France, pour démontrer l'absurdité d'une telle thèse. Le geste de l'Angleterre, en offrant à rembourser l'argent fourni par l'Amérique pour poursuivre la guerre, n'a fait évidemment que brouiller les cartes. Du reste, les multiples purement politiques de tant de générosité n'ont pas eu toutes les conséquences en ce qui concerne ses rapports avec les Etats-Unis, que la Grande-Bretagne avait certainement espérées.

Mais il se trouve que personne n'a l'air de se souvenir d'un fait capital qui, à mon avis, domine et devrait orienter tout le débat sur les dettes alliées envers les Etats-Unis. Que dis-je ! Le fait en question anéantit toutes raisons de discuter à ce sujet.
Voici, en effet, les parties essentielles des deux actes, l'un du 24 avril 1917, l'autre du 24 septembre 1917, autorisant les opérations en question :
"Dans le dessein de pourvoir plus efficacement à la sécurité et à la défense nationale comme aussi de poursuivre la guerre par l'ouverture de crédits aux Etats-Unis en faveur des gouvernements étrangers, le secrétaire du Trésor, avec l'approbation du Président, est autorisé par le présent acte, au nom des Etats-Unis, à acheter au pair les obligations que pourront émettre par la suite les gouvernements étrangers qui seront alors en guerre contre les ennemis des Etats-Unis..."

II
"Dans le dessein de pourvoir plus efficacement à la sécurité et à la défense nationale comme aussi de poursuivre la guerre, le secrétaire du Trésor, avec l'approbation du Président, est autorisé, au nom des Etats-Unis, à faire ouvrir des crédits aux Etats-Unis à tous les gouvernements étrangers qui seront alors en guerre contre les ennemis des Etats-Unis..."
Donc la solution qui consisterait à annuler les dettes de la France et de l'Angleterre envers les Etats-Unis ne serait pas seulement un geste de salubrité économique, gros des plus utiles conséquences, mais un acte de haute équité et, comme on a vu, des plus conformes avec l'esprit et même le texte de deux lois initiales d'extrême opportunité.
W. MORTON FULLERTON.
—(Le "Figaro").

J.C. McConnell Harold J. McConnell

McCONNELL'S

Optométristes et Opticiens

Consultants et Fabricants

54 RUE KING-OUEST

Sherbrooke, Qué.

Personnels

—M. Calixte Cormier, avocat, de Montréal, était en ville hier.
—Mme Thos Molyneux et son fils visitent des parents à Tonifolia.

—M. N. K. Lafamme, avocat, de Montréal, était en ville hier.
—Mlle Corinne Kirouac, du Mont Notre-Dame, a passé quelques jours chez ses parents à Johnville.

—M. le Dr J. E. Noël était, au cours de la semaine dernière, à Montréal.

—M. J. D. Dowling, du District Postal de North Bay, Ont., était à Sherbrooke dimanche dernier.

—M. Jos Lallier, de Coaticook, était de passage en ville au cours de la semaine dernière.

—Mme G. Blanchard, de la rue Peel, est revenue d'un voyage aux Etats-Unis.

—Miles Cabana, de la rue Melbourne, recevront, demain soir, les membres du "T. C. I."

—Miles Béatrice, Thérèse et Laurette Aubin, du Mont Notre-Dame, ont passé la fin de semaine à Newport, dans leur famille.

—Miles Emergentine et Rose-Anita Gagné ont passé la fin de semaine à Ascot, les hôtesse de leur mère, Mme Vital Gagné.

—Mme Victor Desève est de retour de Montréal où elle a passé une quinzaine, l'invitée de Mme Horace Laporte.

—M. Roger Dastous est parti pour St-Georges de Beauce où il occupe une position à la Banque de Commerce.

—Mlle Gertrude Desève, de St-Gabriel de Stratford, a passé quelques jours en ville, l'hôte de M. et Mme Victor Desève.

—Miles Ephigénie, Florange et Etienne Boulay, du Mont Notre-Dame, ont passé les vacances d'automne dans leur famille, à Berlin, N. H.

—Mlle Ave Walsh est de retour d'un voyage de deux semaines à New-York. Miles Gertrude et Eileen Griffith qui l'accompagnaient, ont passé la fin de semaine à Montréal.

—Samedi après-midi les Dames de l'Eglise St-Patrice donneront une partie de cartes au sous-sol de l'église. Le Bridge et le Cinq-Cents furent joués à dix-sept tables. Mmes McManamy et Powers étaient les organisatrices du bridge, et Mmes Hansford et Vallée, du Cinq-Cents. Les gagnants des prix du bridge furent Mmes H. Hebert, J. O. Mignault et D. A. McManamy, et ceux du cinq-cents, Mmes P. Girard, G. Marcell et C. Kinkead. La salle était joliment décorée aux couleurs "halloween" et la table à thé de chrysanthème et lanternes japonaises. Mmes Eugène Olivier et M. R. O'Donnell servaient le thé assistées des dames organisatrices.

WATERVILLE

—Le représentant de la Maison Lebel, de Montréal, était ici, mardi.

—M. et Mme Alphonse Milette, son fils M. Romeo, de Windsor-Mills, Dr W. Lamy et sa fille Hélène, de Sherbrooke, rendaient visite à M. le curé, mardi.

—Mme Emmanuel Leclair est allée à Sherbrooke, lundi.

—M. Emmanuel Leclair vendra tous ses animaux à l'encan lundi.

—M. et Mme Alfred Lamadeleine font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui reçut au baptême le nom de Anne-Marie. M. et Mme Joseph Dufresne, grands-parents de l'enfant, étaient parrain et marraine. Mme Dufresne portait l'enfant au baptême.

—M. et Mme Joseph Dufresne, de St-Anne de Stukely, visitèrent leur fille, Mme Alfred Lamadeleine, lundi.

—M. le curé est allé à Sherbrooke, vendredi, pour affaires.

—Mme Ernest Gervais, de Ste-Edwige, passe quelques jours chez son beau-frère, M. Roch Gervais.

—M. et Mme Wilfrid Lemay et leur bébé Guy, sont allés à Sherbrooke, dimanche.

—M. et Mme Bernabé Boutin et leurs enfants, Philippe et Marie-Ange, de Barford, visitèrent Mme Joseph Lessard, mère de Mme Boutin, mardi et mercredi.

—M. Kaine, de Montréal, était ici, cette semaine.

—M. l'inspecteur visitera les écoles, de Waterville, lundi et mardi.

WOBURN

—M. et Mme Gédion Lavigne, ainsi que leur fils, Odilon, se rendaient à St-Alphonse, Stornoway, cette semaine, en visite chez M. Joseph Gagnon, leur parents.

—Mlle Ophélie Lavigne en visite à Spaulding, ces jours derniers, chez M. Archelais Gagnon.

—M. Louis Fortier et sa fille, Mlle Alice, en visite à Stornoway, cette semaine.

—M. Alyre Morin, du Lac Frontière, en visite chez des parents, dimanche.

—M. Louis Roy a acheté la maison de M. Joseph Sacquet.

—Le Révérend Père Joachim, de Sherbrooke, en visite au presbytère, ces jours-ci.

—M. Joseph Gosselin, de St-Ephrem, a été appelé auprès de son fils Ernest, revenu des chantiers de Jackman, dangereusement malade depuis quelques jours. On désespère de le sauver. Le médecin et le prêtre ont été appelés d'urgence auprès de ce jeune homme malade.

—Mme G. Lavigne, malade depuis quelques mois, ne prend pas de mieux.

MERE D'UNE
NOMBREUSE FAMILLERecommande aux autres mères
le Composé Végétal de
Lydia E. Pinkham.

Hemford, N.E. — "Mère de quatre enfants, après la naissance de mon dernier enfant, j'étais si faible que je ne pouvais pas travailler. Une amie me conseilla de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Depuis, je suis plus forte et n'ai plus de douleurs dans le dos. Je dis à mes amies qui souffrent de faiblesse féminine, de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, car je crois que c'est le meilleur remède sur le marché. Vous pouvez publier ma lettre." — Madame George I. Crouse, Hemford N.E.

Mon premier enfant.
Glen Allen, Alabama. — "Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait un grand bien pour mes douleurs au bas ventre, dont je souffrais depuis près de quatre ans, après la naissance de mon premier enfant. Une voisine me recommanda le Composé Végétal, après avoir pris des remèdes de médecins sans effet. Je n'ai plus de douleurs et je suis plus forte. Je le recommande et vous permet de publier ma lettre-témoignage." — Mme Ida Rye, Glen Allen, Alabama.
Femmes qui souffrez, écrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cambridge, Ont., pour avoir un exemplaire gratuit du Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham sur les "Maladies Particulières de la Femme".

OEUVRES SOCIALES
ET FEMMINES

Les Employées de "Walter Blue & Co"

Mercredi soir, le 31, à sept heures et trois quarts, aura lieu dans la salle de la Fédération, l'assemblée générale mensuelle des membres de la section: Les Ouvrières en Confection (Walter Blue & Co.) de l'Association Professionnelle des Employées de Manufacture.
Après l'assemblée, M. l'aumônier-directeur de l'Association parlera de l'épargne et fera voir ensuite au moyen de projections lumineuses quelques costumes suisses portés autrefois par les hommes et les femmes de ce pays. Ces costumes sont d'un pittoresque peu ordinaire pour ne pas dire assez ridicule. Ils produisent exactement le même effet que produisent dans vingt-cinq ans, ceux décrits actuellement dans les cahiers de mode.

Cours ménagers
A cause de la Fête de la Toussaint, cette semaine, le cours ménager de jeudi soir est remis à samedi soir. Prière aux membres des sections: "Patron" et "Connecticut" de l'A. P. E. M. d'en prendre note.

Partie de cartes
Les membres de l'Association Professionnelle des Employées de Bureau et de Téléphone sont à l'organisation d'une grande et belle partie de cartes qui aura lieu, le mercredi, 7 novembre, à huit heures du soir, dans la salle de la Fédération. Tous ceux et celles qui désirent y prendre part doivent s'inscrire de retenir leur carte d'admission, car il n'y a pas de doute que ces cartes vont être enlevées très rapidement. Les membres de l'Association sont chargés de les vendre. Il y aura de beaux prix.

LE PREMIER ETABLISSEMENT
DE L'INSTITUT DES SOEURS DE
ST-FRANÇOIS D'ASSISE AU CANADA

La Congrégation ou Institut des Soeurs de Saint-François d'Assise est d'origine Française.

C'est à Lyon, en 1813, que fut fondé l'Institut des Soeurs de Saint-François d'Assise par Mlle Rollet.

Le 5 avril 1891, sur les instances du cardinal-archevêque de Lyon, le pape Léon XIII accorda à l'Institut un bref laudatif.

Quelques années plus tard, le 6 juin 1898, l'Institut des Soeurs de Saint-François d'Assise était définitivement approuvé par le Saint-Siège, comme congrégation à vœux simples.

La première fondation canadienne remonte à l'année 1904. Le 10 octobre 1904, quatre Soeurs de Saint-François d'Assise installèrent la maison-mère de Lyon pour venir fonder un hôpital à Saint-François de la Beauce.

M. Bigrin, archevêque de Québec, les reçut paternellement, et le 29 octobre 1904, daigna écrire à leur supérieure:

"Vous êtes les bienvenues dans mon diocèse; vous allez débiter dans la pauvreté française, mais la sympathie de la population, le bon Dieu et le temps vous donneront le bonheur qu'il ne vous est plus permis de goûter dans votre vieille France."

Ces paroles se sont réalisées. L'Institut des Soeurs de Saint-François d'Assise s'est établi avec succès dans plusieurs paroisses du diocèse de Québec. Il compte des établissements à l'Enfant-Jésus, à Saint-Prospère, à Saint-Pamphile, à Sainte-Martine de Courcelles, etc., etc.

Les Soeurs de Saint-François d'Assise ont ouvert au Domaine Lairet, dans la cité de Québec, un hôpital qui a tout de suite gagné les sympathies du public. L'hôpital Saint-François d'Assise est une installation qui ne cède en rien aux institutions analogues de Québec et de Montréal.

P. G. R.

—L'avare est aussi esclave que le nègre employé aux mines; toutes la différence entre eux, c'est que l'un détient l'or et l'autre l'enterre.

—Pour vos cartes de visite, demandez-les aux nouvelles. Adressez-vous à LA TRIBUNE.

SPORT

DEFI ACCEPTE

Roméo L'Heureux, de cette ville, vient d'accepter le défi lancé par Kid Denault, récemment pour un combat de boxe dont le résultat serait le championnat poids-coq du Canada. Denault est prêt de répondre par voie de La Tribune.

LE "BLUENOSE" GAGNE
PAR PLUS D'UNE MINUTE

HALIFAX, 30 — La goélette "Bluenose", représentant le Canada contre les Etats-Unis dans la course annuelle pour le championnat international des bateaux de pêche, a gagné la première épreuve hier finissant en avant du "Columbia", par un peu moins de deux minutes. Le "Bluenose" a franchi la ligne d'arrivée à 1:45:42 p. m. tandis que le "Columbia" est arrivé à 1:45:02 p. m.

La première épreuve a été excessivement contestée, et parvenu à Chubucto, la victoire du "Bluenose" paraissait assurée par un peu plus d'une minute. La goélette canadienne était alors en avant par deux cents verges environ et elle filait à une allure très rapide.

A la troisième et avant-dernière marque, le "Columbia" et le "Bluenose" passèrent à la même heure, à 12:03:30 p. m. A la deuxième marque, le "Bluenose" passa à 10:06:43 et le "Columbia" à 10:09 a. m. A la première bouée, le "Bluenose" passa à 9:35:30 a. m. et le "Columbia" à 9:35:46 a. m.

LE RUGBY AUX ETATS-UNIS

Princeton 3, Marine 3.
Dartmouth 16, Harvard 0.
Yale 21, Brown 9.
Penn State 13, West Virginia 13.
Pennsylvania 24, Centre 6.
New-York U., 21, Rhode Island 5.
Williams 10, Columbia 6.
Rutgers 6, Lafayette 6.
Armée 73, Lebanon Valley 0.
Syracuse 44, Springfield 0.
Carnegie Tech 7, Pittsburg 2.
Colgate 27, Ohio Wesleyan 0.
Colby 7, Maine 0.
Oberlin 14, Amherst 7.
Tufts 6, Middlebury 3.
Rates 12, Bowdoin 7.
Vermont 28, New-Hampshire 7.
Holy Cross 13, Union, de Boston 0.
Marquette 7, Collège de Boston 6.
Third Army C. 14, Georgetown 7.
Minnesota 0, Wisconsin 0.
Iowa 20, Ohio State 0.
Illinois 29, Northwestern 0.
Michigan 37, Michigan Aggies 0.
North-Dame 35, Georgia Tech 7.
Wash & Jeff 6, Union, de Detroit 0.
Butler 2, Wabash 0.
West, Virginia West 14, Carrol 0.

COURSES A QUEBEC

QUEBEC, 30 — Résultat des courses qui ont eu lieu hier au terrain de l'exposition:
Free for all: 2 1 1 1
J. O. T. (Potvin) 1 2 3 1
Flaxie the Great (Bélanger) 1 2 3 1
Judge Ormonde (Belleville) 3 3 2 3
The Savoy (Marois) 4 4 4 4
Temps: 2:16, 2:14 3-4, 2:17 1-4, 2:16.
Course Classifiée:
Montalvo (Jones) 1 2 1 1
Miss Beaven (Lortie) 3 1 2 3
Mastel Lou (Bélanger) 2 3 3 3
Alvin C. (Marois) 4 4 4 4
Temps: 2:22 1-4, 2:21, 2:21 1-4, 2:24 1-4.

ECHOS SPORTIFS

L'Union Internationale des patineurs d'Amérique a choisi les patineurs qui représenteront les Etats-Unis en février, à Chamonix, lors des Jeux Olympiques. Ce sont Charles Jutra (Jewtraw), Harry Kaskew, de Chicago, et William Steinmetz, aussi de Chicago.

Dans un combat de boxe disputé en Australie, l'un des combattants, du nom de Jack Dunstan, est mort à l'hôpital après avoir été mis hors de combat à la dixième ronde.

Tommy Reece de la C. P. R. A. A., a gagné la course de 8 milles, disputée samedi, sous les auspices de cette organisation. Fabre a fini deuxième, Ladrière, troisième, Gillespie, quatrième et O'Donnell, cinquième. La course a réuni 15 partants. Temps du vainqueur, 45 minutes et 3-5 de seconde.

Phil Granville, de Hamilton, Ont., a gagné la marche de sept milles, disputée à New-York, pour le championnat des Etats-Unis. Granville a battu un lot de bons adversaires parmi lesquels Bill Plant, l'ancien champion.

Lou Bogash, qui s'est battu, lundi dernier avec Harry Greb, est en visite à Montréal et cherche à arranger un match avec Mike McTigue.

Deux chevaux trotteurs, Joséphine Sharpe, 2:16 et Lurline Dingan, 2:11 1-4, de Belfast, Maine, ont été brûlés à mort lors de l'incendie de la ferme de Ernest Piper. Les chevaux valaient plus de \$10,000.

Frank Chance, gérant du club Boston, de la Ligue Américaine, la saison dernière, remplacera Kid Gleason comme gérant des White Sox, de Chicago.

SANTAL MIDY
Soulage promptement les douleurs de la vessie et des urines.
Les Capsules MIDY sont le seul remède efficace pour guérir les infections des voies urinaires et de l'urètre.

LES QUESTIONS
OUVRIERES

Un mouvement général de baisse des prix de gros se fait sentir, à l'heure actuelle, dans la plupart des pays. Ce mouvement intéresse non seulement l'Europe, mais aussi l'Amérique et des pays encore plus éloignés. C'est ainsi que, d'après les données publiées dans le numéro d'octobre 1923 de la Revue internationale du Travail, on constate que les prix de gros ont baissé dans les pays suivants: Afrique du Sud, Autriche, Canada, Egypte, Etats-Unis, Inde, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Tchecoslovaquie. Les prix ont augmenté, dans une légère mesure, en Australie, en Belgique et en Nouvelle-Zélande; par contre la hausse est considérable en Allemagne et en Pologne.

En Allemagne, pendant le mois d'août, le niveau de gros s'est élevé dans le rapport de 10 à 1, tandis que le coût de la vie augmentait dans le rapport de 16 à 1. Si l'on compare, en ce qui concerne le mouvement des prix de gros avec celui des prix de détail, on constate que ces derniers ont continué à suivre les prix de gros, mais seulement après un certain temps. Au début de 1923, cet intervalle était d'environ 7 semaines, mais la hausse des prix de gros est devenue plus rapide, cette période n'est plus que d'environ 1 semaine.

En dehors des fluctuations des prix de détail constatées en Allemagne, aucun changement marqué ne s'est fait sentir, en ce qui concerne ces prix, dans les autres pays. La tendance à la baisse des prix de gros n'a pas encore eu de répercussion sur les prix de détail; l'Autriche est le seul pays où ceux-ci accusent nettement une diminution.

En Grande-Bretagne, alors que l'on avait constaté une baisse ininterrompue depuis 12 mois, on a noté pour la première fois, en août et en septembre, un relèvement du coût de la vie, qui provient de la hausse des prix du lait et de ses dérivés.

(Communication du Bureau international du Travail).

FAIBLE OU BIEN PORTANT

L'enfant a besoin de soins alimentaires pour son parfait développement. En tout temps, la FARINE RENAUX donne aux enfants en croissance le concours de son phosphate de chaux assimilable, et de tous les éléments nutritifs du sang et des muscles. La FARINE RENAUX forme les os et les dents des tout petits.

Le Thé Vert

—est garanti ce qu'il y a de meilleur et de plus pur quand il porte le nom de

"SALADA"

Fameux pour sa saveur—essayez-en un échantillon.

"Le Foyer de la Bonne
Musique"
Etabli en 1863

Un Piano cet Automne ?

Nous offrons en vente un choix considérable de pianos bien connus tels que STEINWAY, HEINTZMAN and Co., WILSON et WEBER.

Les prix sont très modérés, et nous accorderons des termes de paiements pour vous convenir. Catalogues et prix envoyés à n'importe quelle adresse.

H. C. WILSON & SONS, LIMITED

37-41, rue Wellington-Nord,

Sherbrooke, Qué.

GRATIS
Cette Semaine
à votre Pharmacie
PRESENTEZ LE COUPON

de la nature dans la bouche. Chaque usage de Pepsodent leur donne un énorme pouvoir.



Faites-le Ce Soir

Commencez cet agréable essai.
Combattez la pellicule malpropre.

Votre pharmacien a ces tubes d'essai cette semaine. Procurez-vous-en un et surveillez les résultats.

Les personnes particulières, et il y en a des millions, emploient maintenant une nouvelle méthode de nettoyer leurs dents. Elle leur donne des dents plus blanches, plus propres et plus saines, elle le fera pour vous. Essayez-la.

Tous doivent combattre la pellicule.

Toute personne qui désire des plus belles dents doit combattre la pellicule. La pellicule est une couche visqueuse que vous ressentez. Avec l'ancienne manière de brossage, il en reste beaucoup. Bientôt elle se décolore et ensuite forme des couches malpropre.

La pellicule retient aussi les parcelles de nourriture qui fermentent et forment des acides. Elle tient ces acides en contact avec les dents et cause ainsi leur carie. Des microbes y naissent par millions. Ces microbes avec la tartre sont la principale cause de la pyorrhée.

Avec les anciennes méthodes les

inconvenients dus à cette pellicule étaient presque universels.

La science dentaire a maintenant trouvé des moyens de combattre cette pellicule. L'une sert à la désagréger, et l'autre à l'enlever, et cela sans grattage dommageable.

Des expériences minutieuses ont prouvé l'efficacité de ces méthodes. Puis une nouvelle pâte dentifrice fut créée pour application journalière. Son nom est Pepsodent.

Maintenant, dans le monde entier cette pâte dentifrice apporte une nouvelle ère dentaire. Les gens soignés de quelques 50 nations l'emploient aujourd'hui.

Nombreux effets.

La Pepsodent multiplie aussi l'efficacité de la salive qui existe pour neutraliser les acides de la bouche. Elle augmente le digestif d'amidon dans la salive qui doit digérer les dépôts d'amidon.

Ce sont là les grands agents protecteurs des dents.

Protégez l'Email

Pepsodent désagrége la pellicule et l'enlève au moyen d'un agent plus doux que l'émulsi. N'employez jamais un anti-pellicule qui contienne des matières irritantes.

Fabriqué au Canada

Pepsodent
REG. TM
Le Nouveau Dentifrice du Jour

Une pâte à dents scientifique, d'après les recherches modernes. Recommandée maintenant par les principaux dentistes du monde entier.

"La Tribune", Sherbrooke, Qué. 1342 Can.

G'atis—Cette Semaine Seulement
Un Tube de 10 jours à votre pharmacie

Inscrivez vos nom et adresse, et présentez ce coupon cette semaine aux pharmacies désignées plus bas. On vous remettra un tube de 10 jours de Pepsodent.

Si vous demeurez en dehors de la ville, envoyez ce coupon par la poste à The Pepsodent Company, 191 George St., Toronto, Ont., et un tube vous sera envoyé par la poste.

Votre nom
Adresse

Présentez ce coupon à

W. H. GRIFFITH,

48 rue Wellington-Nord, Sherbrooke.

M. CHAGNON,

26 rue Wellington-Nord, Sherbrooke.

(Un tube seulement par famille)

VOTRE ENFANT EST-IL TROP MAIGRE ?

Les mères peuvent recueillir gratuitement des faits importants

Les enfants qui croissent devraient avoir un certain poids étalon. De façon générale, ils devraient peser autant de livres qu'ils mesurent de pouces jusqu'à l'âge d'environ six ans. Après cela, le poids de l'enfant devrait augmenter en proportion approximative de sa taille. Un tableau détaillé faisant voir le poids normal des enfants sera expédié gratuitement à toute mère qui écrira à la Father John's Medicine, Immeuble Leeming Miles, Montréal; en sollicitant ces renseignements. L'on fait cette offre afin que les mères puissent se rendre compte de la valeur du Father John's Medicine comme tonique reconstituant des chairs pour leurs enfants.

Des milliers de mères l'emploient régulièrement dans leurs maisons et constatent que leurs enfants gagnent du poids constamment tant qu'ils prennent de ce vieux remède de famille. Si votre enfant ne pèse pas le poids normal, il est sérieusement en danger. Ne courez pas de risques. Commencez immédiatement à lui faire prendre le Father John's Medicine.

Rappelez-vous qu'il n'offre aucun danger aux enfants, ne contenant pas d'alcool ni de drogues dangereuses. Ils possèdent une histoire faite de 68 années de succès.

UN JUGEMENT DU CONSEIL PRIVE

Concernant les taux de transport dans la Colombie-Anglaise. — La commission des chemins de fer.

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 30. — Le comité du conseil privé qui a étudié l'appel de la Colombie-Anglaise contre la décision de la commission des chemins de fer sur les taux de transport refuse de prendre partie contre la commission. Dans un jugement rendu samedi, il déclare que la commission des chemins de fer est un corps compétent pour prendre une décision en connaissance de cause, qu'il n'est pas désirable, à moins de circonstances extraordinaires, que le gouvernement fédéral intervienne sur cette question.

Il reconnaît toutefois que les taux de chemins de fer importants à la prospérité commerciale du pays en assurant l'échange des marchandises à un coût raisonnable et laisse entendre que la commission, à la première occasion favorable et lorsque les circonstances le permettront, s'efforcera autant que possible d'égaliser les taux entre les plaines et la côte du Pacifique.

GREVE EN IRLANDE

(Presse Canadienne)

DUBLIN, 30. — Une grande réunion ouvrière a eu lieu et elle a décidé de recourir à la grève pour assurer la libération des prisonniers politiques qui jurent volontairement. James Larkin, ancien chef ouvrier, était au nombre des orateurs.

"Réflexions d'un téléphone oisif"



"COMBIEN je sympathise avec quelques-uns des 'jeunes' qui sont au pensionnat, dont les parents ne songent même pas au plaisir qu'auraient ces enfants à leur parler par 'Longue Distance'.

L'appel par téléphone 'Longue Distance' des garçonnets et des fillettes qui sont au pensionnat, est une innovation et il est des gens qui sont plus lents que les autres à adopter les idées nouvelles.

Pourtant un appel de vive voix vaut cent messages écrits.

Si, comme moi, vous entendiez les exclamations joyeuses des fillettes et des garçonnets lorsqu'on les appelle par 'Longue Distance', vous sauriez combien ces enfants apprécient l'occasion de parler de vive voix avec ceux qu'ils aiment.

Il est bien plus facile pour eux de réagir contre un vilain rhume si maman ou papa les a encouragés par leurs bonnes paroles."



J.E. CHOQUETTE, Gérant

UN EXPOSE DE LA POLITIQUE DE LA FRANCE

M. Poincaré annonce que la France ne consentira jamais à la réduction des réparations allemandes. — Autres questions.

PARIS, 30. — M. Poincaré a prononcé, dimanche, un important discours à l'occasion de l'inauguration d'un monument aux morts à Sampigny. "Nous attendons des alliés, dit-il, qu'ils observent soit faite du traité qui prévoit qu'aucune remise de la dette ne doit être accordée sans l'assentiment de la part des créanciers de l'Allemagne. La France a été trop éprouvée pour adhérer à une réduction de l'indemnité de l'Allemagne qui a déjà bénéficié d'un rabais."

"La commission des réparations, avec le concours d'experts, peut examiner la solvabilité de l'Allemagne, réclamer un programme de restauration financière, arrêter un plan précis de réparations dans le cadre du traité, mais elle ne saurait être déchargée ou remplacée par un autre organisme."

"Nous n'oublierons jamais la part considérable que les alliés ont prise dans la victoire, mais nous ne voulons plus rester exposés à de nouvelles agressions. Les Franco-belges gardent les frontières dont le franchissement menacerait tous les alliés. Il y va du bien général des peuples et nous desservirions le monde entier si nous les abandonnions."

NON POSSUMUS

SAMPIGNY, France, 30. — Dans un discours prononcé, ici, le président du conseil, M. Poincaré a déclaré que la France refuserait de permettre que la commission des réparations soit déchargée de ses fonctions ou remplacée par un autre organisme. Il a fait savoir que la France ne pouvait consentir à une réduction de la créance de l'Allemagne.

Il a dit sa joie de voir un représentant du gouvernement américain siéger à une commission chargée par la commission des réparations pour examiner la solvabilité de l'Allemagne mais il a fait observer que tous les membres de cette commission devaient rentrer dans les bornes tracées par le traité de Versailles.

Le premier ministre, qui a prononcé un long discours au développement d'un monument aux morts du village où est située sa maison de campagne, a dit ce qui suit:

"Nous sommes constamment supérieurs de procéder à un nouvel examen de la solvabilité de l'Allemagne. Qu'est-ce que cela veut dire? Si cela veut dire que c'est un moyen détourné pour obtenir une diminution de la dette allemande, c'est une combinaison que nous sommes résolus à ne pas favoriser."

"Si cela veut dire un examen de ce que l'Allemagne peut payer demain et dans un avenir rapproché, rien n'est plus nécessaire que cet examen. La commission des réparations est chargée par le traité de cette tâche et il n'y a aucune raison de lui enlever l'une de ses plus importantes fonctions."

M. Poincaré dit que la commission est à l'abri des soupçons, qu'elle est compétente et impartiale, qu'elle est obligée à chaque occasion de donner à l'Allemagne toute liberté pour présenter ses observations.

"La commission a eu la bonne fortune", ajoute le président du conseil, "d'avoir à chaque réunion un représentant semi-officiel des Etats-Unis."

Coqueluche enrayée par Vicks

Une mère torontonienne dit que l'enfant a eu une éruption à l'opéré des merveilleux.

Le traitement direct rapide contre rhumes d'enfants et d'adultes également est une application directe sur la gorge et la poitrine au moment du coucher.

Nous ne pouvons pas dire qu'il absorbe complètement par la peau, mais ses vapeurs apaisantes de camphre, de menthol, d'eucalyptus, de térébenthine, etc., sont aspirées toute la nuit et vont directement aux passages affectés.

Le soulagement se fait généralement sentir le matin. Bienfaiteur aussi contre coupures, meurtrissures, brûlures et démangeaisons de l'épiderme.

Mme William Morrison, du No 114 avenue Sheridan, Toronto, dit: "L'autre jour, mon bébé eut la coqueluche tellement violente que nous craignions de la perdre. J'entendis parler de Vicks VapoRub par mes voisines et décidai d'en faire l'essai. Tous les matins et soirs, j'en fis l'application tel qu'indiqué et l'opéra des merveilleux. Il sembla enrayé la toux et libérer l'enfant, particulièrement durant la nuit alors qu'elle nous réclamait le plus de soins. Je me suis aussi servie de Vicks contre des rhumes et en ai obtenu de bons résultats; maintenant, je ne voudrais plus m'en passer."

A toutes les pharmacies, 50c la jarre. Pour paquet d'essai gratuit, écrire à la Vicks Chemical Co., 344 rue St-Paul ouest, Montréal, P. Q.

Bien que Vicks soit nouveau au Canada, la vente en est remarquable aux Etats-Unis.

qui est un homme qui possède le plus haut sens de justice et d'une intégrité absolue."

Ses membres sont les hommes les plus distingués et son président, il est inutile de le dire, ne manque ni d'intelligence ni d'expérience."

"L'Allemagne a repris contact avec la commission", dit M. Poincaré, "et les délégués du Reich seront sans doute entendus sous peu. Laissons-la travailler et rempli son mandat."

Après avoir ainsi exposé ce qu'il considère être la position et la raison d'être de la commission des réparations, M. Poincaré relève l'invitation et la supplication que lui a adressée M. Stanley Baldwin, premier ministre de la Grande-Bretagne, "invitation courtoise", dit-il, "à une conférence internationale où une commission d'experts placée sous la commission des réparations et une supplication amicale de réfléchir trois fois avant de rejeter ses propositions."

"Nous aussi, comme M. Baldwin", fait M. Poincaré, "nous espérons que les Etats-Unis consentiront à ne pas se désintéresser complètement des affaires de l'Europe. Nous croyons que plus sera forte la solidarité économique, financière et morale entre l'ancien et le nouveau continent, mieux ce sera pour la cause de l'humanité."

"Mais que discuterait cette conférence internationale? Comment se composerait-elle? Quelles relations de collaboration ou de dépendance aurait-elle vis-à-vis des gouvernements ou de la commission des réparations? Quels seraient ses pouvoirs?"

"Tous ces problèmes se sont posés à mon esprit durant mes premières méditations sans que j'aie pu les résoudre. On s'est beaucoup amusé en Angleterre de mes discours du dimanche, mais combien de discours contradictoires et inutiles se feraient tous les jours à une conférence internationale, pendant que vous, mes amis, vous attendez encore des pierres et des tuiles pour rebâtir vos maisons?"

"Tout ce que nous demandons de nos alliés, dit M. Poincaré, c'est l'observation du traité qu'ils ont signé, autant que nous. Le barème du 5 mai 1921 est précis; il ne peut être modifié sans notre consentement. Le traité stipule qu'aucune réduction ne pourra être accordée à l'Allemagne sans l'assentiment de la part de ses créanciers et la France est trop éprouvée pour adhérer à une réduction."

Le président du conseil termine son discours par un mot de reconnaissance aux Alliés. Il reconnaît que la fraternité d'armes a assuré le succès des efforts de la France.

"Mais, dit-il, chacun de nous, luttant pour les autres, luttait aussi et par-dessus tout pour lui-même. Nous avons donné autant que nous avons reçu et nous avons droit à une reconnaissance égale à celle que nous devons à nos amis. Nous ne resterons plus exposés à de nouvelles agressions sur notre frontière de l'est que le président Wilson a si justement appelée un jour la 'frontière de la liberté'."

DES POLICIERS COUPABLES DE VOL

Une grosse sensation en Cour à Québec. — Plusieurs vols expliqués.

QUÉBEC, 30. — Ce fut une grosse sensation en Cour de police samedi matin lorsque les anciens agents de police A. Jobin et Joseph Mathieu, tous deux suspendus, s'avouèrent coupables en Cour des sessions d'une série de vols commis durant un assez long intervalle de temps. La plupart de ces vols avaient été commis dans des maisons et des magasins de la basse-ville. La sentence des deux fils sera rendue vendredi prochain.

Jobin faisait partie de la force constabulaire depuis deux ans, Mathieu, depuis le mois de mai seulement. On ne sait depuis combien de temps ces vols se pratiquaient, mais ce que l'on sait bien, c'est que depuis quelque temps on se plaignait de vols dans le district surveillé par les deux agents. Une enquête fut faite par le bureau des détectives et nos deux copains furent appréhendés.

On espérait ainsi trouver l'explication de plusieurs vols et retrouver une partie des marchandises non obtenues par les vols ordinaires.

SUR LA TOMBE DE SIR WILFRID ET LADY LAURIER

OTTAWA, 30. — L'hon. M. Brodeur a déposé des fleurs sur la tombe de sir Wilfrid, de même que sur celle de Lady Laurier, hier. Assistaient à la cérémonie, l'hon. M. Brodeur, sa fille, Mme de Lorimier, M. Robert Laurier, M. E. R. E. Chevrier, M. P., et Mme Chevrier, lady Tasche, Mlle Couture, Mmes Fontaine, H. A. Fortier, S. Lelièvre, A. J. Major, M. et Mme Patenaude, MM. A. H. Haubert et Jos. Malhot.

Un vote de confiance de nos clients

Le 27 octobre dernier la Southern Canada Power offrait à ses clients 4,000 actions privilégiées à 6%. La vente devait durer dix jours, trois jours plus tard les souscriptions étaient closes et toutes les actions avaient été vendues.

Nous apprécions comme une marque de haute appréciation, l'empressement de nos clients à devenir associés.

Après un tel vote de confiance, nous pouvons affirmer que nos clients apprécient, à leur juste mérite, les efforts que nous faisons pour assurer à tous un service courtois, efficace et continu. Nous sommes assurés aussi que nos clients nous appuient dans la campagne que nous faisons pour amener dans le territoire que nous desservons de nouvelles industries et avec elles l'augmentation des listes de paye, de la population et la prospérité en général.

Tous les employés de la compagnie apprécient hautement la confiance que les clients-actionnaires ont accordé à la Southern Canada Power et ils vont faire en sorte de toujours la mériter.

Southern Canada Power Company, Limited.



COMME la nature édifie ses collines, de la base au sommet, pour leur faire soutenir l'assaut des âges, la fournaise "Enterprise" toute de fonte et sans tuyau est ainsi construite toute de fonte de fer pour vivre aussi longtemps que celui qui en sera le possesseur.

L'Enterprise TOUTE DE FONTE

pour durer toute une vie. Nullement affectée par l'humidité ou l'action corrosive des fumées de combustibles, la fournaise "Enterprise" toute de fonte et sans tuyaux est encore NEUVE QU'ELLE EST VIEILLE. Elle DURE plusieurs années de plus que les combinaisons d'acier et de fer.

L'Enterprise TOUTE DE FONTE

pour chaleur et économie. La fonte de fer continue à dégager de la chaleur longtemps après que l'acier et les autres métaux sont refroidis. Si l'on tient compte en plus du dessin scientifique et des proportions de la fournaise "Enterprise" sans tuyaux, cela veut dire PLUS DE CHALEUR AVEC MOINS DE COMBUSTIBLE.

L'Enterprise TOUTE DE FONTE

à cavités et à saillies qui en assurent la parfaite solidité. Il y a MOINS DE JOINTS dans la fournaise "ENTERPRISE" TOUTE DE FONTE et sans tuyaux que dans celles de n'importe quelle autre marque, et quand ces joints se rencontrent, des saillies prononcées et des cavités profondes fournissent une double assurance de SOLIDITÉ PERMANENTE.

La Fournaise "Enterprise" toute de fonte et sans tuyau est construite en styles pour brûler le bois exclusivement, tout aussi bien que le bois, le charbon dur ou mou et toutes les autres sortes de combustibles.

La Fournaise "Enterprise" toute de fonte et sans tuyau réchauffera VOTRE MAISON ET CHACUNE DE SES PIÈCES comme un poêle réchauffe une seule pièce, et vous donnera, même par les jours les plus froids de l'hiver, un heureux confort qui vous permettra de garder une tenue légère. Nous vous GARANTISSONS ces choses par écrit quand vous achetez la fournaise!

Ecrivez Votre Nom sur le Coupon

Prenez-vous la brochure GRATUITE qui vous renseignera complètement sur le principe d'Enterprise de chauffage sans tuyaux et ce que vous avez droit d'attendre d'une telle chose de combustible. Permettez-nous de vous envoyer une CARTE GRATUITE qui vous indiquera comment faire un tirage de votre maison. Permettez-nous aussi de vous envoyer un prospectus de chauffage de votre maison (sans et de vous envoyer des plans et spécifications de chauffage. LE SERVICE COMPLET EST GRATUIT et vous n'avez pas besoin d'acheter ni de faire quelque chose de spécial que de nous écrire. Ces renseignements auront pour vous de la valeur qu'ils ne vous coûtent rien. Écrivez-nous vite, nous vous enverrons sans tarder la brochure "Enterprise" toute de fonte et sans tuyau. Envoyez-nous dès maintenant votre nom et adresse.

Découpez ici

Aux messieurs de la Enterprise Foundry Co. Limited, Sherbrooke, N. B.
Messieurs: — Sans que j'envoie aucune obligation, veuillez m'envoyer, si vous le pouvez, votre BROCHURE GRATUITE sur le chauffage Enterprise sans tuyaux, ainsi qu'une carte qui me permettra de faire un tirage sommaire de ma maison.
Nom
Adresse de rue
Ville
Comté

LA FOURNAISE
ENTERPRISE
SANS TUYAUX

RESOLUTIONS CONCERNANT CERTAINS CHEMINS DE FER

A une réunion des représentants autorisés des municipalités et de la population habitant le long des chemins de fer "Québec Oriental" et "Atlantique, Québec and Western", dans les comtés de Bonaventure et Gaspé, tenue à Bonaventure le mardi, 30 octobre 1923, et présidée par Sa Grandeur Mgr Ross, évêque du diocèse de Gaspé, la résolution suivante fut unanimement adoptée:

Considérant les faits suivants: Afin de procurer les facilités ferroviaires à ces deux comtés, le parlement canadien autorisa, en 1884, la construction d'un embranchement de l'Intercolonial, de Matapédia à Paspébiac. Cet embranchement fut, en 1911, prolongé jusqu'à la mer, à Gaspé, formant une ligne continue de 202 milles.

Malheureusement pour la population de la péninsule de Gaspé, le gouvernement canadien, au lieu de construire lui-même ces lignes, confia l'entreprise à des compagnies privées, généralement subventionnées par le Dominion et la province de Québec.

Ces deux lignes, appartenant aujourd'hui à des personnes domiciliées en Angleterre et exploitées par des fiduciaires comme une seule ligne, constituent dans l'est du Canada l'une des principales artères du réseau national.

Ces deux lignes sont dans un état convenable et leur fusion avec le réseau national a été maintes fois demandée par la population et recommandée par les fonctionnaires de l'Etat chargés d'étudier les conditions existantes.

Ces compagnies, manquant de fonds et ne pouvant en prélever, prétendent-elles, à cause de la rétroactivité de lois adoptées par le gouvernement fédéral, ne trouvent dans l'impossibilité de donner à ces comtés le service auquel ils ont droit.

Ces lignes sont pratiquement isolées. Les expéditeurs ne peuvent obtenir les taux directs et le service de wagons qui leur permettraient d'atteindre les principaux marchés du pays, avantages dont jouissent les populations habitant le long du réseau national du Canada.

La péninsule de Gaspé, — dont une lisière est habitée par une population de plus de 60,000 âmes, — est une des plus anciennes parties colonisées du Canada, riche en ressources naturelles de toutes sortes: produits agricoles, bois de construction, bois de pulpe, minéraux, pêcheries d'eau douce et d'eau salée.

Les comtés de Bonaventure et de Gaspé comptent parmi les régions de colonisation les plus attrayantes de la province de Québec; leur robuste population, d'origine française et anglaise, est soucieuse de développer son agriculture et ses pêcheries si seulement on lui fournit l'occasion d'expédier ses produits sur les marchés, à des conditions raisonnables.

Faute d'un service de chemin de fer suffisant pour le transport des marchandises et des voyageurs, nos ressources restent inexploitées et nos jeunes gens, garçons et filles, se voient obligés de quitter leurs foyers pour aller chercher de l'emploi dans d'autres parties du Canada et aux Etats-Unis, au détriment du pays.

La côte de Gaspé, riche de ressources naturelles, est en outre un des rayons les plus attrayants de l'Amérique du Nord. Les touristes la visitent par milliers chaque année et leur nombre se multiplierait si nous avions un bon service de chemin de fer.

Matapédia, point de jonction du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada, est située au pied de la fameuse vallée de la Matapédia, entre Québec et le Nouveau-Brunswick.

Gaspé, qui possède un des plus beaux ports naturels du monde, est récemment devenu le siège du nouveau diocèse de Gaspé qui comprend toute la péninsule de ce nom.

En 1915, le parlement du Canada a autorisé l'acquisition des lignes reliées à l'Intercolonial et dont la longueur ne dépasse pas 200 milles. Conformément à cette autorisation, on a acheté dix embranchements, moins importants que les deux lignes dont il s'agit.

L'exploitation de ces chemins de fer comme partie du réseau national du Canada ouvrirait une ère de prospérité dans ces deux comtés, y amènerait en même temps que de nombreuses industries, les gens qui les ont abandonnés faute d'un service moderne de chemin de fer, et y développerait l'agriculture, l'industrie laitière, l'industrie forestière et les pêcheries.

Cette assemblée, tout en admettant que l'immigration est à l'avantage du Canada, croit qu'il est d'importance première de retenir les fils du sol au pays en leur procurant un emploi rémunérateur.

La côte nord du Nouveau-Brunswick, sur la rive opposée de la Baie des Chaleurs, et la vallée de la Matapédia, du côté ouest de la péninsule, ont grandement bénéficié du service de l'Intercolonial, à la construction et au maintien duquel ces deux comtés ont contribué tout comme ils ont contribué à la construction des autres chemins de fer.

Cette assemblée est convaincue qu'à l'heure actuelle, le Canada doit garder et accroître sa population afin de pouvoir supporter les lourdes charges résultant de la guerre et de l'acquisition des chemins de fer du Centre et de l'Ouest du pays.

La population de ces comtés a le droit de demander que le Gouvernement du Canada mette fin à la situation ferroviaire actuelle et s'occupe de procurer au public tous les avantages qu'offrent ces 200 milles de voie ferrée, pour laquelle le pays a dépensé des sommes considérables en ses des capitaux privés qui y ont

Le Carnol a guéri son rhumatisme, prétend M. Merlinger

Le rhumatisme provient, dit-on, de la présence d'un acide dans le sang. Quelle qu'en soit la cause, seules les personnes qui en sont incommodées connaissent les douleurs qu'il cause. Bien que nous ne prétendions pas prescrire le Carnol comme spécifique contre le rhumatisme il opéra des merveilles pour M. Merlinger. Les personnes qui sont affligées du même mal pourront profiter de son expérience que nous relatons:

"Ces deux dernières années le rhumatisme m'a fait souffrir le martyre. Il s'attaquait aux muscles et aux jointures qui parfois enflaient beaucoup. J'éprouvais des douleurs très vives. Je fis l'essai de plusieurs remèdes à l'efficacité garantie. Quelques-uns apportèrent un soulagement temporaire, d'autres restèrent sans effet. Parfois la douleur devenait insupportable. Il y eut des nuits où je ne pus dormir que quelques heures. J'étais complètement abattu. Je sentais que si le rhumatisme continuait je serais forcé d'abandonner mon travail. J'étais découragé. Un jour, en lisant le Hanover Post je remarquai une annonce de Carnol. Je commençai à en faire usage, et dans peu de temps j'éprouvais le soulagement de mes douleurs. Ça me fut d'un secours merveilleux. Je pus enfin dormir profondément, chose que je n'avais pas faite depuis des mois. Je peux recommander le Carnol à tous ceux qui souffrent de rhumatisme." — G. Merlinger, Hanover, Ont.

Carnol se vend partout, chez tous les bons pharmaciens.

été engagés et qui, prétend-on, n'ont rapporté aucun revenu.

Ces chemins de fer qui rendent de grands services au public, auraient dû être entièrement construits par l'Etat si l'on s'était conformé à l'intention du Parlement.

Les propriétaires actuels comprennent que leur entreprise ne saurait réussir dans les circonstances présentes et sont désireux de céder leur propriété à des conditions raisonnables.

Il est résolu:

Que la population demande l'incorporation de ces chemins de fer au réseau national canadien et leur exploitation comme embranchements, après telle entente que le Gouvernement jugera à propos de conclure.

Que des copies de ces résolutions soient adressées au premier ministre, au ministre des chemins de fer et canaux, aux ministres représentant la province de Québec dans le Cabinet et à sir Henry Thornton, président de la commission des chemins de fer Nationaux du Canada.

Qu'une députation soit nommée afin de rencontrer les ministres et sir Henry Thornton au moment qu'on trouvera le plus opportun et que chaque municipalité représentée soit priée de payer les frais de ses délégués à la présente assemblée ainsi que leur voyage à Montréal et Ottawa.

UN GRAND CHEF FRANCAIS

Le général Weygand

On connaît le général Weygand par le rôle éminent qu'il a joué pendant la dernière guerre, qu'il a tenu si brillamment auprès du maréchal Foch. Mais on sait peu de choses de son caractère. L'un de ses anciens élèves de Saumur, où le jeune général a été capitaine, puis commandant instructeur, en donne, au "Correspondant" un portrait achevé.

Lorsqu'en 1906, le capitaine Weygand, à cheval pour les exercices de l'après-midi, débouchait, à Saumur, de la rue Beaupré pour faire l'appel de sa brigade d'officiers en bataille sur le Chardonnet, il y avait, parmi les élèves, un murmure de sympathie, une sorte d'élan vers le chef jeune et aimé, l'éducateur convaincu, le militaire consciencieux et indépendant, dont la fine et élégante silhouette charmait les yeux, dont le sourire gagnait les cœurs.

Il a insufflé sans relâche, aux générations successives de nos armées, leur magnifique esprit militaire, fait de savoir et d'initiative, d'audace, de résolution, de bravoure froide, qui nous a donné cette moisson de jeunes hommes admirables et insoucieux de leur vie, à cheval dans les régiments d'avant-garde du début et de la fin de la campagne, à pied dans l'infanterie, en l'air dans l'aviation.

Il fut un éducateur modèle et dont la réputation dépassa bien vite les murs de l'Ecole où il professait, non pas seulement parce qu'il était passé maître, à force de les creuser, dans les questions militaires qu'il avait à enseigner, mais parce qu'il croyait à la force du bon sens, de la logique, à la seule valeur des idées simples, et qu'il s'efforçait d'éveiller chez ses disciples la réflexion plutôt que la mémoire, l'initiative plutôt que l'habitude; le goût du risque posément envisagé plutôt que celui de la routine aisément suivie. Il avait la conviction que la valeur des hommes, morale, intellectuelle, physique, est la seule qui compte pour la guerre, en face d'événements dont nul ne peut modifier le cours; et c'est cette valeur personnelle qu'il s'efforçait de développer d'abord et de développer chez ses élèves, aisément conquis à ses méthodes, qui avaient été les règles invariables de sa propre vie.

C'est en se transformant lui-même qu'il parvint à transformer son caractère. Bouillant et impulsif de son naturel, il a voulu devenir calme, froid, imperturbable devant les situations les plus critiques, et il y a si bien réussi que ce sont ces qualités acquises qui ont fait sa réputation d'aujourd'hui dans le public. Il s'imposait des épreuves physiques qui maintenaient son corps en haleine et lui donnaient l'apparence qu'il voulait avoir: souple,

L'ATTRAIT DES BOIS DU CANADA

Le chevreuil, l'orignal, etc.—Les chasseurs qui voyagent.

L'attrait des bois canadiens où le gibier abonde se fait particulièrement sentir à cette époque de l'année consacrée à la chasse du chevreuil, de l'orignal et autres animaux sauvages de grande taille. Dans l'Ontario où la saison de la chasse au gros gibier s'ouvre le mois prochain l'on s'attend à une affluente considérable de chasseurs. D'après des informations reçues au service du trafic des voyageurs du Chemin de fer national du Canada des centaines de sportsmen se préparent à envahir prochainement le territoire de l'orignal et du chevreuil.

Plusieurs groupes comprenant une vingtaine de chasseurs chacun ont déjà acheté leurs billets pour différents points le long de la voie du Chemin de fer national du Canada renommés pour leurs chasses. La plupart de ces sportsmen viennent d'Ontario, mais un certain nombre sont des Etats-Unis.

Parmi les Américains qui ont déjà réservé leurs places sur des convois du Chemin de fer national du Canada l'on remarque Tris Speaker, gérant du club de baseball Cleveland, Tyrus Cobb, fameux joueur et gérant du club Detroit, et Dan Howley, gérant du club de Baseball de Toronto et ancien gérant du club de Montréal.

D'autres excursions de chasse organisées par le Chemin de fer national du Canada comprennent celles du Fox Lake Hunt Club, d'Hamilton; du Hunt Club, de St-Thomas, de l'Elora Hunt Club, d'Elora, du Caledon Hunt Club, d'Inglewood et d'autres clubs de Toronto, Statford, Sarnia et Glencoe.

Le réseau national a fait imprimer pour l'information des chasseurs des horaires spéciaux donnant en plus de l'heure de départ des trains les lois de chasse de la province et les règlements concernant l'expédition du bagage et du gibier.

Dans Québec un grand nombre de chasseurs poursuivent le chevreuil depuis l'ouverture, en septembre, mais la grande majorité semble préférer la chasse aux canards sauvages et le Chemin de fer national du Canada rapporte un grand déplacement de chasseurs sur ses trains des environs de Montréal, Lac Saint-Louis, Rivière Ottawa, etc.

FATAL ACCIDENT DE CHASSE

Un jeune homme de Joliette se tue en jetant son fusil par terre.

(Presse Canadienne)

JOLIETTE, 30. — Raul Aubry, 30 ans, demeurant à Joliette a été tué accidentellement d'un coup de fusil en revenant d'une partie de chasse. Aubry partait vers midi, samedi, accompagné de deux amis, Camille Lafortune et Antonio Hébert, pour aller faire une partie de chasse dans un bois situé à environ 2 milles de la ville. Ils étaient à peine venus dans le bois que la pluie commençait à tomber. Ils décidèrent de revenir en ville passant naturellement par le plus court chemin. Comme ils arrivaient à un endroit où ils leur fallait traverser un ruisseau, Aubry, afin de ne pas être embarrassé de son fusil pour sauter, le lança de l'autre côté du fossé. Une détonation se fit entendre, et ses compagnons virent Aubry tomber. La décharge du fusil l'avait atteint entre la gorge et l'épaule droite.

Le chef Ledac de Joliette, prévenu par un message téléphonique, se rendit en toute hâte sur les lieux de l'accident, avec un médecin et un prêtre, mais il était déjà trop tard. La mort avait fait son œuvre.

forte et résistante, il l'a conservée après la guerre, et devant son allure de jeune homme, que n'ont pas manqué de signaler les journaux, on a pu dire, que son corps, comme son cerveau, était un exemple de ce que peut une volonté puissante, exercée sans défaillance pendant tout le cours d'une existence. Il s'efforça dans sa vie militaire, sous une forme toujours parfaitement courtoise et disciplinée, de ne faire aucune concession, si minime fut-elle, qui diminuât son indépendance ou touchât à la liberté de sa conscience. Cette façon de se conduire, à laquelle il aime encore à faire allusion aujourd'hui, cet amour de la ligne droite et simple, cette horreur de la transaction personnelle, lui valurent l'estime unanime de tous ses chefs, celle plus rare de ses camarades, celle — exceptionnelle — de ses inférieurs. Il ne fut mêlé à aucune intrigue, n'échafauda point de savantes combinaisons, n'écrivit point de volumes. Il s'efforça d'agir pour le mieux là où on lui commanda de servir. Il ne passa jamais inaperçu.

Et, la guerre venue, on a vu comment cette trempe de caractère, cette lucidité intellectuelle et ce travail constant de perfectionnement le désignèrent au choix du maréchal Foch, qui a su se connaître en hommes.

LES JAPONAIS AU LUXEMBOURG

Ils y sont fort nombreux, et en famille. On n'y voit pas seulement des étudiants, ce qui ne piquerait guère notre curiosité.

Il y a tous les jours, entre la fontaine de Médicis et l'avenue de l'Observatoire, des Japonais, des Japonaises et des petits Nippons, en bas âge qui se livrent aux jeux de leur âge, mêlée avec les enfants du quartier.

Marie de Médicis, en construisant le Luxembourg, ne se doutait guère que ses jardins seraient un jour peuplés d'une colonie japonaise si nombreuse.



MÈRES, exigez le CACAO FRY

Si vous désirez un breuvage délicieux au goût, appétissant, très digestible et d'une nutrition sans égal, employez le CACAO FRY de la façon suivante. Ajoutez à trois cuillerées à thé de CACAO FRY une égale quantité de sucre et une demie tasse d'eau bouillante. Mélangez le tout jusqu'à ce que vous obteniez une substance uniforme. Augmentez le volume de deux tasses d'eau bouillante et faites bouillir lentement cinq minutes. Servez en y ajoutant du lait ou de la crème au goût. Vous obtiendrez du Cacao exquis.

EMPLOYEZ SEULEMENT LE CACAO FRY.

LE TABAC A FUMER NATUREL L'ALOUETTE est le choix des connaisseurs.



Produit de 250 ans
de perfectionnements

Comme l'ALOUETTE aurait ravi Talon, Tracy, Beauharnois, tous les anciens seigneurs!

Quels cris admiratifs leur auraient fait pousser son goût, sa force, son arôme!

L'ALOUETTE est l'aboutissement de deux siècles et demi de perfectionnements dans la culture des tabacs.

Cultivé, conditionné, mélangé, paqueté par des experts, c'est le plus parfait qui se produise en notre province.

Son emballage hermétique en aluminium conserve l'arôme et la force, pour les faire passer intacts dans votre pipe.

10 sous !: paquet.

Ne manquez pas d'exiger
L'ALOUETTE.



10c

LE MARCHE DES VOITURES AUTOMOBILES DANS L'AFRIQUE-NORD

Par M. W. McL. Clarke, commissaire du Commerce.

(Le rapport suivant est le troisième d'une série sur les avantages de l'Afrique du Nord pour le commerce canadien. Ces renseignements sont basés sur une tournée spéciale que M. Clarke fit récemment en Tunisie, en Algérie et au Maroc, dans le but de s'enquérir de la situation commerciale de ces pays. Les deux premières parties, traitant du Commerce des Machines Agricoles dans l'Afrique du Nord, ont été publiées dans les deux numéros précédents (Numéros 1021 et 1022).

On peut diviser en deux classes principales le genre de voitures automobiles que l'on vend en Algérie, en Tunisie et au Maroc: (1) la voiture automobile proprement dite, (2) le camion et l'autobus. Il y a, d'après les calculs, environ 2,500 voitures automobiles, camions et autobus en Tunisie, environ 15,000 en Algérie, et près de 5,000 au Maroc. Pour les voitures appartenant aux particuliers, ce sont celles de fabrication française qui sont les plus répandues dans chacun de ces pays, quoique l'on rencontre parmi celles des marques étrangères la Fiat italienne, ainsi que la Ford, la Hudson, la Dodge, la Chevrolet, la Overland et la Cadillac des Etats-Unis, surtout la Ford. Le soussigné, en effet, a vu des voitures Ford à Marrakech, au pied des Monts Atlas, et à Sfax, sur le Golfe de Gabès. Pour les voitures peu dispendieuses, la Ford n'est cependant pas celle qui obtient la plus grande vente; la Citroën française conservant le monopole de cette demande croissante. La ville d'Alger établissait tout dernièrement un excellent service de taxis et elle se sert exclusivement de voitures Citroën. Parmi les autres marques françaises les plus populaires, il faut mentionner la Rochet Schneider, la Renault et la Peugeot. On ne rencontre en ces pays que très peu de voitures de fabrication anglaise. La Citroën s'y vend couramment environ 15,000 francs, tandis que les voitures françaises de luxe varient de 35,000 à 50,000 frs.

Construction des automobiles

Afin de convenir au marché nord-africain, le moteur d'une automobile doit généralement être d'une puissance de 10-12 c. v., la voiture 15-20 c. v., étant considérée comme trop grosse. La voiture doit être de construction solide, de moyenne légèreté, et pourvue d'un système de refroidissement d'une capacité supplémentaire, à cause des hautes températures auxquelles elle est parfois soumise. En outre, un haut dégagement, au moins 10 pouces, est encore considéré comme essentiel, puisque l'automobile sera peut-être conduite sur les pistes, ou les pierres atténuent souvent les dimensions de grosses roues. On recommande aussi de placer un amortisseur de chocs au-dessus des roues d'arrière. Enfin, une capote amovible est très utile. Il est bien naturel, vu l'influence prépondérante de la France dans ces trois pays, que les automobiles françaises y obtiennent la fa-

veur populaire; le cours du change est d'ailleurs le même dans ces pays qu'à Paris, il n'y a aucun impôt douanier sur les voitures en Algérie, et la France se trouve à proximité de ces pays méditerranéens. Toutefois, pour les fabricants d'outre-mer, le fait d'avoir pu vendre des automobiles dans l'Afrique du Nord en face de tous ces désavantages n'en constitue pas moins un facteur des plus encourageants.

Le commerce des camions automobiles dans l'Afrique du Nord est encore plus français que celui des automobiles ordinaires, et d'une importance égale sinon supérieure. Tout le long des routes de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, on rencontre des camions Saurer, Renault ou Peugeot. Les chemins de fer leur font bien de la concurrence et transportent la plus grande partie du fret, mais souvent le camion automobile a l'avantage d'une livraison plus rapide, tandis qu'au Maroc surtout, l'absence de chemins de fer rend ce mode de transport des marchandises et des produits alimentaires le plus efficace de tous. A l'un des garages échelonnés sur la route de Casablanca à Marrakech, le soussigné a vu une demi-douzaine de camions chargés de comestibles et de marchandises mauresques se dirigeant vers le sud. Il n'y a encore aucune ligne de chemins de fer sur cette route, et les camions vont plus vite et chargent plus que les caravanes. Même en Algérie et en Tunisie, où le service des chemins de fer est meilleur, le camion automobile occupe une place importante dans le système de transport, sur les chemins ruraux aussi bien que sur ceux des villes. La force portante de ces camions et de ces tracteurs atteint jusqu'à 8 tonnes, et le camion industriel ordinaire doit pouvoir charger 4 tonnes et remorquer en outre une autre charge de 4 tonnes.

En édifant dans l'Afrique Septentrionale leur commerce de camions automobiles, les Français ont veillé spécialement à munir ces voitures: (1) de régulateurs de vitesse; (2) d'un système amplement suffisant de refroidissement; (3) d'un système de transmission, soit par chaîne ou à la cardan, offrant le maximum d'avantages; (4) d'une suspension sur ressorts spéciaux, à cause du poids de la charge et du mauvais état de bien des routes; (5) d'un réservoir à gazoline d'une contenance supérieure à la moyenne. En somme, les Français qui connaissent l'étendue du pays, l'absence de garages, la nature des routes et la compétence des chauffeurs, se sont efforcés de ne mettre sur le marché que des camions susceptibles de fournir avant tout et d'une façon durable le maximum de service.

Autobus

Les autobus servant au transport des voyageurs se voient aussi en grand nombre dans chacun des trois pays. Des villes reliées entre elles par un chemin de fer à l'usage des voyageurs possèdent souvent aussi un service d'autobus. C'est de cette manière que les Africains du Nord, demeurant dans les endroits éloignés des grands centres, voyagent en groupe, tout comme les Canadiens et les Américains le font dans leurs voitures privées. Ce que l'individu ne peut se procurer, la compagnie de transport automobiles le lui fournit. Il est facile aujourd'hui de se rendre de Oudjda, ville de la frontière marocaine, à Fes, de Fes à Casablanca, et de là à Tan-

ger, au nord, pourvu que la saison soit sèche, — ou à Marrakech, au sud, sans cesser de se servir de la même compagnie. Les Français semblent apprécier les avantages profitables qu'ils peuvent retirer en ne s'isolant pas à l'intérieur, et l'autobus leur fournit les moyens de mettre en pratique cette politique. Ces voitures à passagers sont aussi pour la plupart d'origine française. Un moteur de 35 c. v. ou plus, leur permet d'atteindre une vitesse maximum d'environ 40 à 50 kilomètres à l'heure sur les meilleures routes, et chacune d'elles transporte généralement quatorze à dix-huit passagers.

Importations de voitures automobiles

Le volume des automobiles de toutes sortes, importées durant l'année 1921, s'élevait à 566 tonnes pour la Tunisie, à 2,770 tonnes pour l'Algérie, et à 2,626 tonnes pour le Maroc, (année 1920). L'on verra par le tableau statistique suivant des importations, que la France et les Etats-Unis constituent les facteurs dominants dans le commerce, et le fait que ce dernier pays a fourni au Maroc plus de la moitié du total des voitures qu'y exportait la France, constitue un excellent point en faveur de l'initiative américaine.

	Tunisie	Algérie	Maroc
1921	1921	1921	1920
France	452	2,666	1,575
Algérie	16		
Angleterre	10	1	69
Italie	12	51	37
Tripoli	2		
Etats-Unis	62	39	825
Allemagne		2	29
Belgique		4	50
Maroc		5	
Tunisie		3	
Espagne			41
Autres pays	12		
Tonnes métriques	566	2,770	2,626

Motocyclettes et bicyclettes

L'importation des motocyclettes et des bicyclettes dans l'Afrique Septentrionale fait l'objet d'un commerce de moindre importance. La motocyclette ne jouit pas encore de beaucoup de vogue parmi la population, sans doute parce que celle-ci est restée attachée à ses vieilles coutumes, mais aussi à cause des courbes dangereuses qui abondent dans les parties montagneuses. On se sert beaucoup plus des bicyclettes, dont le prix de détail varie de 400 à 500 francs, et on les rencontre en grand nombre dans les plus grandes villes.

On a fait remarquer au soussigné qu'une bicyclette destinée à l'Afrique du Nord doit être solidement construite. Le modèle préféré est celui que l'on appelle une "roulotte véritable". On recommande des valves métalliques à bouchons de cuir, au lieu de valves en caoutchouc, ces dernières étant sujettes à se détacher fréquemment à la chaleur intense. Le modèle à engrenage multiple est aussi préférable, et l'on trouvera commodément d'avoir une très petite roue de vitesse à cause des pentes nombreuses que l'on rencontre en faisant de la bicyclette. On a trouvé enfin que deux freins pouvant servir simultanément étaient avantageux.

Accessoires d'automobiles

Comme la France est, pour ainsi di-

re, maîtresse du commerce d'importation des automobiles en Afrique Septentrionale, celui des accessoires est aussi, en grande partie, entre ses mains. Toutefois, l'on vend certains accessoires d'origine américaine, comme les bougies d'allumage.

La bougie d'allumage française, que l'on emploie aujourd'hui, possède trois électrodes. Les crics pour automobiles sont toujours demandés et doivent accompagner chaque voiture afin que l'on puisse s'en servir aux endroits rendus impraticables par la boue et le sable. D'ailleurs, les autobus et les camions sont souvent munis d'une boîte assez volumineuse, renfermant les outils et les pièces de rechange dont on peut avoir besoin en route. Si l'on désire vendre ici en quantités des automobiles de marques étrangères, il est naturellement indispensable que les stations de tous les centres les plus importants stockent des assortiments d'accessoires et de pièces de rechange destinés à chacune de ces différentes voitures. Autrement, si la voiture se brise, elle devient hors d'usage, au moins temporairement. Très souvent, ces accessoires et ces pièces de rechange sont achetés en consignation et ils sont stockés par les garagistes ou les importateurs de machinerie générale.

	Tunisie	Algérie	Maroc
1921	1921	1921	1920
France	452	2,666	1,575
Algérie	16		
Angleterre	10	1	69
Italie	12	51	37
Tripoli	2		
Etats-Unis	62	39	825
Allemagne		2	29
Belgique		4	50
Maroc		5	
Tunisie		3	
Espagne			41
Autres pays	12		
Tonnes métriques	566	2,770	2,626

Pneus

Quand le soussigné a étudié les possibilités de vente des articles en caoutchouc dans l'Afrique Septentrionale, il a rencontré des pneus canadiens en Tunisie aussi bien qu'en Algérie. Le volume des ventes de ces derniers n'est pas relativement bien élevé, mais le fait que ces pneus canadiens sont stockés et vendus devrait constituer un encouragement à en pousser la vente dans ces pays. Ici encore, c'est la France qui est à la tête de ce commerce dans chacun des trois pays, bien que la Grande-Bretagne et l'Italie ne cessent de lui faire une concurrence des plus légères. Il est vrai, mais bien soutenue. En 1921, l'Algérie importait 825 tonnes de pneus de toutes sortes en caoutchouc, dont 95 pour cent venaient de France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis se partageant le reste des importations. En plus des achats de l'Algérie, le Maroc se procurait à l'étranger, en 1920, environ 600 tonnes de pneus d'automobiles, dont 74 pour cent venaient de France et 22 pour cent de la Grande-Bretagne. Les Etats-Unis y exportaient pour leur part, 5 tonnes; l'Espagne, 4 tonnes; la Belgique, 3 tonnes et l'Italie, 2 tonnes. Enfin, la Tunisie importait en 1921 quelque 125 tonnes de pneus, dont la France lui fournit 83 pour cent, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis venant ensuite. Il ressort donc de ces statistiques que le produit français est celui qui prédomine dans ces pays, mais l'on ne peut s'empêcher de remarquer que le cours du change français prévient efficacement les achats en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada.

Ici encore, cependant, un commerce ouvre la voie à un autre: les voitures françaises étant les plus nombreuses, il est plus facile de vendre des pneus français que si, par exemple, les voitures américaines étaient à la tête du marché. Le pneu Michelin est celui qui se vend partout dans l'Afrique Septentrionale, et c'est en lui faisant concurrence que les maisons canadiennes pourraient le plus facilement développer ici leur commerce. Le Dunlop anglais, le Goodrich et le United States américain, le Dominion canadien et le Pirelli italien, sont toutes des marques connues. Les Dunlop et les Pirelli surtout se voient assez souvent sur les voitures franco-Africaines.

Dans l'Afrique Septentrionale, on demande dans le commerce le type "clinchner" et non le pneu à côtes doublets; on voit aussi dans les boutiques et les garages plus de pneus marqués en millimètre que de pneus marqués en pouces. Les trois dimensions les plus populaires de Michelin vendues en ce pays, sont celles de 820x120 mm., 880x120 mm., et 815x115 mm., dont les prix varient de 200 à 225 francs. Un pneu de 80x3 1/4 pouces, fabriqué par la compagnie Dunlop, se vend au détail à peu près le même prix. Le commerce des bandages pleins, pour camions et autobus, est aussi très important, comme on peut s'y attendre après avoir lu la première partie de cet article, et il appartient surtout à la France. Les pneus pour bicyclettes sont des dimensions suivantes: 28 par 1 1/4, 28 par 1 1/2, 28 par 1 3/4 et 28 par 1 1/2 pouce.

Comme plus de 20,000 voitures automobiles de toutes sortes sont en usage dans l'Afrique Septentrionale, les fabricants canadiens de bandages pneumatiques et pleins, pour automobiles et camions, feraient peut-être bien de s'occuper encore plus sérieusement des débouchés que ces trois pays, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, peuvent offrir à leur exportation.

—Nous ne saurons jamais la somme de qualités ou de défauts qui nous est donnée par l'être qui nous domine.

—Personne n'est obligé de penser au delà de ses lumières, et on ne sort jamais du bon sens que parce que l'on veut aller plus loin.



Pour réchauffer, regallarder et protéger ceux qui campent contre les intempéries et la maladie rien n'égale le GIN CROIX D'OR fabriqué à Berthierville, Que., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral. Rectifié quatre fois, vieillit en entropôt. Trois grandeurs de flacons. Gros-Moyens-Petits. The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited, Montréal.

GIN CANADIEN MELCHERS

CROIX D'OR

CES IMMIGRANTS SERONT ACCEPTÉS PAR LE CANADA

OTTAWA, 30 — Les sujets britanniques arrivant à Halifax ou Québec avec l'intention de se rendre aux Etats-Unis, et qui, à l'arrivée, trouvent que la proportion d'immigrants de leur race admis aux Etats-Unis est dépassée, reçoivent la plus cordiale bienvenue au Canada, suivant un communiqué du ministère de l'immigration.

La politique adoptée par le ministère à l'égard de ces sujets britanniques est que, après avoir manifesté leur intention de devenir citoyens can-

adiens, ils sont admis au Canada aux mêmes conditions que s'ils s'étaient embarqués avec l'intention primitive de venir s'établir dans notre pays.

—L'envie est aussi virulente entre les peuples qu'entre les individus. Et, pour comble, chez les peuples, elle n'est pas refrenée par la pudeur personnelle.

—L'oisiveté ressemble à la rouille, elle use beaucoup plus que le travail: la vie dont on se sert est toujours leur intention de devenir citoyens can-

L'infini est le seul bien qui corresponde à la prédestination de notre cœur et qui soit capable, en y combinant tout vide, d'éteindre l'abus possible de la liberté.

Les Teints au Savon Cuticura sont Plein de Santé

Savon, Ouguent, Teint, 25c chacun, par poste. Dépôt Can. : Lyman, Limited, rue St. Paul, Montréal.

Une industrie qui doit prospérer

Vous êtes-vous déjà demandé pour quelle raison votre placement sur une valeur de compagnie d'électricité ou de gaz était plus sûr que celui fait sur une valeur d'une autre entreprise ?

N'est-ce pas justement par suite des services essentiels que donnent ces compagnies d'électricité et de gaz ?

Arrivé que pourra, la guerre ou la paix, les bons ou les mauvais temps, les maisons doivent être éclairées, il faut faire cuire les aliments, il faut que les roues des manufactures tournent.

Une compagnie qui, sans compétition aucune, pourvoit à des besoins de cette nature, qui opère pratiquement sur une base d'argent comptant, qui est contrôlée par une loi provinciale, qui dessert un district progressif, devrait toujours être certaine d'avoir de bonnes recettes.

C'est pour cette raison que nous sommes certains qu'une de ces meilleures compagnies, la Southern Canada Power Company, Limited, aura toujours des recettes plus que suffisantes pour pourvoir à tous ses frais d'exploitation et faire régulièrement le service de ses intérêts sur ses obligations et de ses dividendes sur ses actions.

Nous recommandons fortement à nos clients, comme un placement sûr et profitable, nos actions privilégiées exemptes d'impôt. Nous croyons qu'elles payeront toujours des dividendes.

Southern Canada Power Company, Limited.

NOUVELLE EMISSION

\$250,000.00

Asbestos Manufacturing Company, Limited

Bureaux à QUEBEC et MONTREAL Usines à LACHINE, Qué. Succursales: Toronto, Windsor et Halifax

OBLIGATIONS

7%

Première et unique hypothèque, remboursables en séries comme suit :

1er novembre 1925.....	\$7,000	1er novembre 1930.....	10,000
1er " 1926.....	7,000	1er " 1931.....	10,000
1er " 1927.....	7,000	1er " 1932.....	10,000
1er " 1928.....	10,000	1er " 1933.....	179,000
1er " 1929.....	10,000		

Coupons : \$100 et \$500 avec coupons

Datées du 1er novembre 1923, capital et intérêts payables aux bureaux de la Banque de Montréal, à Québec et à Montréal.

Intérêt semi-annuel, les 1ers mai et novembre, aux mêmes endroits.

Remboursement: Ces obligations pourront être rachetées à l'option de la Compagnie, en tout ou en partie sous trois mois d'avis et au prix de 103 et intérêts accrus.

Valeur des Propriétés: Immeubles... \$621,506.91 Actif liquide... 309,026.32 Total..... \$930,533.23

Garantie: L'actif total de \$930,533.23 contre \$250,000.00 d'obligations première hypothèque, représentant une garantie de près de \$400 d'actif pour chaque obligation de \$100.

Revenu Annuel de \$73,741.84 moyenne des profits des quatre dernières années avant déduction des intérêts et de la dépréciation, soit plus de 4 fois le montant requis pour le service des intérêts sur l'émission.

Assurance en faveur du fiduciaire au montant de \$150,000 pour la sécurité des porteurs d'obligations.

Vérificateurs: MM. Larue & Trudel, comptables publics, Québec;

Evaluateurs des Propriétés: Canadian Appraisal Co., Montréal;

Fiduciaire et Registraire: Royal Trust Company;

Banquiers: Banque de Montréal;

Légalité de l'émission a été constatée par le bureau légal Taschereau, Roy, Cannon, Parent et Taschereau, avocats de Québec.

Fin de l'Emission: La présente émission servira à rembourser les avances faites par la Banque et à pourvoir à un fonds de roulement (Working-Capital), en vue d'augmenter la production et de promouvoir la vente en pays étrangers.

Prix: Le Pair (100) et intérêts accrus

Pour renseignements supplémentaires et réservations, s'adresser :

LE PRÊT MUNICIPAL, Limitée

Téléphone 4200 - 107 Côte de la Montagne, Québec.

Les souscriptions seront aussi reçues aux bureaux de la ASBESTOS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED MONTREAL QUEBEC Suite 708-9-10, Edifice Drummond, 511, Ste-Catherine Ouest. 17, rue St-Jacques

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES

TARIF
des annonces classifiées de
LA TRIBUNE

TOUTES LES ANNONCES CLASSIFIEES
55c pour 25 mots et moins; 1c du
mot supplémentaire. 6 insertions pour
le prix de 5 pourvu que l'argent accom-
pagne la demande, strictement
payable d'avance.

EN-TETE NOIR: Une ligne en
10 points, 15c par insertion. L'ad-
resse elle-même à tant du mot sui-
vant le tarif.

AVEC CADRE NOIR: Bordure noi-
re, 10 points, 15c par insertion. L'ad-
resse elle-même à tant du mot sui-
vant le tarif.

CARACTERE NOIR: Toute an-
nonce classifiée en 10 points sera payée à
raison de 8c du mot.

AVIS: Avis de mariage, de nais-
sance, de décès, messe de re-
quiem, service anniversaire, In Me-
moriam, assemblées, soirées, fêtes
champêtres, parties de cartes, ou-
vertures charitables ou patriotiques, etc.,
10c la ligne courante en caractère
gras, 20c la ligne courante.

HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE: Un homme de cou-
rrière pour vendre des articles d'ap-
partenance et d'entretien. Bon salaire à
la semaine. L'après-midi et articles
divers gratuits. Territoire exclusif.
Ecrire à M. J. N. N. Co., Tor., Ont.

HOMMES DEMANDES: pour repre-
senter une grosse industrie offrant
possibilités illimitées. Tél: 146 pour
entrevue ou présentes-vous person-
nellement à M. Chandonnet, 205, E-
difice Banque Canadienne de Com-
merce, coin King et Wellington.

ON DEMANDE: Un homme avec
presse pour presser 50 tonnes de foin,
soit à tant la tonne ou à la journée.
S'adresser à H. Monjeau, Rock-Fo-
rest, 211-213-p.

ON DEMANDE: Un homme com-
pétent, parlant le français et l'anglais,
pour occuper la position de secrétaire
de l'Association des Marchands-
Détailants du Canada, district de
Sherbrooke. Toute application devra
être faite par écrit à M. F. P. Hou-
lahan, Prés., d'ici au 5 novembre.

ON DEMANDE: Un commis d'expe-
rience pour marchandises sèches et
chaussures, bonne position pour un
homme compétent. 213-5-ch.

FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE: Une servante pour
ouvrage général. Personne âgée de
préférence pour se rendre chez Mme
F. A. Labrecque, Disraeli. Pour tout
renseignement, s'adresser à Mme J.-
N. Paradis, 63 rue Québec, Sherbroo-
ke. Tél: 1569M. 208-jno.

ON DEMANDE: Des tricoteuses expé-
rimentées sur les machines à tricoter
(Spies Half Hose) bas pour hom-
mes. Aussi des tricoteuses et
examinatrices à la Paton Manufac-
ture Co. 212-3-ch.

ON DEMANDE: Une femme pour a-
voir soin d'une maison dans famille de
3. Personne pouvant parler l'anglais
et d'âge moyen. Meilleur salaire don-
né. Pas de lavage; une pouvant cou-
cher chez elle préférée. S'adresser à
82 Champlain, Tél: 1748-M. 212-2-ch.

ON DEMANDE: Une servante pour
ouvrage général dans petite famille.
S'adresser à 43, rue Ball, Tél: 2557.
212-2-ch.

POSITION DEMANDEE

POSITION DEMANDEE: Compétence
expérimentée pouvant disposer de plu-
sieurs heures par semaine, desirée à
travail de comptabilité, soit l'après-midi
ou le soir. S'adresser à Cassie X. La
Tribune. 69-jno.

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE: Auto Ford tourisme en
bonne condition, 4 pneus neufs. Bon
marché à prompt acheteur. S'adres-
ser au garage St-Laurent, 174 rue
Wellington-Sud, ou à La Tribune. 161-jno.

ON DEMANDE

ON DEMANDE: Des dormants (tues)
en bois franc et des livres sur G.
F. R. C. R. L. B. H. et M. L. et M.
Blanc Central. Les plus hauts pri-
x payés. S'adresser à N. N. Wal-
ley and Son, Sherbrooke. 203-jno.

ON DEMANDE: Des billets de mé-
rit 14" en montant. Aussi sur dor-
mants, en cadre, Tamarac et pruche.
Par le C. P. R., G. T. R., M. C. R.,
C. R. S. S'adresser à J. W. Robinson,
Cookshire, Qué. 212-J.N.O.

ON DEMANDE: Volontaires vivantes et
abattues. Oeufs frais. Porc abattu,
veau et agneau. Miel. Ecrivez-nous
pour toute information concernant le
marché. Gunn, Langlois et Cie, Limi-
tée, Montréal, Qué. 213-6-13-20-27-ch.

Brompton Pulp & Paper Co. Ltd.
RECOMPENSE DE \$200.00
Une récompense de \$200.00 sera pa-
yée par la Brompton Pulp & Paper
Co. Ltd., à celui ou celle qui lui four-
nira preuve suffisante à faire con-
damner quiconque casse les isolateurs,
ou autrement endommage le réseau de
transmission d'électricité (lignes).
East Angus, Qué., Oct. 22, 1923.
208-12-ch

AVIS

M. Adéard Thomas, de Magog, vient
d'être officiellement nommé en-
tenteur pour le comté de Stanstead et se-
ra un plaisir de répondre aux de-
mandes que requiert son emploi.
212-6-ch

DIVERS

REPARATIONS: de chaussures à prix
très réduits. Spécial deux semelles por-
tées pour hommes, 75c, pour dames 50c.
Satisfaction garantie, ainsi qu'un or-
gue à vendre. Chez A. Dufresne, 43
Aldre, 211-S-M-6.

DANS NOS THEATRES

CASINO

2 h. 30 et 7.00

ADMISSIONS: Matinée, 15; Soirée, 25; Enfants, 10c.

Musique par le nouvel Orchestre du Casino

Nous représentons maintenant une des plus poignantes vues de

la saison. Colleen Moore, Lloyd Hughes et Walter Long, dans

"THE HUNTRESS"

Une rafraîchissante histoire originale.

Dernier épisode de "THE PLUNDER".

"THE KNOCK OUT". Une comédie Pathé. — Autre attraction.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI: La grande favorite Viola Do-

na avec David Butler, Eva Novak, Allen Forrest et Betty Francisco

dans "A NOISE IN NEWBORO".

(Qu'est-il arrivé aux rêves d'une jeune fille?)

Reginald Denny dans "THE NEW LEATHER PUSHERS"

Comédie. — Et autres.

THEATRE PREMIER

Vaudeville raffiné. — Le choix des Vues Animées. —

Musique par l'Orchestre Symphonique du Premier.

ADMISSIONS: Matinée, 20c; Soirée, 30c; Balcon, 10c;

PRESENTANT AUJOURD'HUI

LA SCALA

Représentation du soir seulement

OPERA COMPANY

présentant

LE 4ème ACTE DE

IL TROVATORE

incluant le fameux duo

"Miserere"

JEUD, VEND, ET SAM.

L'acte 3 d'Aida de Verdi.

"HIGH LIFE"

Une comédie Mermaid.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI: Un autre Grand Triomphe de

l'Ecran "DESIRE". Un thème qui touche profond dans l'âme de toutes

les femmes. Une puissante histoire de passion et la Loi Sociale,

avec les grands acteurs distingués: Marguerite De La Motte, John

Bowers, Estelle Taylor, Walter Long et Ralph Lewis.

LUNDI, MARDI, MERCREDI:

Un succès frappant, Reginald

Denny, avec Lillian Rich, Ger-

trude Astor, Kingsley Benedict

et Wilfred Lucas, dans

"THE KENTUCKY

DERBY"

Un drame d'action et air, de

terre et mer. Plus grand que le

"Derby" lui-même.

"HIGH LIFE"

Une comédie Mermaid.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI: Un autre Grand Triomphe de

l'Ecran "DESIRE". Un thème qui touche profond dans l'âme de toutes

les femmes. Une puissante histoire de passion et la Loi Sociale,

avec les grands acteurs distingués: Marguerite De La Motte, John

Bowers, Estelle Taylor, Walter Long et Ralph Lewis.

LUNDI, MARDI, MERCREDI:

Un succès frappant, Reginald

Denny, avec Lillian Rich, Ger-

trude Astor, Kingsley Benedict

et Wilfred Lucas, dans

"THE KENTUCKY

DERBY"

Un drame d'action et air, de

terre et mer. Plus grand que le

"Derby" lui-même.

"HIGH LIFE"

Une comédie Mermaid.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI: Un autre Grand Triomphe de

l'Ecran "DESIRE". Un thème qui touche profond dans l'âme de toutes

les femmes. Une puissante histoire de passion et la Loi Sociale,

avec les grands acteurs distingués: Marguerite De La Motte, John

Bowers, Estelle Taylor, Walter Long et Ralph Lewis.

LUNDI, MARDI, MERCREDI:

Un succès frappant, Reginald

Denny, avec Lillian Rich, Ger-

trude Astor, Kingsley Benedict

et Wilfred Lucas, dans

"THE KENTUCKY

DERBY"

Un drame d'action et air, de

terre et mer. Plus grand que le

"Derby" lui-même.

"HIGH LIFE"

Une comédie Mermaid.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI: Un autre Grand Triomphe de

l'Ecran "DESIRE". Un thème qui touche profond dans l'âme de toutes

les femmes. Une puissante histoire de passion et la Loi Sociale,

avec les grands acteurs distingués: Marguerite De La Motte, John

Bowers, Estelle Taylor, Walter Long et Ralph Lewis.

LUNDI, MARDI, MERCREDI:

Un succès frappant, Reginald

LE CANADA ET LES
EVEQUES OBLATS

... Suivons ces hommes de Dieu,
dans leurs pérégrinations. C'est une
véritable conquête, une marche en a-
vant de la croix, que rien n'inter-
rompt. Elle part de la rivière Ottawa,
et après 75 ans, fait halte à l'Océan
Pacifique et à l'Océan Glacial, après
avoir trouvé dans la nature les limites
d'un zèle qui, en lui-même, n'en avait
pas.

"Le premier de ces évêques coloni-
sateurs et pionniers, Mgr Guigues, tra-
averse l'Atlantique en 1844, trois an-
nées après l'arrivée des premiers O-
blats au pays. Fondateur du diocèse
d'Ottawa, il laisse à sa mort 67 égli-
ses et 148 chapelles, pour attester l'é-
tendue de ses travaux.

"C'est la même année, Mgr Proven-
cher demande de la Rivière-Rouge du
secours au Bas-Canada. Il veut, pour
enfouir son œuvre, des religieux.
On lui envoie pour tout secours, un
novice Oblat, presque un enfant, le je-
une Frère Taché. Pendant près d'un
demi-siècle, Mgr Taché, au zèle infatigable,
sera sur toutes les brèches, accom-
plissant tous les métiers et toutes
les tâches, écrivain, pasteur et pon-
tife, homme de science, homme d'Etat,
homme de Dieu.

"En 1895, Mgr Langevin lui succé-
de. Ame toute en hauteur, impitoyable-
ment droite, à l'activité prodigieuse
et à l'éloquence hardie, ennemi des
finesses tortueuses de la politique, il
sera, pendant vingt ans, le digne con-
tinuateur de Mgr Taché, réalisant dans
la défense énergique des droits de
ses diocésains contre les attaques
des races et des partis le Depositum
custodi de ses armes épiscopales.

"Sur les instances de Mgr Taché
incapable de subvenir aux besoins de
son diocèse, Rome en avait détaché
en 1862, le Vicariat Apostolique d'A-
thabaska-Mackenzie, dont Mgr Fa-
raud fut le titulaire avec Mgr Clat
comme coadjuteur puis comme pre-
mier successeur en 1890, et Mgr
Grouard comme second successeur, en
1902.

"A cette dernière date, le Vicariat
Apostolique se scinde encore en deux
autres vicariats: celui d'Athabaska,
dont Mgr Grouard prend la direction,
assisté de Mgr Jossard, et celui de
Mackenzie, que dirige Mgr Breynat.
"Le vétéran, presque autant dire
le phénomène de ces missions, est au-
jourd'hui un vénérable octogénaire:
Mgr Grouard. Docteur en philoso-
phie, docteur en théologie, docteur en
médecine, licencié en loi, écrivain sou-
ple et orateur de talent, il continue,
en dépit de ses 80 ans, à administrer
son vicariat dans les glaces, après a-
voir construit de sa hache et de ses
mains bateau à vapeur, moulin à vent,
maisons d'écoles, calvaires, églises et
chapelles.

"Premièrement épuisé par d'exces-
sives fatigues, Mgr Breynat continue
la même œuvre au Mackenzie.
"Un an après la formation du Vi-
carat d'Athabaska-Mackenzie, se dé-
tache, en 1883, le Vicariat de New-
Westminster, dont Mgr d'Herbomez
assume le premier la direction.

"Mgr Durieu lui succédera en 1875,
et en 1897 Mgr Dondentwill, aujour-
d'hui résident à Rome et Supérieur
général des Oblats de Marie-Immacu-
lée.

"Ces évêques avaient tout à créer.
Ils créèrent tout. Déployant un esprit
d'organisation, une fermeté et une en-
durance inconcevables, Mgr Durieu,
énergiquement secondé par son co-
adjuteur, réussit à constituer là, pres-
que sans moyens humains, ces admi-
rables réserves de la Colombie, qu'on
a comparées, non sans justesse, aux
réductions du Paraguay.

"En 1871, est érigé le diocèse de
Saint-Albert, avec Mgr Grandin pour
premier titulaire, puis Mgr Léval, de-
venu, en 1912, archevêque d'Edmon-
ton.

"Mgr Grandin fait peindre sur ses
armes un roseau penché vers la Croix
avec la devise: Infirma mundi ele-
git Deus, et, après 30 ans du plus cru-
cifiant des ministères, si fortement
mis en relief par Louis Veilliot, dans
la page intitulée: "L'évêque pouil-
leux", il meurt en donnant des té-
moignages non équivoques d'une gran-
de sainteté.

"Celui qui devait être son suc-
cesseur, Mgr Léval, homme de surna-
turel et de doctrine, s'obstine à de-
mourir 14 ans après des siens Indiens
pour qui l'heure de la grâce n'a pas
encore sonné. Il est à fabriquer des
tombes pour des Indiens de sa tribu,
victimes du choléra, quand lui arrive
la nouvelle de sa nomination à l'évê-
ché de Saint-Albert.

"En 1891, c'est au tour de Mgr Pa-
scal d'assumer la direction du Vicariat
Apostolique de la Saskatchewan, de-
venu, plus tard, diocèse de Prince-
Albert.

"S'acheminant sur les traces des
mineurs de Dawson et des régions au-
rifières de l'Extrême-Ouest, le P. Bu-
nos parvient jusqu'à l'Alaska et en
1908 se voit nommé Préfet Aposto-
lique du Yukon. A peu près à la même
date, Mgr Ovide Charlebois est ap-
pelé à la charge de Vicair Aposto-
lique du Kewatin, lors de son érec-
tion en 1910.

"A peine trois quarts de siècle se
sont écoulés depuis l'arrivée du pre-
mier de ces grands missionnaires. Et
déjà la bas l'Eglise est florissante.
"Que le Christ récompense dans la
paix éternelle ces constructeurs de la
Cité de Dieu. Et puisse monter inces-
samment l'hommage de la gratitude
vers ces hommes qui ont su être de
grands patriotes loin des dignités, des
titres, de l'or et des applaudissements
de la foule: la memoria aeterna erit
justus et ab auditione mala non time-
bit."

Paul-Emile LAVALLE, O. M. I.
(Extrait de l'Œuvre des Tract)

— Mieux vaut pour le bonheur une
honorifique réputation qu'une grande
célébrité.

— Une femme, c'est comme une ar-
mée: elle est perdue si elle n'a pas de
réserve.

:: FINANCE ET MARCHÉ ::

BOURSE DE MONTREAL

La liste des cotations suivantes
nous est fournie par MM. McManamy
et Walsh, courtiers, de Sherbrooke.
Bell Telephone—9 à 122 1/2.
Brazilian Traction—1 à 40 1/2, 25 à
41.
Brompton—50 à 88.
Canadian Cottons Converters—5 à
62.
British Empire Steel Ist. Pref.—25
à 37.
H. Smith—60 à 65.
Laurentide—165 à 89.
Montreal Power—20 à 129.
National Breweries—15 à 52 1/2.
Quebec Power—7 à 64.
St. Law. Flour—5 à 59.
Bank of Montreal—34 à 231.

BOURSE DE NEW-YORK

La liste des cotations suivantes de
la bourse de New-York nous est four-
nie par MM. McManamy et Walsh,
courtiers de Sherbrooke.

	Max.	Min.	Mid.
Atchinson	94 1/2		
Ana. Copper	53	32 1/2	
Amer. Smelt.	52		
Amer. Can.	92 1/2	91 1/2	92 1/2
Beth. Steel	47 1/2		
Bait. & Ohio	56 1/2		
Raid. Local	117 1/2	116 1/2	117 1/2
Cru. Steel	59 1/2	58 1/2	59 1/2
Corn Prod.	124 1/2		
N. Y. Cent.	99 1/2	98 1/2	99 1/2
Reading	73 1/2		
Studebaker	96 1/2	95 1/2	96 1/2
U. S. Steel	87 1/2	87 1/2	87 1/2
U. S. Rubber	32 1/2		
West. Elec.	56 1/2		

L'EMISSION DU QUEBEC POWER

\$5,000,000, 6 POUR CENT, 30 ANS.
—DEUX MAISONS CANADIEN-
NES-FRANCAISES SUR CINQ Y
PARTICIPENT.

Pour faire suite à l'organisation de
la Québec Power Company, on annon-
ce aujourd'hui qu'une émission de \$3,
540,000 d'obligations de première hy-
pothèque, 30 ans, 6 pour cent, amor-
tissables et remboursables en or de
cette compagnie, va être mise sous
presse sur le marché. Cette émission va
être offerte simultanément sur les
marchés de Montréal et de New-York.
Vers le même temps aussi, on offrira
sur le marché de Londres 300,000
louis d'actions hypothécaires à 6 p. c.
qui portera le total des obligations de
la série à \$5,000,000.

Le capital de la Québec Power sera
comme suit:
Actions privilégiées, 7 pour cent
cumulatif (100 au pair). Autorisé,
\$400,000. Emis, \$220,000.
Actions ordinaires (100 au pair)
émission. Autorisé, \$6,000,000. Emis,
\$3,743,000.

Obligations première hypothèque,
30 ans, 6 pour cent présentement.
Autorisé, \$2,000,000. Emis, \$3,540,
000.

Actions hypothécaires, 6 pour cent.
Emises, 300,000 louis.

On annonce aussi que la Shawin-
gan Water and Power Co. possède la
majorité des actions privilé-
giées et ordinaires.

DIVIDENDE DECLARE

La Banque d'Hochelega vient de dé-
clarer son dividende trimestriel régu-
lier de deux et demi pour cent. La dis-
tribution se fera le 1er décembre aux
actionnaires enregistrés le 15 novem-
bre.

PRIX A QUEBEC

Beurre Chateau	0.39
Beurre Laurentide	0.38
Beurre de ferme	0.38

FROMAGE

Fromage, 1 1/2	0.28
Fromage, petit	0.26
Fromage, gros	0.26
Fromage, Oka	0.35
Fromage McLaren, à la crème	0.36
Fromage, "Kraft loaf"	0.34
Fromage "Kraft loaf" Swiss	0.48
Fromage "Kraft loaf" Pimend	0.36
Fromage McLaren Canada Small	0.95
Fromage Comenbergh, boîte doz.	\$5.00
Swiss Gruyère, boîte doz.	\$8.00

OEUF

Oeufs frais spéciaux	0.50
Oeufs frais extra	0.42
Oeufs frais No 1	0.38
Oeufs frais No 2	0.32

SAINDOUX

Saindoux pur saux, 20 lbs.	3.72
Saindoux pur caniste 10 lbs.	0.20
Saindoux pur caniste 5 lbs.	0.20
Saindoux en pain 1 lb	0.21
Jambons, petite	0.28
Jambons, moyens	0.25
Jambons, cuite	0.40
Rolls	0.21
Picnics	0.17
Cottages	0.23

VIANDES FRAICHES

VIANDES FRAICHES	
Lard "légers"	0.13
Lard gras	11 à 12
Marché ferme, Demande très bonne.	

LA SITUATION DANS QUEBEC DE 1867 A 1897

Exposé de la situation économique dans la province par l'hon. Sénateur Dandurand. — Un contraste.

MONTREAL, 30. — L'honorable sénateur Dandurand, leader du gouvernement au Sénat, était l'hôte d'honneur du Club de Réforme, au déjeuner-causerie de samedi dernier. Le distingué ministre a donné une conférence qui a été très assistée de nombreux convives qui assistaient au déjeuner. Ce fut véritablement un cours d'histoire politique qui donna le sénateur Dandurand et chacun en apprécia hautement toute la valeur. Cette conférence était très intéressante et elle fut applaudie avec enthousiasme.

Le conférencier, dans un magistral parallèle, a démontré que sous le régime libéral, la province de Québec a prospéré considérablement et qu'elle a conquis la première place dans la confédération canadienne alors que sous le gouvernement conservateur, de 1867 à 1896, sauf un court intermédiaire libéral, les dettes s'accumulaient et les déficits étaient chroniques. L'orateur fit aussi le contraste entre Québec et l'Ontario, durant ces deux mêmes périodes, et démontra que c'était encore le parti libéral qui avait sauvé les finances provinciales d'Ontario.

Le conférencier a été très éloquentement présenté par M. W. Clement Munn, président du club. Après avoir fait un bref mais très juste éloge de M. Dandurand, M. Munn rappela les victoires libérales remportées au cours de la semaine dernière dans la province de Québec et le comté de Winnipeg-Nord. Il fut très applaudi.

En inaugurant sa causerie, l'hon. M. Dandurand déclare qu'il veut parler d'affaires provinciales. L'idée lui est venue au moment où, alors qu'il fut invité par M. Munn, il était à lire les critiques puériles des opposants dans la dernière campagne électorale provinciale, pour les élections partielles. Il veut parler de la période qui s'est écoulée entre 1867 et 1897, période qui n'est pas assez connue de nos jours et dont les événements principaux ne sont pas assez familiers pour ceux qui sont nés en 1880 et après. Ce sera aussi très intéressant pour les jeunes d'aujourd'hui que de connaître ce qui se passait à cette époque dans notre province.

L'histoire ne s'écrit jamais au moment même où se déroulent les événements qu'elle relate plus tard. Aussi, est-ce à cause de cela que M. Dandurand a cru devoir rappeler les événements politiques d'une époque que l'on ne connaît pas assez. Lui-même est entré dans la politique en 1879 et il est en mesure de parler de ce qui se passait durant cette époque.

De 1867 à 1897, ce n'était qu'un long cri dans la politique provinciale. Les déficits étaient chroniques et la pauvreté était la règle de tous.

La province était languissante. Tous les départements du gouvernement étaient sans argent; on n'avait rien à dépenser pour l'instruction, l'agriculture, la voirie, etc. De fait, nous en étions réduits à la nécessité, pour avoir quelques milliers de dollars dans le coffre, à réduire de \$800 à \$500 l'indemnité des membres de la législature. La province de Québec a perdu un quart de siècle dans sa marche vers le progrès.

On connaît la phrase d'un homme d'Etat français qui disait: "Donnez-moi de la bonne finance et je vous donnerai de la bonne politique". Nous n'avons rien eu de cela durant la période qui s'écoule sous le régime conservateur, de 1867 à 1897. C'était une paralysie complète.

Il y avait à cette situation une double cause. La première, et non la plus importante, est la mauvaise transaction faite par nos représentants à la conférence de la Confédération quand ils abandonnèrent nos revenus des douanes pour un subside fédéral de \$1,014,000. Il ne nous restait ensuite que trois sources de revenus, qui donnaient à la province une somme d'environ \$2,000,000. La cause principale a été la politique inaugurée par les conservateurs de l'époque en octroyant trop facilement aux chemins de fer. Cela nous a coûté, en l'espace de 10 ans, une dette de \$20,000,000. Cette politique absorba tous nos revenus et c'est de ce moment que s'entassent les déficits qui devinrent chroniques. La responsabilité de cette situation retombe entièrement sur les conservateurs de l'époque.

En 1887, Mercier prit le pouvoir avec une claire vision des progrès que devait accomplir la province de Québec. Il avait de l'ambition pour son peuple, mais il devait faire face à une situation financière désastreuse. Son premier soin a été de convoquer les députés de la province en un effort pour faire augmenter le subside fédéral. Il eut cet appui unanime. Mercier savait bien ce qui était à faire, mais il n'avait pas d'argent et il devait rencontrer un déficit.

Quand en 1891, les élections fédérales eurent lieu, Mercier se jeta à corps perdu, avec son emprise et son éloquence de tribun, dans la mêlée pour placer au pouvoir les libéraux de Laurier et s'assurer ainsi l'augmentation du subside fédéral qu'il désirait. Ce fut la raison de sa défaite en 1892. Mercier tomba, tout orgueil de gloire, et les conservateurs prirent le pouvoir et nous continuèrent de jouer sous le fardeau des déficits. Cela continua ainsi jusqu'en 1897.

En 1897, la province inaugurait une ère nouvelle sans aucun sou de dette. Vingt ans après, nous avions une dette de \$20,000,000 et des déficits. Sur un revenu de \$3,000,000, le gouvernement conservateur de l'époque enregistrait un déficit de \$500,000. Aujourd'hui, avec un revenu de \$20,000,000, nous réussissons à enregistrer des surplus de \$5,000,000. La différence est étonnante et témoigne bien en faveur des libéraux d'aujourd'hui.

Comme: t arrêter les brûlements d'estomac

Chroniques pour plusieurs. — Les tablettes Stuart pour la Dyspepsie apportent un confort rassurant. — Adoucissent et arrêtent l'acidité et tous les maux de la dyspepsie.

Même les personnes soignées, où celles qui suivent des diètes, ont des attaques d'indigestion. Aucun remède n'est nécessaire à recommander le meilleur moyen de soulagement. Les tablettes Stuart pour la Dyspepsie sont employées par les avocats, les médecins, les institutrices, par les hommes d'affaires, des gens riches, les femmes de société, les industriels, les commerçants et même ceux dont l'estomac est le plus en désordre tels que les voyageurs.

Pour trente années le monde a appris qu'il pouvait manger ce qu'il aimait ou ce qu'il a de servi devant lui et n'importe la condition de leur estomac, du par la dyspepsie, ces tablettes merveilleuses, arrêtent les gaz et l'acidité, elles donnent à l'estomac l'effet alkalin qui aide à vaincre l'acidité et ainsi elles empêchent les maux d'estomac des repas où encore elles les arrêtent. Soyez soulagés. Procurez-vous d'une boîte de tablettes Stuart pour la Dyspepsie à 60c, à n'importe quel pharmacien et armez-vous contre l'indigestion. 308

000, nous réussissons à enregistrer des surplus de \$5,000,000. La différence est étonnante et témoigne bien en faveur des libéraux d'aujourd'hui.

La population se sentait autrefois abattue et humiliée du fait de cette situation. Au début de la confédération, l'Ontario et Québec étaient sur un même pied d'égalité. Après quelques années, nous avions une dette de \$20,000,000 et des déficits alors qu'en Ontario, sous la direction libérale de Mowatt, on enregistrait des surplus. Nos concitoyens anglais en concluaient que les Canadiens-français ne savaient pas s'administrer.

LA NATIONAL EXPRESS ET LE TRANSPORT DES FRUITS

MONTREAL, 30. — D'après M. G. E. Belrose, surintendant du trafic de la Canadian National Express, l'année qui achève aura été marquée entre autres choses par le développement du commerce des fruits canadiens, particulièrement ceux de la Péninsule de Niagara et des provinces maritimes. Les caprices de la température et la publicité intensive faite par les propriétaires de vergers et de champs de fruits ont eu pour résultat non seulement de mettre sur le marché des fruits de qualité supérieure à un prix plus bas, mais aussi d'augmenter le volume du trafic de la Canadian National Express. La température a joué un bon tour aux cultivateurs de fruits des provinces maritimes cette année en retardant la récolte de deux semaines. Lorsque les fruits des provinces maritimes furent mûrs, ceux du reste du Canada et des Etats-Unis étaient vendus et les cultivateurs de l'est purent vendre leur produit à bon compte sur les marchés de Portland, New-York et Boston. Grâce à leur intelligente publicité dans l'est du Canada, les producteurs de fruits indépendants de la Péninsule de Niagara se créèrent de nouveaux débouchés à Montréal et ailleurs. Leurs campagnes eurent pour effet d'élimer les intermédiaires, de réduire les prix, d'augmenter la quantité de fruits mis sur le marché et de réduire la perte ordinaire sur les fruits. Le tarif spécial offert par la "Canadian National Express" pour le transport direct des fruits a aussi contribué à la réduction des prix et a permis à plus de personnes d'acheter les succulents fruits canadiens. En plus des fruits canadiens, la compagnie "Canadian National Express" a transporté beaucoup de fruits américains qui ont servi à nos besoins. Elle a même transporté en avril dernier, par deux fois, des pêches fraîches récoltées dans l'Afrique-Sud et envoyées ici à titre d'expérience; l'une de ces expéditions souffrit du voyage en mer, mais l'autre arriva à Toronto en parfaite condition.

De 1867 à 1897, ce n'était qu'un long cri dans la politique provinciale. Les déficits étaient chroniques et la pauvreté était la règle de tous.

La province était languissante. Tous les départements du gouvernement étaient sans argent; on n'avait rien à dépenser pour l'instruction, l'agriculture, la voirie, etc. De fait, nous en étions réduits à la nécessité, pour avoir quelques milliers de dollars dans le coffre, à réduire de \$800 à \$500 l'indemnité des membres de la législature. La province de Québec a perdu un quart de siècle dans sa marche vers le progrès.

On connaît la phrase d'un homme d'Etat français qui disait: "Donnez-moi de la bonne finance et je vous donnerai de la bonne politique". Nous n'avons rien eu de cela durant la période qui s'écoule sous le régime conservateur, de 1867 à 1897. C'était une paralysie complète.

Il y avait à cette situation une double cause. La première, et non la plus importante, est la mauvaise transaction faite par nos représentants à la conférence de la Confédération quand ils abandonnèrent nos revenus des douanes pour un subside fédéral de \$1,014,000. Il ne nous restait ensuite que trois sources de revenus, qui donnaient à la province une somme d'environ \$2,000,000. La cause principale a été la politique inaugurée par les conservateurs de l'époque en octroyant trop facilement aux chemins de fer. Cela nous a coûté, en l'espace de 10 ans, une dette de \$20,000,000. Cette politique absorba tous nos revenus et c'est de ce moment que s'entassent les déficits qui devinrent chroniques. La responsabilité de cette situation retombe entièrement sur les conservateurs de l'époque.

En 1887, Mercier prit le pouvoir avec une claire vision des progrès que devait accomplir la province de Québec. Il avait de l'ambition pour son peuple, mais il devait faire face à une situation financière désastreuse. Son premier soin a été de convoquer les députés de la province en un effort pour faire augmenter le subside fédéral. Il eut cet appui unanime. Mercier savait bien ce qui était à faire, mais il n'avait pas d'argent et il devait rencontrer un déficit.

Quand en 1891, les élections fédérales eurent lieu, Mercier se jeta à corps perdu, avec son emprise et son éloquence de tribun, dans la mêlée pour placer au pouvoir les libéraux de Laurier et s'assurer ainsi l'augmentation du subside fédéral qu'il désirait. Ce fut la raison de sa défaite en 1892. Mercier tomba, tout orgueil de gloire, et les conservateurs prirent le pouvoir et nous continuèrent de jouer sous le fardeau des déficits. Cela continua ainsi jusqu'en 1897.

En 1897, la province inaugurait une ère nouvelle sans aucun sou de dette. Vingt ans après, nous avions une dette de \$20,000,000 et des déficits. Sur un revenu de \$3,000,000, le gouvernement conservateur de l'époque enregistrait un déficit de \$500,000. Aujourd'hui, avec un revenu de \$20,000,000, nous réussissons à enregistrer des surplus de \$5,000,000. La différence est étonnante et témoigne bien en faveur des libéraux d'aujourd'hui.

On ne connaît bien la froideur du maître que par le contact.

LA LOI AU CAS D'ACCIDENT DE TRAVAIL

Ce qu'il en résulte de la Convention entre patron et ouvrier. — Une décision importante.

MONTREAL, 30. — Un point de droit très intéressant, soulevé pour la première fois peut-être à la Cour supérieure, vient d'être décidé par l'hon. juge Thibodeau Rinfret, dans une cause d'Alexandre Roy contre Dominion Wire Rope Company, Limited. Il s'agit d'une réclamation résultant d'un accident de travail, sur laquelle un accord avait été sanctionné par jugement de la cour. L'ouvrier demandait maintenant, par requête civile, d'annuler le jugement et de remettre les parties dans le même état où elles se trouvaient avant ce jugement. L'honorable juge Rinfret a renvoyé la requête, donnant à l'appui de sa décision plusieurs raisons que nous rapportons plus bas.

Roy en travaillant à l'emploi de la défenderesse subit un accident qui lui permit de réclamer une indemnité en vertu de la loi des accidents de travail, mais, à la suite de pourparlers avec la compagnie, il faisait un accord par lequel il consentait à donner quittance finale sur réception de \$417 et il demanda à la Cour de sanctionner cet accord. Jugement en ce sens fut rendu le 11 mai 1922.

Mais le 22 octobre suivant, le demandeur présentait sa requête civile, demandant l'annulation du jugement et alléguant principalement que le jugement était contraire aux dispositions de la loi en cette matière. La défenderesse plaida que le jugement était conforme aux exigences de la loi des accidents de travail et qu'il avait force de chose jugée.

Ces dispositions de la loi des accidents de travail sont contenues aux articles 7339 et 7347 des Statuts Révisés 1909 et la Cour fait la discussion de ces articles. Dans le premier, il est dit que "Toute convention contraire aux dispositions de la présente loi est nulle de plein droit"; dans l'autre, il est dit que le juge, avant de permettre une poursuite, peut tenter de faire entendre les parties et, s'il y a eu entente, rendre jugement en conséquence, et que ce jugement a le même effet qu'un jugement final de la Cour de juridiction.

La prétention du demandeur était que l'ouvrier reçoit toujours le montant que la loi des accidents lui assure et que toute convention en vertu de laquelle l'ouvrier recevrait moins, est absolument nulle, même s'il a reçu la sanction de la cour.

La cour est d'avis qu'une telle interprétation change le sens de la loi, qui parle de convention; si l'ouvrier devait toujours recevoir le montant prévu par la loi, la loi lui donnerait plus qu'il ne pourrait plus avoir d'accord de convention entre les parties. Ce qui est prohibé, ce n'est pas toute convention, mais une "convention" contraire aux dispositions de la présente loi". Le but de l'art. 7339 n'est pas tant d'empêcher l'ouvrier de recevoir moins que ce qu'il aurait pu avoir en vertu de la loi, mais surtout d'éviter un procès et d'assurer à l'accidenté un paiement plus prompt de son indemnité. Et ce n'est pas le fond de la convention, mais sa forme et sa procédure que l'art. 7339 a en vue, afin que l'accord soit entouré de toute la garantie possible.

La cour rappelle cette prétention du demandeur que l'accidenté doit automatiquement recevoir l'indemnité prévue et exacte à laquelle il peut avoir droit. Elle déclare qu'il n'y a pas d'indemnité fixée par la loi. Ceci se contente de fixer le maximum de l'indemnité, mais l'indemnité pourra être diminuée pour la part d'un membre suivant le genre d'occupation des accidentés. Donc on ne peut prétendre qu'une indemnité plus ou moins grande est contraire à la loi, puisque la loi n'en fixe pas. Il en est ainsi pour une convention entre l'accidenté et son patron, et prétendre le contraire, dit l'honorable juge Rinfret, serait ouvrir la porte à des instances successives en réouverture de procès et permettre de dire qu'une première tentative fructueuse devrait être nécessairement finale. "On doit donc décider, dit le juge, que les mots "convention contraire aux dispositions de la présente loi" ne veulent pas dire une convention par laquelle il reçoit moins que ce qu'il aurait pu recevoir en vertu d'un jugement définitif; mais une convention qui n'est pas ratifiée suivant les dispositions de l'art. 7347 S.R.Q. 1909."

Il y avait cette autre objection du demandeur à l'effet que la convention intervenue n'était pas conforme à l'art. 7347 parce qu'elle n'avait pas été "amendée" par le juge lui-même; l'entente n'aurait été valide aux yeux de la loi que si elle avait été provoquée par le juge lui-même. La Cour répond qu'il est inutile pour le juge de chercher à trouver des moyens pour arriver à une entente, quand cette entente existe déjà.

Le demandeur reprochait encore que la rédaction du jugement sur la convention était défectueuse. La Cour rejette cette objection et déclare que le jugement qui a ratifié l'accord, a été rendu conformément à la preuve qui était devant le juge alors, à savoir: l'admission et la déclaration du demandeur lui-même.

"Permettre de rouvrir cette question, dit finalement le juge Rinfret, en faisant entendre de nouveau le moins pour prouver que le demandeur aurait dû ou pu avoir plus, paraît tout aussi illégal que recommander la cause après qu'un jugement est intervenu à la suite d'une contestation. Et cet argument paraît avoir d'autant plus de force que le jugement qui confirme l'accord "à le même effet qu'un jugement final de la Cour de juridiction compétente".

"Donc, a-t-on dit, que le demandeur..."

On ne connaît bien la froideur du maître que par le contact.

ARRÊTEZ CE RHUME
en quelques heures avec les
PASTILLES DOMINION
CBQ
EN GARDE CONTRE LE RHUME PERSISTANT

deux demande présentement, serait admettre qu'un second juge pourrait substituer son appréciation des faits à celle du premier juge et décider que ce dernier a agi illégalement, simplement parce que le second juge n'apprécie pas les faits de la même façon. Cela va même plus loin et demande pratiquement de se baser sur une nouvelle preuve pour décider que le premier juge a agi illégalement en ratifiant un accord basé sur la preuve qu'il avait alors devant lui. De toute façon, la Cour ne peut voir comment elle peut entretenir la requête civile du demandeur. La requête est renvoyée avec dépens.

L'OPINION DE WASHINGTON

WASHINGTON, 30. — Ni les remarques de M. Poincaré ni le communiqué officiel publié par le ministère des affaires étrangères, posant les conditions que la France exige à la tenue d'une enquête par des experts sur la solvabilité de l'Allemagne semblent devoir empêcher les Etats-Unis de participer à la tâche. Les organes du gouvernement de Washington ont à maintes reprises répété qu'une telle commission ne devait pas avoir le pouvoir d'obliger les gouvernements sur quelque point que ce soit.

— Un affront et une assiette ne s'essient pas de la même manière.

AUGMENTATION DE LA FLOTTE ANGLAISE

Six nouveaux croiseurs de 10,000 tonnes qui porteront des canons de huit pouces.

LONDRES, 30. — Six croiseurs de 10,000 tonnes chacun et portant des canons de huit pouces seront ajoutés à la flotte anglaise d'ici trois ans, suivant ce que le premier ministre Baldwin a annoncé à Plymouth, jeudi dernier. Il est difficile de dire si le gouvernement pourra faire se rencontrer les deux bouts avec un seul crédit parlementaire, pour augmenter la marine et en même temps pour aider à résoudre le problème du chômage dans les chantiers maritimes. Cela dépendra de la rapidité avec laquelle le parlement agira sur le crédit naval.

On est à tracer les plans de ces croiseurs qui seront les plus gros autorisés en vertu du traité naval de Washington. L'amirauté n'est pas certaine, cependant, du nombre exact de navire qui seront construits. Le premier ministre a dit que le gouvernement avait décidé d'en construire plusieurs et les autorités navales présumant que cela veut dire au moins six nouveaux croiseurs qui seront utilisés pour protéger les navires de commerce d'ici trois ans.

Si le parlement accorde les crédits pour six navires, deux seront assignés à la flotte principale, deux à celle du Pacifique et deux à la Méditerranée.

— L'héroïsme peut sauver un peuple dans les circonstances difficiles, mais c'est l'accumulation journalière de petits efforts qui détermine le progrès.

Rose QUESNEL
Le tabac uniforme depuis vingt ans

L'uniformité — c'est la principale qualité du Rose Quesnel.

Chaque paquet que vous vous procurez est tout comme le dernier que vous avez fumé. Uniformité de saveur, d'arôme, de combustibilité; c'est une règle fidèlement suivie depuis vingt ans dans la fabrication du Rose Quesnel.

Le mélange peut varier d'une récolte à l'autre, mais ses qualités ne varient pas, le tabac est toujours garanti pur et exempt de toute sophistication et de "mouillade". — Deux et trois livres de nicotine vous pouvez en fumer plus que d'habitude sans ressentir de fatigue.

MANUFACTURE DU
THE ROSE CITY TOBACCO CO LIMITED
QUEBEC

GRATIS
Ce Superbe Piano Doherty
GRATIS

Pouvez-Vous Résoudre ce Problème?

Nous allons donner GRATUITEMENT et SANS CONDITION tous les magnifiques prix mentionnés ci-contre, aux personnes qui nous enverront la réponse correcte du Problème "VINGT-ET-UN". Vous n'avez aucun déboursé à faire pour participer à ce Concours et il n'y a ni chance ni tirage au sort en rapport avec la distribution de ces prix. C'est un concours d'habileté et de bon goût. La meilleure réponse présentée sous la forme la plus attrayante recevra le superbe Piano Doherty, Style Louis XV, absolument GRATIS, et les autres prix seront décernés par ordre de mérite.

INSTRUCTIONS

Prenez les chiffres 3 à 11 inclusivement et placez-les dans les carrés de façon à ce qu'en les additionnant dans le sens vertical, horizontal et diagonal, le total soit toujours 21. Le même chiffre ne doit pas être employé deux fois. Vous pouvez envoyer votre réponse sur le carré ci-contre ou la disposer sur une autre feuille de papier, sur du carton ou tout autre matériel.

Les noms des Messieurs qui ont consenti à agir comme juges de ce Concours, sont une garantie que les prix seront décernés aux plus méritants.

Advenant un cas d'égalité et que les juges seraient dans l'impossibilité de décider entre deux réponses, chaque concurrent recevra un prix semblable.

Envoyez votre réponse au plus tôt. Vous pouvez gagner le premier prix.

TOUTES LES REPONSES DEVRONT ETRE RECUES A NOTRE MAGASIN LE OU AVANT SAMEDI, le 3 NOVEMBRE 1923

Adressez au Département P. & H.

P. L. LEGARE
20 Rue Wellington Sud
SHERBROOKE